



Étude nationale auprès des électeurs pour la 45^e élection fédérale canadienne

Rapport sur l'expérience des électeurs

Préparé pour Élections Canada

Nom des fournisseurs : Phoenix SPI et Advanis
Numéro du contrat : 05005-2023-2467
Date d'attribution du contrat : 1^{er} février 2024
Valeur du contrat : 638 922,51 \$ (TVH comprise)
Date de livraison : 25 novembre 2025

Pour en savoir plus sur ce rapport, écrire à Élections Canada (rop-por@elections.ca).

This report is also available in English.

Étude nationale auprès des électeurs pour la 45^e élection fédérale canadienne
Rapport sur l'expérience des électeurs
Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom des fournisseurs : Phoenix Strategic Perspectives Inc. et Advanis

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats de la recherche réalisée pour évaluer l'élection fédérale du 28 avril 2025.

La présente publication ne peut être reproduite qu'à des fins non commerciales et qu'avec l'autorisation écrite préalable d'Élections Canada. Pour en savoir plus sur ce rapport, écrire à Élections Canada (rop-por@elections.ca).

Numéro de catalogue :

SE3-114/2-2026F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) :

978-0-660-98694-4

Publication connexe :

Numéro de catalogue : SE3-114/2-2026E-PDF (rapport final en anglais)

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-98693-7

This publication is also available in English under the title: *National Electors Study for the 45th Canadian Federal Election: Report on Voter Experience.*

Table des matières

Sommaire	1
Introduction	7
1. Contexte et objectifs	7
2. Méthodologie.....	8
3. Remarques	9
Résultats détaillés	11
1. Engagement civique et participation à la vie politique.....	11
2. Inscription des électeurs.....	21
3. Participation au vote	26
4. Se rendre au lieu de scrutin	37
5. Identification de l'électeur	50
6. Expérience du vote par la poste.....	54
7. Services de vote accessibles	58
8. Services de vote	65
9. Intégrité électorale	69
10. Technologies de vote et communications politiques	89
Profil des répondants.....	96

Liste des figures

Figure 1 : Socialisation politique	11
Figure 2 : Éducation civique	12
Figure 3 : Participation à des simulations d'élections.....	13
Figure 4 : Considération du vote comme un choix ou un devoir.....	14
Figure 5 : Intérêt pour la politique.....	15
Figure 6 : Affinité à l'égard d'un parti.....	16
Figure 7 : Polarisation affective	17
Figure 8 : Efficacité de la politique.....	18
Figure 9 : Vote à l'élection fédérale précédente	20
Figure 10 : Exactitude des renseignements personnels figurant sur la carte d'information de l'électeur	21
Figure 11 : Mesures prises par les électeurs pour vérifier leur inscription	22
Figure 12 : Méthode employée par les électeurs pour vérifier ou modifier leur inscription	23
Figure 13 : Facilité de l'inscription	24
Figure 14 : Intentions de vote et participation	26
Figure 15 : Principales raisons pour lesquelles les électeurs n'avaient pas voté	29
Figure 16 : Raison de ne pas avoir voté – Trop occupé	31
Figure 17 : Tentative de vote à un lieu de scrutin	32
Figure 18 : Méthode de vote	33
Figure 19 : Raisons expliquant la méthode de vote choisie.....	34
Figure 20 : Probabilité du vote si une autre méthode était nécessaire.....	35
Figure 21 : Jour du vote par anticipation	37
Figure 22 : Heure du vote	38
Figure 23 : Point de départ vers le lieu de scrutin	39
Figure 24 : Moyen de transport	40
Figure 25 : Temps nécessaire pour se rendre au lieu de scrutin – Attentes et réalité	41
Figure 26 : Caractère raisonnable de la distance à parcourir pour se rendre au lieu de scrutin.....	42
Figure 27 : Connaissance de l'emplacement du lieu de scrutin.....	43
Figure 28 : Besoin d'un accès de plain-pied au lieu de vote	44
Figure 29 : Facilité d'accès au lieu de scrutin.....	45
Figure 30 : Caractère convenable du lieu de scrutin	46
Figure 31 : Temps nécessaire pour voter – Attentes et réalité	47
Figure 32 : Temps moyen nécessaire pour voter, par méthode et par jour de vote.....	48
Figure 33 : Caractère raisonnable du temps nécessaire pour voter.....	48
Figure 34 : Carte d'information de l'électeur apportée au bureau de scrutin	50
Figure 35 : Type de pièce d'identité utilisé par les électeurs pour satisfaire aux exigences d'identification	51
Figure 36 : Facilité pour les électeurs de satisfaire aux exigences d'identification	52
Figure 37 : Méthode pour demander la trousse de vote par la poste.....	54
Figure 38 : Facilité à demander une trousse de vote par la poste.....	55
Figure 39 : Délai de réception de la trousse de vote par la poste	56
Figure 40 : Caractère raisonnable du délai de réception de la trousse de vote par la poste	56
Figure 41 : Facilité à remplir le bulletin de vote avec la trousse de vote	57
Figure 42 : Niveau de connaissance des services et des outils pour les électeurs handicapés	58
Figure 43 : Besoins d'information sur l'accessibilité.....	59
Figure 44 : Facilité à trouver de l'information sur l'accessibilité	60

Étude nationale auprès des électeurs pour la 45^e élection fédérale canadienne
Rapport sur l'expérience des électeurs

Figure 45 : Aide au marquage des bulletins de vote – Électeurs handicapés.....	61
Figure 46 : Source d'aide pour le marquage du bulletin de vote – Électeurs handicapés.....	62
Figure 47 : Satisfaction à l'égard de l'aide reçue pour marquer le bulletin de vote	63
Figure 48 : Sensibilité du personnel du bureau de scrutin aux besoins des électeurs handicapés	64
Figure 49 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada lors du vote	66
Figure 50 : Facilité à voter	67
Figure 51 : Satisfaction par rapport à l'expérience de vote.....	68
Figure 52 : Perception de l'équité de l'élection	69
Figure 53 : Raisons de penser qu'Élections Canada a géré l'élection de manière inéquitable	71
Figure 54 : Attentes quant à l'annonce des résultats de l'élection	72
Figure 55 : Confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection.....	73
Figure 56 : Confiance dans les mesures de protection électorale	75
Figure 57 : Confiance dans les institutions canadiennes – Période électorale.....	76
Figure 58 : Confiance en Élections Canada – Période postélectorale.....	77
Figure 59 : Satisfaction à l'égard de la vie démocratique au Canada	78
Figure 60 : Avis sur l'intégrité du système électoral.....	79
Figure 61 : Avis sur l'intégrité du vote par la poste	81
Figure 62 : Perception de la fréquence des fraudes électorales	82
Figure 63 : Rappel de fausses informations sur le vote	83
Figure 64 : Perception de l'impact potentiel des menaces sur l'élection.....	84
Figure 65 : Perception de l'ingérence électorale comme un problème pendant l'élection	85
Figure 66 : Perception de l'impact des problèmes d'ingérence électorale sur le résultat de l'élection	86
Figure 67 : Perception de l'intimidation des électeurs par des gouvernements ou groupes étrangers	88
Figure 68 : Méthode préférée de dépouillement des votes.....	89
Figure 69 : Méthode préférée de tenue des listes électorales aux bureaux de scrutin	90
Figure 70 : Avis sur la sécurité du vote par Internet (risqué ou sécuritaire)	91
Figure 71 : Opinion concernant la possibilité d'offrir le vote par Internet aux élections fédérales.....	92
Figure 72 : Contact par un parti politique ou un candidat pendant l'élection	93
Figure 73 : Moyens employés par les partis politiques ou les candidats pour communiquer avec les électeurs.....	95

Sommaire

Élections Canada (EC) est l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections fédérales au pays. Dans le cadre de la 45^e élection générale (EG) fédérale tenue le 28 avril 2025, EC a mené l'Étude nationale auprès des électeurs (ENE) 2025, qui mesure l'attitude et l'expérience électorales afin d'éclairer la conception et l'évaluation des politiques, programmes et services aux électeurs.

L'ENE comprend deux volets : 1) un sondage longitudinal national mené auprès des électeurs en deux vagues (période électorale et période postélectorale) et 2) un sondage postélectoral mené auprès d'un échantillon discret. Le public cible des deux sondages était les électeurs habilités à voter (c.-à-d. les citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin). Menés en ligne entre mars et juin 2025, ces sondages combinaient des échantillons probabilistes et non probabilistes. Au total, 38 247 électeurs ont répondu au sondage en période électorale, et 30 357 électeurs au sondage en période postélectorale.

Ce rapport présente les résultats concernant les points de vue des électeurs sur l'administration de la 45^e élection générale, de leur expérience de vote et de leur avis sur les enjeux de politiques publiques liés aux élections.

D'autres résultats de l'ENE concernant la 45^e élection générale, ainsi que la méthodologie détaillée, se trouvent dans les rapports suivants:

1. Le *Rapport sur la Campagne d'information des électeurs et les connaissances des électeurs*, qui présente les résultats sur la mesure dans laquelle les répondants se souvenaient de la Campagne d'information des électeurs menée par EC durant la 45^e élection générale.
2. Le *Rapport de méthodologie*, qui décrit les instruments de recherche ainsi que les méthodes employées pour réaliser la recherche et produire les données.

Un résumé des résultats par thème se trouve ci-dessous.

Engagement civique et participation à la vie politique

- Voici ce que révèle le sondage en période électorale :
 - Une majorité d'électeurs ont parfois (36 %) ou souvent (19 %) discuté de politique ou du gouvernement à la maison lorsqu'ils étaient jeunes, et environ la moitié (49 %) ont dit avoir suivi des cours sur le gouvernement, la politique et la démocratie à l'école secondaire.
 - Pour 7 répondants sur 10 (71 %), le vote est d'abord et avant tout un devoir, et pour un peu plus du quart (27 %), il s'agit d'un choix.
 - La plupart des répondants sont moyennement (41 %) ou très (40 %) intéressés par la politique, et un peu plus de la moitié (54 %) se sentent plutôt (39 %) ou très (16 %) proches d'un parti politique fédéral.
 - Une majorité d'électeurs estime que le Canada offre des choix politiques significatifs et que la politique est compréhensible. En effet, près des deux tiers (63 %) sont plutôt (32 %) ou fortement (31 %) en désaccord avec l'idée que tous les partis politiques sont du pareil au même, et une faible majorité (53 %) est plutôt (30 %) ou fortement (23 %) en désaccord avec l'énoncé

voulant que la politique et le gouvernement soient trop difficiles à comprendre. En revanche, plus de la moitié (59 %) des électeurs considèrent que le gouvernement ne répond pas à leurs besoins : 39 % des répondants étant plutôt d'accord, et 20 %, fortement d'accord, avec l'idée que le gouvernement se soucie peu de ce que des gens comme eux pensent.

Inscription des électeurs

- Après l'élection, 9 répondants sur 10 (91 %) ont dit avoir reçu une carte d'information de l'électeur par la poste leur indiquant où et quand voter à l'élection fédérale 2025. Pratiquement toutes ces personnes ont déclaré que leur nom (98 %) et leur adresse (98 %) étaient exacts.
- Près d'un tiers (31 %) des personnes au courant de l'élection fédérale 2025 ont vérifié qu'elles étaient bien inscrites pour voter, 10 % ont mis à jour leurs renseignements, et 10 % se sont inscrites pour la première fois. Le plus souvent, les répondants qui ont pris des mesures pour s'assurer qu'ils étaient inscrits ont vérifié que leur carte d'information de l'électeur était exacte (42 %) ou ont utilisé le système d'inscription en ligne des électeurs d'Élections Canada (31 %).
- Plus de 9 électeurs sur 10 (94 %) qui se sont assurés qu'ils étaient inscrits ont déclaré que cette opération avait été plutôt (25 %) ou très (68 %) facile à faire.

Participation au vote

- Le sondage en période électorale révèle de fortes intentions de vote. En effet, environ quatre électeurs sur cinq ont déclaré, à chaque phase du sondage, être certains de voter ou avoir déjà voté. Dans le sondage postélectoral, la plupart (88 %) des personnes au courant de l'élection ont dit avoir voté. Les votants étaient donc surreprésentés dans le sondage, puisque le taux officiel de participation à la 45^e élection générale était de 69 %¹.
- Les répondants qui étaient au courant de l'élection mais qui n'ont pas voté étaient plus susceptibles d'invoquer avant tout des raisons politiques (36 %) pour expliquer le fait de ne pas avoir voté. Suivaient ensuite des raisons liées au processus électoral (24 %) et à la vie quotidienne ou à la santé (23 %).
- Près de 5 répondants sur 10 (46 %) ont voté par anticipation, et presque autant (44 %) le jour de l'élection. Relativement peu de personnes ont employé d'autres méthodes de vote : 6 % ont voté à un bureau local d'Élections Canada, 3 % par la poste, et moins de 1 %, sur le campus d'un établissement postsecondaire.
- La méthode de vote avait été choisie principalement pour des raisons de commodité, d'habitude et de proximité : 34 % des répondants ont opté pour la méthode utilisée parce que la date et l'heure convenaient à leur emploi du temps, 29 % parce qu'ils avaient l'habitude de voter de cette façon, et 28 %, parce que le lieu de vote était à proximité.
- La plupart des répondants (85 %) ayant voté à l'élection fédérale auraient probablement utilisé une autre méthode s'ils n'avaient pas pu recourir à la méthode choisie. Une personne sur 10 (10 %) estimait qu'il aurait été trop difficile de voter d'une autre façon.

¹ Voir la section 3. [Remarques](#) pour de l'information sur la surestimation habituelle de la participation électorale dans les sondages d'opinion publique.

Se rendre au lieu de scrutin

- Chez les électeurs ayant voté le jour de l'élection, un tiers (33 %) l'ont fait le matin (avant midi), 31 % l'après-midi (entre midi et 16 h), et 35 %, le soir (de 16 h à la fermeture du bureau de scrutin). Parmi les électeurs ayant voté par anticipation, un peu plus du tiers (36 %) ont voté le matin, 39 % l'après-midi, et 21 % le soir.
- Plus de 8 votants sur 10 (86 %) se sont rendus au bureau de scrutin à partir de la maison. Relativement peu de répondants se sont déplacés à partir de leur lieu de travail (10 %), de l'école (1 %) ou d'un autre endroit (2 %). La majorité des répondants (68 %) se sont rendus au lieu de scrutin en véhicule privé, et un peu plus du quart (28 %), en marchant. De faibles proportions ont employé d'autres modes de transport.
- Près de la moitié (49 %) des électeurs ayant voté en personne ont dit qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin, et pour près de 3 personnes sur 10 (29 %), il a fallu de 6 à 10 minutes. Presque tous les répondants (98 %) ont jugé raisonnable la distance à parcourir pour se rendre au lieu de scrutin, 85 % la trouvant très raisonnable.
- Pratiquement tous les répondants handicapés qui ont voté en personne (97 %) ont estimé que le lieu de scrutin était facile d'accès, 84 % ayant trouvé l'accès très facile.
- Presque tous les répondants qui ont voté en personne (98 %) ont estimé que l'immeuble convenait à la tenue d'une élection, la plupart (80 %) le considérant très convenable.
- En moyenne, il a fallu 12 minutes aux électeurs pour voter en personne, plus précisément 8 minutes le jour de l'élection et 16 minutes lors du vote par anticipation. La plupart de ces électeurs (90 %) ont jugé raisonnable le temps nécessaire pour voter.

Identification de l'électeur

- Neuf votants sur dix (91 %) ayant reçu une carte d'information de l'électeur l'ont apportée pour voter au lieu de scrutin.
- La grande majorité des répondants (95 %) ont présenté une seule pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement pour prouver leur identité et leur adresse au moment de voter. Plus précisément, 89 % ont utilisé leur permis de conduire, 5 % une pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement provincial ou territorial, et 1 %, une carte de services de la Colombie-Britannique.
- Dans le sondage en période électorale, 80 % des électeurs s'attendaient à ce qu'il soit très facile de satisfaire aux exigences d'identification, et 16 %, plutôt facile. Les attentes des électeurs ont été dépassées au moment du vote, 93 % des votants ayant estimé qu'il avait été très facile de satisfaire aux exigences, et 6 %, plutôt facile.

Expérience du vote par la poste

- Près de 9 répondants sur 10 ayant voté par la poste (87 %) ont fait une demande en ligne. La plupart ont trouvé très facile (78 %) ou plutôt facile (19 %) de demander une trousse de vote par la poste, et les deux tiers ont reçu leur trousse en trois jours (33 %) ou en quatre à cinq jours (34 %). Parmi les répondants, 89 % ont estimé que ce délai était raisonnable.
- Les trois quarts des répondants ayant voté par la poste (74 %) ont trouvé qu'il avait été très facile de remplir leur bulletin de vote avec la trousse, et 22 %, plutôt facile.

Services de votes accessibles

- Environ la moitié des électeurs handicapés (51 %) connaissaient les services et outils d'Élections Canada à leur disposition : 15 % en avaient un niveau de connaissance très élevé, et 37 %, élevé. Inversement, 3 répondants sur 10 (29 %) avaient une faible connaissance de ces services et outils, et 14 %, aucune connaissance.
- Peu d'électeurs handicapés ont affirmé avoir eu besoin d'information sur l'accessibilité durant l'élection. Plus précisément, 15 % ont eu besoin de renseignements sur l'accessibilité de leur lieu de scrutin, et 12 %, de renseignements sur les outils et services de vote accessibles. Ils étaient 78 % à trouver qu'il avait été très facile (41 %) ou plutôt facile (37 %) de trouver l'information requise.
- Parmi les votants handicapés, 8 % ont déclaré que quelqu'un les avait aidés à marquer leur bulletin de vote. De ce nombre, la plupart (85 %) se sont fait aider par le personnel d'Élections Canada; ils étaient presque tous (96 %) satisfaits de l'aide reçue.
- Peu d'électeurs handicapés ont signalé avoir utilisé des outils d'aide au vote. Ils ont surtout fait appel à la liste des candidats en gros caractères et à celle en braille; le taux d'utilisation de ces outils chez le public cible est respectivement de 10 % et de 9 %.
- Parmi les électeurs handicapés qui ont voté en personne, 8 sur 10 ont déclaré que le personnel d'Élections Canada avait été plutôt (25 %) ou très (55 %) sensible à leurs besoins lors du vote.

Services de vote

- Les votants faisant partie d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) étaient moins susceptibles que les autres de déclarer avoir reçu des services dans leur langue officielle principale. Plus précisément, 67 % des votants issus d'une CLOSM anglophone ont déclaré avoir été servis en anglais, ou en anglais et en français, et 64 % des votants issus d'une CLOSM francophone, l'avoir été au moins en partie en français.
- Presque tous les votants (99 %) étaient satisfaits de la langue officielle dans laquelle ils avaient été servis par Élections Canada. Le degré de satisfaction était toutefois plus faible chez les votants issus de CLOSM, soit 95 % chez les votants issus d'une CLOSM anglophone et 91 % chez ceux issus d'une CLOSM francophone.
- La vaste majorité des votants (97 %) étaient satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada lors du vote : 83 % étaient très satisfaits, et 14 % plutôt satisfaits.
- Pratiquement tous les répondants ayant voté ont trouvé qu'il avait été facile de le faire (98 %, dont 87 % ayant trouvé la chose très facile) et étaient satisfaits de leur expérience de vote (96 %, dont 80 % étant très satisfaits).

Intégrité électorale

- La plupart des répondants (86 %) estimaient qu'Élections Canada avait géré l'élection fédérale du 28 avril 2025 de façon équitable. Plus précisément, 66 % considéraient que la gestion avait été très équitable, et 20 % plutôt équitable.
- Les 7 % de répondants ayant eu l'impression que l'élection n'avait pas été gérée de manière équitable ont plus souvent exprimé des inquiétudes liées à l'exactitude ou à l'intégrité du dépouillement des votes (12 %), des plaintes sur le nombre de candidats² figurant sur le bulletin de

² Le bulletin de vote de la circonscription de Carleton comptait 91 candidats.

vote dans la circonscription de Carleton (11 %) et des allégations générales selon lesquelles il y aurait eu tricherie ou que l'élection ait été « truquée » (10 %).

- Dans l'ensemble, les électeurs avaient grandement confiance en l'exactitude des résultats de l'élection dans leur circonscription : le niveau de confiance était élevé chez 86 % d'entre eux, dont 61 % très élevé.
- Neuf électeurs sur 10 (89 %) avaient assez ou beaucoup confiance que leur bulletin de vote est tenu secret lors d'une élection fédérale, et 8 sur 10 (82 %) avaient confiance qu'Élections Canada gérait les élections de manière impartiale et non partisane. Pour d'autres facettes du processus électoral, les majorités étaient moins grandes : 72 % des répondants avaient confiance que les cas de fraude et d'autres infractions aux lois électorales fédérales fassent l'objet d'enquêtes en bonne et due forme, et 64 %, que l'argent amassé et dépensé par les candidats et les partis pendant une élection fédérale fasse l'objet d'un contrôle et d'une vérification efficaces.
- Les répondants au sondage postélectoral avaient davantage confiance en Élections Canada que ceux au sondage en période électorale. Durant la période électorale, 83 % des électeurs avaient confiance en Élections Canada (38 % beaucoup et 45 % assez confiance). Dans le sondage postélectoral, ce pourcentage a monté à 86 %, soit 58 % beaucoup et 28 % assez confiance.
- Les trois quarts des répondants (75 %) aux sondages en période électorale et en période postélectorale ont déclaré être au moins plutôt satisfaits de la vie démocratique au Canada. Cependant, il y avait une plus forte proportion de personnes se disant très satisfaites dans le sondage postélectoral (41 %, contre 32 % dans le sondage en période électorale).
- Près des trois quarts des répondants (73 %) aux sondages en période électorale et en période postélectorale considéraient le scrutin au Canada comme sûr et fiable. Pour le vote par la poste, 41 % des répondants au sondage en période électorale et 39 % de ceux au sondage en période postélectorale estimaient cette méthode sûre et fiable.
- Dans le sondage postélectoral, un peu plus de 6 répondants sur 10 (62 %) considéraient que, selon ce qu'ils avaient vu ou entendu récemment, la diffusion de fausses informations en ligne avait été un problème lors de l'élection de 2025. Un peu plus de la moitié (52 %) jugeait qu'il y avait eu des problèmes d'ingérence étrangère de pays ou de groupes étrangers qui tentaient d'influencer les opinions politiques des Canadiens lors de l'élection. Plus de 4 répondants sur 10 ont parlé de problèmes d'ingérence étrangère dans la sélection des candidats (46 %), de contenu généré par l'IA comme des hypertrucages (45 %) et d'utilisation de fonds étrangers pour influencer la politique canadienne (45 %). Une faible proportion de répondants (24 %) considérait qu'il y avait eu des problèmes de piratage des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection.
- Même s'ils estimaient qu'il y avait eu certains problèmes d'ingérence, la plupart des répondants au sondage postélectoral ne croyaient pas que ceux-ci avaient beaucoup influé sur le résultat de l'élection. Plus d'un tiers (36 %) jugeaient que les problèmes de fausses informations avaient eu un impact majeur (12 %) ou modéré (23 %) sur le résultat de l'élection de 2025, et 29 %, que les problèmes d'influence étrangère avaient eu un impact majeur (11 %) ou modéré (19 %). Un quart des répondants estimaient que des problèmes d'ingérence dans la sélection des candidats (26 %), du contenu trompeur généré par l'IA (25 %) et des fonds étrangers (25 %) avaient eu au moins un impact modéré sur le résultat de l'élection, alors que 15 % pensaient que des problèmes de piratage par des entités étrangères avaient eu au moins un impact modéré.
- À la question de savoir si, dans leur communauté, des gouvernements ou groupes étrangers tentaient d'intimider les Canadiens pour qu'ils votent d'une certaine façon ou ne votent pas, plus du

tiers (35 %) ont affirmé que c'était un problème majeur (12 %) ou modéré (23 %). Un quart (25 %) considéraient que c'était un problème mineur, 23 % pensaient qu'il n'y avait aucun problème, et 16 % ne savaient pas.

Technologies de vote et communications politiques

- Les électeurs avaient des avis partagés sur les méthodes de dépouillement des votes à privilégier : 38 % préféraient un dépouillement manuel, 30 % une machine de dépouillement, et 26 % n'avaient aucune préférence. Concernant les listes électorales que les préposés au scrutin utilisent pour savoir qui a déjà voté, 41 % des électeurs préféraient les listes papier, 23 % les listes informatiques, et 31 % n'avaient aucune préférence.
- La majorité des répondants (55 %) jugeaient le vote par Internet risqué, alors que 2 sur 10 (20 %) estimaient que cette méthode était sécuritaire, et une proportion semblable (22 %) était incertaine. Les avis divergeaient quant à savoir s'il fallait rendre possible le vote par Internet aux élections fédérales : 43 % étaient d'accord que les électeurs devraient avoir cette possibilité, et près de la moitié (47 %) étaient en désaccord.
- Parmi les répondants, 39 % ont signalé avoir été contacté par un parti politique ou un candidat à l'élection 2025. Ceux qui avaient été contactés ont mentionné divers moyens d'être contacté, le plus souvent en personne (43 %), comme au moyen de porte-à-porte.

Introduction

Élections Canada (EC) a chargé Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) et Advanis de mener une recherche pour l'aider à évaluer la 45^e élection générale (EG) fédérale.

1. Contexte et objectifs

EC est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Il a pour mandat de tenir les élections générales (EG), les élections partielles et les référendums fédéraux, d'administrer le régime de financement politique prévu dans la *Loi électorale du Canada*, de surveiller l'observation de la loi, et de mener des campagnes pour informer le public sur le processus électoral.

En contexte d'EG fédérale, EC réalise des études sur les électeurs qui servent à l'élaboration et à l'évaluation de ses programmes et services ainsi qu'à la préparation des rapports remis par le directeur général des élections au Parlement.

L'Étude nationale auprès des électeurs (ENE) 2025 est l'une des études sur l'opinion publique qu'EC a réalisées pour la 45^e EG, tenue le 28 avril 2025. L'ENE mesure les valeurs, les opinions et les attitudes des électeurs relativement à divers enjeux électoraux, leur connaissance et leur expérience du processus électoral de même que leurs attentes à l'égard de celui-ci, ainsi que leur satisfaction par rapport aux communications, aux services et aux programmes d'EC.

L'ENE comprend un sondage longitudinal national mené en deux vagues (période électorale et période postélectorale) et un sondage postélectoral mené auprès d'un échantillon discret. Le public cible des deux sondages était les électeurs habilités à voter (c.-à-d. les citoyens canadiens âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin).

Ce rapport présente les résultats concernant les points de vue des électeurs sur l'administration de la 45^e élection générale, leur expérience de vote et leur avis sur les enjeux de politiques publiques liés aux élections, notamment :

- la participation à la vie politique et l'engagement civique;
- les attentes et les expériences concernant l'inscription et le vote;
- les expériences et le niveau de satisfaction par rapport aux services d'EC;
- la confiance globale accordée à EC et à l'administration équitable de l'élection;
- les préoccupations concernant l'intégrité électorale, notamment l'ingérence et la désinformation;
- les technologies de vote et les communications politiques.

D'autres résultats de l'ENE concernant la 45^e EG, ainsi que la méthodologie détaillée, se trouvent dans les rapports suivants :

1. Le *Rapport sur la Campagne d'information des électeurs et les connaissances des électeurs*, qui présente les résultats sur la mesure dans laquelle les répondants se souvenaient de la Campagne d'information des électeurs menée par EC durant la 45^e EG.

2. Le *Rapport de méthodologie*, qui décrit les instruments de recherche ainsi que les méthodes employées pour réaliser la recherche et produire les données.

2. Méthodologie

Deux sondages en ligne ont été effectués entre mars et juin 2025 : un en période électorale, l'autre immédiatement après la 45^e EG. Ces sondages comportaient des échantillons longitudinaux, complémentaires et discrets, certains probabilistes, d'autres non. Figurent ci-dessous les renseignements techniques associés à chaque vague de sondage.

Vague	Échantillon	Source et type	Période de réalisation	Taille de l'échantillon	Durée du sondage (minutes)
1	E1 – Longitudinal	Léger Opinion (non probabiliste)	Période électorale : du 25 mars au 27 avril	38 247	10
2a	E1 – Longitudinal	Léger Opinion (non probabiliste)	Période postélectorale : du 29 avril au 22 mai	19 256	10
2b	E2 – Complémentaire	Léger Opinion (non probabiliste) Rep Data (non probabiliste) Médias sociaux (non probabiliste) Échantillon populationnel aléatoire (EPA) ³ (suréchantillon)	Période postélectorale : du 30 avril au 5 juin	333	16
2b	E3 – Discret	EPA (probabiliste)	Période postélectorale : du 30 avril au 5 juin	10 769	16

Le sondage en période électorale (vague 1) a pris la forme d'une enquête à échantillon représentatif quotidien en cinq phases. Les questions évoluaient en fonction de la date, des étapes de la période électorale et des phases publicitaires de la Campagne d'information des électeurs :

- Du 25⁴ au 31 mars : phase initiale de l'élection (vague 1a);
- Du 1^{er} au 7 avril : phase d'inscription (vague 1b);

³ Échantillon populationnel aléatoire (EPA) exclusif d'Advanis.

⁴ La délivrance du bref a eu lieu le dimanche 23 mars 2025. Le premier jour du sondage a été le 25 mars 2025. Ce jour-là, le sondage de la vague 1 a été mis à l'essai, puis a été réellement lancé le lendemain, soit le 26 mars 2025.

- Du 8 au 14 avril : phase des cartes d'information de l'électeur (vague 1c);
- Du 15 au 21 avril : phase du vote à l'avance (vague 1d);
- Du 22 au 27 avril : phase du jour de l'élection (vague 1e).

Les données du sondage ont été pondérées pour refléter la composition démographique de l'électorat. Cette pondération s'est faite en deux temps : premièrement, les données ont été ajustées pour tenir compte du modèle de l'étude, du taux de répondants admissibles et des non-répondants. Ensuite, une stratification réalisée a posteriori a permis d'établir la correspondance entre les résultats et les caractéristiques démographiques connues (âge, genre, province ou territoire et identité autochtone).

Comme la méthodologie reposait à la fois sur des échantillons probabilistes et non probabilistes, il est impossible d'évaluer l'erreur d'échantillonnage de l'échantillon total ainsi que d'établir, à partir des résultats globaux, des projections statistiques applicables à l'ensemble de l'électorat. Cependant, une marge d'erreur d'échantillonnage peut être obtenue pour l'échantillon probabiliste discret du sondage. En effet, vu la taille de l'échantillon, cette marge est inférieure à 1 %. Les marges d'erreur des sous-groupes sont plus importantes.

Une description détaillée de la méthodologie, notamment les instruments de recherche et les éléments de la campagne testés, se trouve dans d'autres rapports.

3. Remarques

- La recherche repose sur la participation électorale déclarée par les répondants, laquelle est habituellement surreprésentée dans les sondages d'opinion publique. Pour la 45^e EG, le taux de participation déclaré était de 88 %, et le taux de participation des électeurs inscrits, de 69 %⁵. La portée de cette recherche est donc limitée par la surreprésentation des votants dans l'échantillon. Deux facteurs peuvent expliquer cette surreprésentation : d'abord, les personnes qui votent sont possiblement plus enclines que les non-votants à participer à une étude sur le vote, particulièrement lorsqu'il y a plusieurs vagues de sondage (biais dans les réponses). Ensuite, les personnes qui n'ont pas voté peuvent tout de même déclarer l'avoir fait, simplement pour se présenter sous un jour favorable (biais de désirabilité sociale).
- Dans le rapport, le terme « électeur » désigne les participants à la recherche qui étaient habilités à voter à la 45^e EG (tous les répondants au sondage), et le terme « votant », ceux qui ont déclaré avoir voté à la 45^e EG.
- Le rapport repose sur les données provenant du sondage en période électorale (vague 1) et des sondages postélectorales (vague 2).
- Tous les résultats sont exprimés en pourcentage, sauf indication contraire. Les pourcentages ne totalisent pas toujours 100 % en raison des nombres arrondis ou des réponses multiples.
- Le nombre de répondants varie, certaines questions ayant été posées à des sous-échantillons et à différentes vagues.

⁵ Voir [le tableau « Nombre de bulletins de vote déposés et participation électorale » des résultats officiels du scrutin de la 45^e EG](#).

- Les résultats associés aux sous-groupes suivants reflètent diverses variables démographiques, comportementales et attitudinales :
 - Électeurs handicapés : Répondants identifiés en fonction de leurs incapacités fonctionnelles, donc de leur difficulté à réaliser diverses activités, et regroupés pour arriver à une mesure unique de la gravité globale de l'incapacité, sur une échelle allant de l'absence d'incapacité à une incapacité très sévère, en passant par une incapacité légère.
 - Électeurs autochtones : Répondants ayant déclaré être membres des Premières Nations, Inuits ou Métis.
 - Néo-Canadiens : Immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne après la 44^e EG, en 2021. Sont considérés comme des immigrants établis les électeurs ayant obtenu la leur avant la 44^e EG.
 - Jeunes étudiants : Jeunes de 18 à 34 ans qui étaient aux études lors de la réalisation de l'étude.
 - Jeunes NEET : Jeunes de 18 à 34 ans qui n'occupaient pas un emploi et n'étaient ni aux études ni en formation lors de la réalisation de l'étude.
 - Personnes appartenant à un groupe racisé : Personnes ayant déclaré ne pas être blanches ou autochtones. Les électeurs non racisés sont ceux ayant déclaré être blancs⁶.
- Les différences entre les sous-groupes ne sont mentionnées qu'en cas d'écart statistiquement significatif, quand le seuil de confiance est de 95 % et que la taille de l'échantillon (n) est supérieure à 30. Si un ou plusieurs éléments d'un sous-groupe sont omis dans l'analyse des différences dans le sous-groupe, cela signifie que les différences n'étaient pas notables.
- Des comparaisons avec les résultats d'études antérieures sont incluses lorsque possible, notamment avec l'[Étude nationale auprès des électeurs à la suite de la 44^e élection générale fédérale canadienne](#) de 2021 et l'[Étude nationale auprès des électeurs pour la 43^e élection générale fédérale canadienne](#) de 2019.

⁶ Le sens de « personne appartenant à un groupe racisé » s'inspire de la définition de « minorités visibles » dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Résultats détaillés

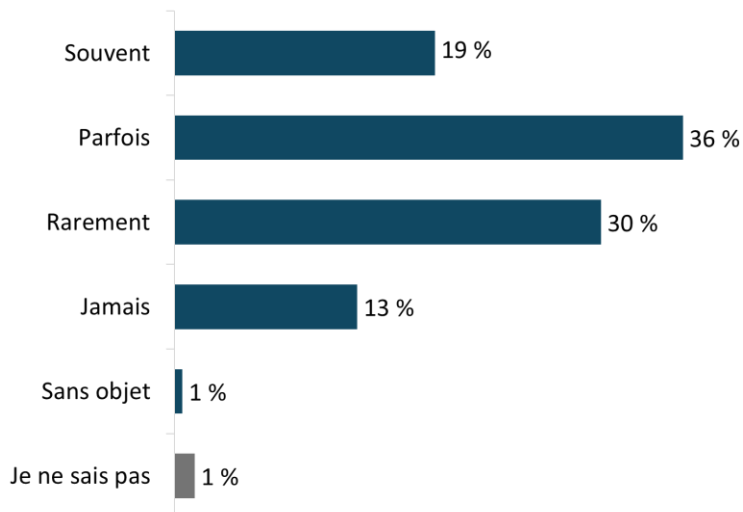
1. Engagement civique et participation à la vie politique

Cette section présente les résultats ayant trait à l'opinion des répondants au sondage en période électorale sur la politique et le vote ainsi qu'à leur comportement électoral passé.

Une majorité d'électeurs ont parfois ou souvent discuté de politique à la maison lorsqu'ils étaient jeunes

Dans le sondage en période électorale, 55 % des répondants ont affirmé avoir discuté souvent (19 %) ou parfois (36 %) de politique ou du gouvernement à la maison lorsqu'ils étaient jeunes. Et 43 % avaient rarement (30 %) ou jamais (13 %) eu de telles discussions.

Figure 1 : Socialisation politique



Q. Lorsque vous étiez jeune, à quelle fréquence parliez-vous de politique ou du gouvernement à la maison? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

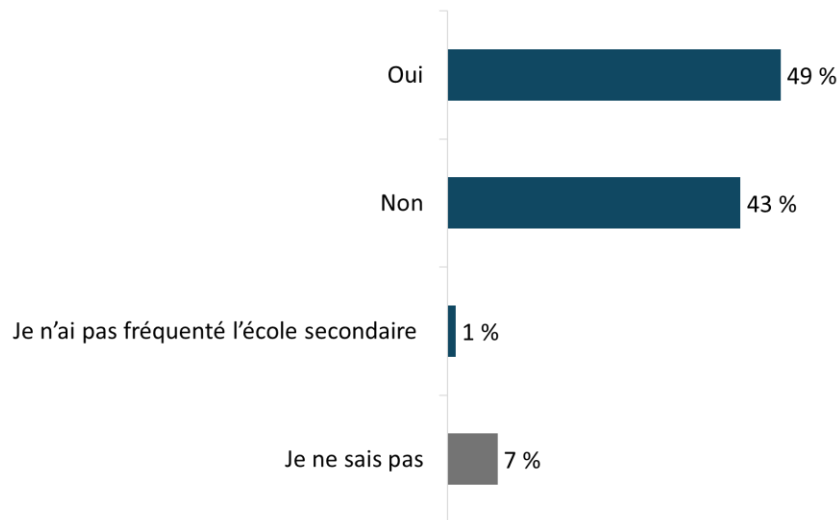
Les sous-groupes d'électeurs suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir discuté souvent ou parfois de politique ou du gouvernement à la maison lorsqu'ils étaient jeunes :

- Les électeurs du Québec (47 %) et les électeurs des provinces de l'Atlantique (51 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 55 % à 60 %);
- Les femmes (50 %, comparativement à 66 % des personnes non binaires et transgenres, et à 61 % des hommes);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (41 %) ou fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (50 %), comparativement aux diplômés universitaires (65 %).

Près de la moitié des répondants ont suivi des cours d'éducation civique au secondaire

Dans le sondage en période électorale, près de la moitié des répondants (49 %) ont déclaré avoir suivi à l'école secondaire des cours sur le gouvernement, la politique et la démocratie. Un peu plus de 4 personnes sur 10 (43 %) n'en avaient pas suivi, 7 % n'étaient pas certaines d'en avoir suivi et 1 % n'avaient pas fréquenté l'école secondaire.

Figure 2 : Éducation civique



Q. À l'école secondaire, avez-vous suivi des cours sur le gouvernement, la politique et la démocratie? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

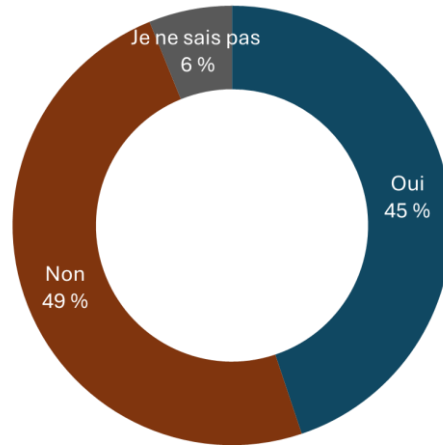
Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir suivi des cours d'éducation civique au secondaire :

- Les électeurs du Québec (29 %) et les électeurs des provinces de l'Atlantique (45 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 53 % à 65 %);
- Les femmes (46 %, comparativement à 71 % des personnes non binaires et transgenres, et à 52 % des hommes);
- Les personnes de 55 ans ou plus (39 %, comparativement à 60 % des personnes de 18 à 34 ans et à 54 % des personnes de 35 à 54 ans).

Beaucoup de jeunes électeurs ont participé à des simulations d'élections

Dans le sondage en période électorale, 45 % des jeunes de 18 à 34 ans ont affirmé avoir participé à une simulation d'élections à l'école primaire ou secondaire, comme Vote étudiant. Près de la moitié (49 %) n'avaient pas pris part à ce type de simulation, et 6 % n'étaient pas certains.

Figure 3 : Participation à des simulations d'élections



Q. Avez-vous participé à une simulation d'élections à l'école primaire ou secondaire, par exemple Vote étudiant?
Base : n = 7 381 (répondants de 18 à 34 ans) [Vague 1]

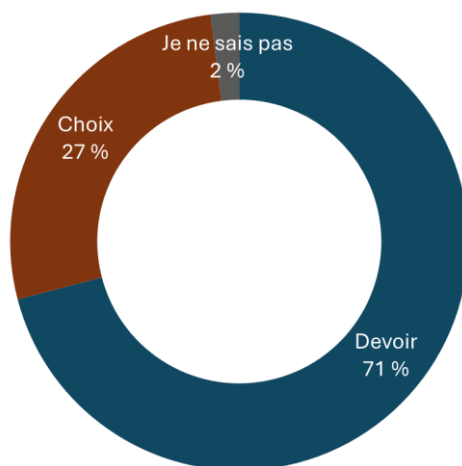
Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir participé à une simulation d'élections :

- Les jeunes électeurs de l'Alberta (53 %), comparativement aux jeunes d'ailleurs au Canada (de 40 % à 46 %);
- Les personnes ayant suivi des cours d'éducation civique à l'école secondaire (57 %, comparativement à 29 % des personnes n'en ayant pas suivi).

La plupart des répondants considèrent le vote comme un devoir

Pour 7 répondants sur 10 (71 %) au sondage en période électorale, le vote est d'abord et avant tout comme un devoir, ce qui représente une baisse par rapport à la 44^e EG de 2021, où ce chiffre atteignait 79%. Pour un peu plus du quart (27 %), le vote est un choix.

Figure 4 : Considération du vote comme un choix ou un devoir



Q. Pour vous personnellement, est-ce que voter est surtout un devoir ou un choix? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de considérer le vote comme un devoir :

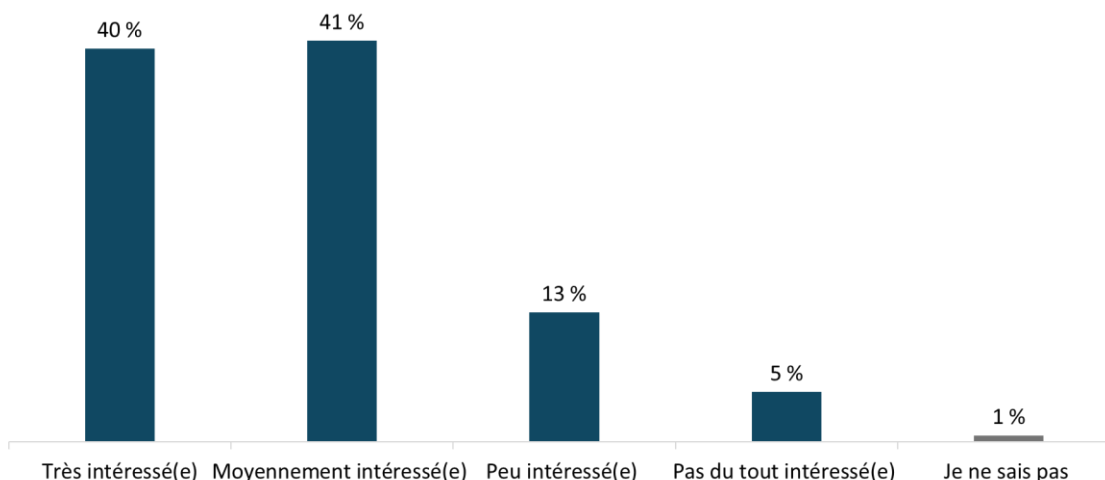
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (55 %, comparativement à 71 % des répondants ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 78 % des diplômés universitaires);
- Les électeurs de 18 à 34 ans (62 %) et les électeurs de 35 à 54 ans (67 %), comparativement aux électeurs de 55 ans ou plus (78 %);
- Les jeunes NEET (46 %), comparativement aux jeunes étudiants (64 %) et aux jeunes travaillant à temps plein (67 %);
- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (60 %), comparativement aux électeurs ayant une incapacité légère ou modérée (70 %) ou n'ayant aucune incapacité (73 %);
- Les électeurs autochtones (56 %, comparativement à 71 % des électeurs non autochtones).

Les électeurs du Québec étaient *plus* susceptibles de considérer le vote comme un devoir (77 %), comparativement aux électeurs du reste du Canada (de 66 % à 71 %).

Huit répondants sur dix sont moyennement intéressés par la politique

Selon le sondage en période électorale, la grande majorité des répondants sont moyennement (41 %) ou très (40 %) intéressés par la politique. Une faible minorité est peu (13 %) ou pas du tout (5 %) intéressée.

Figure 5 : Intérêt pour la politique



Q. En règle générale, dans quelle mesure êtes-vous intéressé(e) par la politique? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'être très intéressés par la politique :

- Les femmes (32 %, comparativement à 46 % des personnes non binaires et transgenres, et à 49 % des hommes);
- Les personnes de 18 à 34 ans (29 %, comparativement à 36 % des personnes de 35 à 54 ans et à 50 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les jeunes NEET (19 %) et les jeunes étudiants (24 %), comparativement aux jeunes travaillant à temps plein (35 %);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (34 %), comparativement à 43 % des personnes n'ayant aucune incapacité et à 38 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée;
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (28 %) ou fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (37 %), comparativement aux diplômés universitaires (48 %).

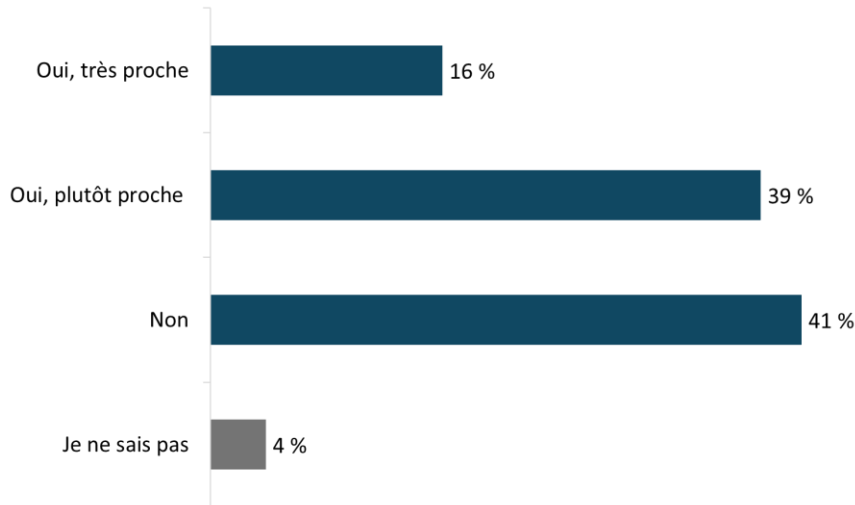
Les répondants suivants, eux, étaient *plus* susceptibles d'être très intéressés par la politique :

- Les personnes ayant suivi des cours d'éducation civique au secondaire (47 %), comparativement aux personnes n'en ayant pas suivi (35 %);
- Les personnes qui considéraient le vote plus comme un devoir (47 %), comparativement aux personnes le voyant surtout comme un choix (26 %).

Une faible majorité de répondants se sentent au moins plutôt proches d'un parti politique

Un peu plus de la moitié des répondants au sondage en période électorale se sentaient plutôt (39 %) ou très proches (16 %) d'un parti politique fédéral. Quatre répondants sur dix (41 %) ne se sentaient proches d'aucun parti, et 4 % ont répondu « Je ne sais pas ».

Figure 6 : Affinité à l'égard d'un parti



Q. Vous sentez-vous très ou plutôt proche d'un parti politique fédéral en particulier? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles de ne pas se sentir proches d'un parti politique :

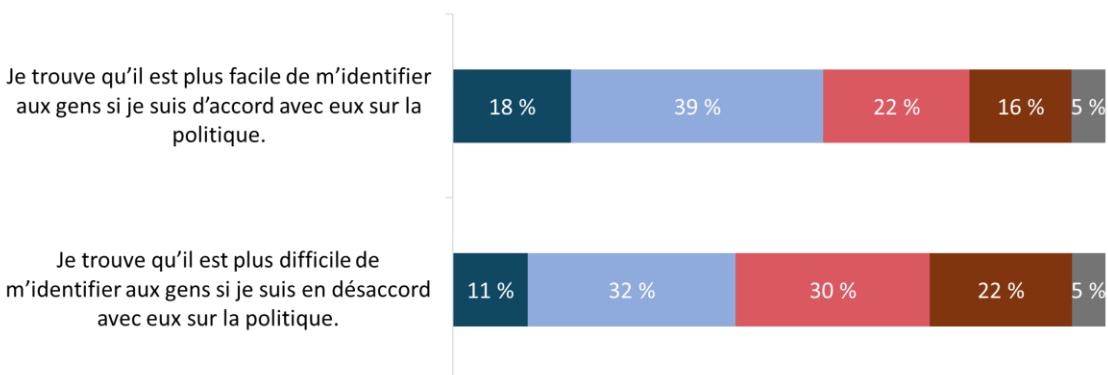
- Les électeurs du Québec (52 %) et les électeurs des provinces de l'Atlantique (44 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 36 % à 39 %);
- Les personnes de 35 à 54 ans (46 %, comparativement à 38 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les femmes (44 %, comparativement à 38 % des personnes non binaires et transgenres, et à 38 % des hommes);
- Les personnes n'ayant pas suivi de cours d'éducation civique au secondaire (48 %, comparativement à 36 % des personnes en ayant suivi).

Le plus souvent, les électeurs trouvent qu'il est plus facile de s'entendre avec les gens de même orientation politique qu'il est difficile de s'entendre avec les gens d'orientation différente

Dans le sondage en période électorale, près de 6 répondants sur 10 (57 %) jugeaient plus facile de s'identifier aux gens s'ils sont d'accord avec eux sur la politique, dans une mesure modérée (39 %) ou une large mesure (18 %). Et un peu plus de 4 répondants sur 10 estimaient plus difficile de s'identifier aux gens s'ils sont en désaccord avec eux sur la politique, dans une mesure modérée (32 %) et une large mesure (11 %).

Figure 7 : Polarisation affective

■ Dans une large mesure ■ Dans une mesure modérée ■ Dans une faible mesure ■ Pas du tout ■ Je ne sais pas



Q. En pensant aux Canadiens avec lesquels vous pourriez être en accord ou en désaccord sur la politique, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes? a) Je trouve qu'il est plus facile de m'identifier aux gens si je suis d'accord avec eux sur la politique. / b) Je trouve qu'il est plus difficile de m'identifier aux gens si je suis en désaccord avec eux sur la politique. Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

Les réponses à ces deux affirmations ont été regroupées dans une échelle de polarisation politique affective allant des personnes qui étaient considérablement d'accord⁷ avec les deux affirmations (personnes fortement polarisées dans leur identification aux gens sur le plan politique) aux personnes peu ou pas du tout d'accord avec les deux affirmations (personnes non polarisées). Quand les réponses se situaient entre ces deux extrêmes, les personnes étaient considérées comme moyennement polarisées.

Selon cette définition, dans le sondage en période électorale, la majorité relative (42 %) des répondants n'était pas polarisée dans son identification aux gens sur le plan politique, 39 % des répondants étaient plutôt polarisés, et 18 % des répondants, très polarisés.

Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'être très polarisés dans leur identification aux gens sur le plan politique :

- Les personnes de 18 à 34 ans (27 %, comparativement à 18 % des personnes de 35 à 54 ans et à 14 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les électeurs autochtones (26 %), comparativement aux électeurs non autochtones (18 %);
- Les personnes qui s'intéressent à la politique (21 %), comparativement aux personnes qui ne s'y intéressent pas (9 %);
- Les personnes qui étaient certaines de voter (20 %) ou qui avaient voté au début de la période électorale (20 %), comparativement aux personnes qui n'allaient probablement pas voter ou qui étaient certaines de ne pas voter (8 %);
- Les personnes qui se sentent très proches d'un parti politique (37 %), comparativement aux personnes qui se sentent plutôt proches (20 %) ou pas proches d'un parti (11 %).

⁷ Autrement dit, ces personnes étaient d'accord dans une large mesure avec une des affirmations, et dans une mesure modérée ou plus, avec l'autre affirmation.

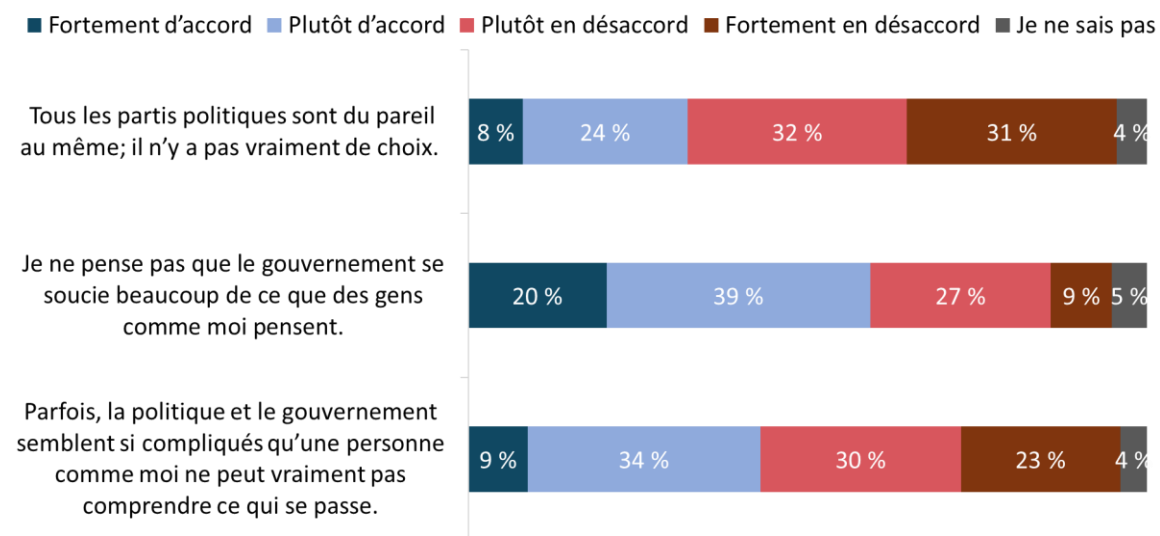
Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles de ne pas être polarisés dans leur identification aux gens sur le plan politique :

- Les électeurs des provinces de l'Atlantique (49 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 39 % à 42 %);
- Les électeurs des régions rurales (46 %), comparativement aux électeurs des régions urbaines (41 %);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (51 %) ou ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (46 %), comparativement aux diplômés universitaires (34 %);
- Les personnes non intéressées par la politique (64 %), comparativement aux personnes s'y intéressant (37 %);
- Les personnes qui ne se sentent pas proches d'un parti politique en particulier (55 %), comparativement aux personnes qui sentent plutôt (33 %) ou très proches (22 %) d'un parti.

Avis partagés sur la capacité à comprendre et à influencer la politique

Dans le sondage en période électorale, une majorité de répondants estimaient que le Canada offre des choix politiques significatifs et que la politique est compréhensible. En effet, près des deux tiers (63 %) sont plutôt (32 %) ou fortement (31 %) en désaccord avec l'idée que tous les partis politiques sont du pareil au même, et une faible majorité (53 %) est plutôt (30 %) ou fortement (23 %) en désaccord avec l'énoncé voulant que la politique et le gouvernement soient trop difficiles à comprendre. En revanche, près de 6 répondants sur 10 (59 %) considéraient que le gouvernement ne répond pas à leurs besoins : 39 % des répondants étant plutôt d'accord, et 20 %, fortement d'accord, avec l'idée que le gouvernement se soucie peu de ce que des gens comme eux pensent.

Figure 8 : Efficacité de la politique



Q. En pensant au gouvernement et à la politique au Canada, dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants? a) Tous les partis politiques sont du pareil au même; il n'y a pas vraiment de

choix. / b) Je ne pense pas que le gouvernement se soucie beaucoup de ce que des gens comme moi pensent. /
c) Parfois, la politique et le gouvernement semblent si compliqués qu'une personne comme moi ne peut vraiment pas comprendre ce qui se passe. Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

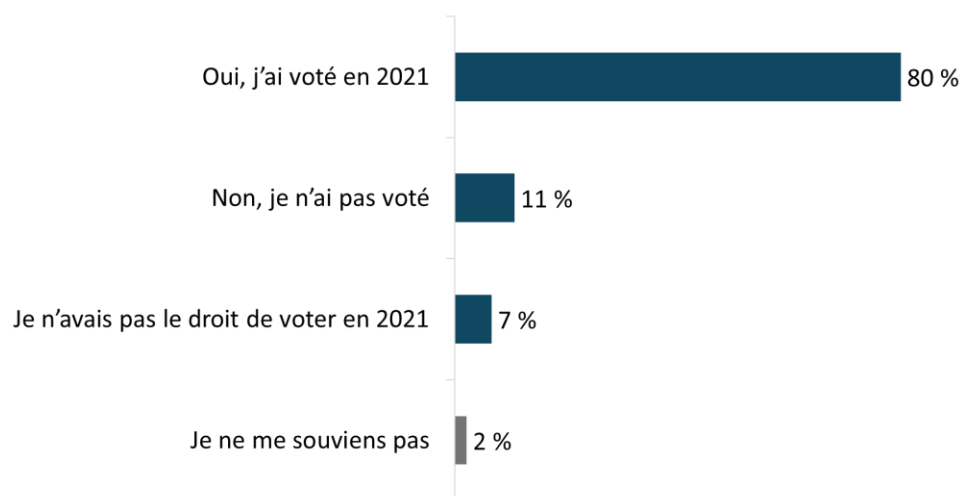
Il y a lieu de souligner les différences suivantes entre les sous-groupes :

- Plus son incapacité est sévère, plus une personne est susceptible de considérer que tous les partis politiques sont du pareil au même. La proportion de gens pensant ainsi allait de 30 % chez les personnes n'ayant aucune incapacité à 51 % chez celles ayant une incapacité très sévère, et était plus élevée chez les électeurs autochtones (42 %) et les personnes appartenant à un groupe racisé (42 %) que chez les électeurs non racisés (31 %).
- La probabilité qu'une personne pense que le gouvernement se soucie peu des gens comme elle était plus élevée chez les répondants suivants :
 - Les électeurs de l'Alberta (66 %) et les électeurs du Manitoba et de la Saskatchewan (64 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 57 % à 58 %);
 - Les personnes non binaires et transgenres (79 %), comparativement aux hommes (60 %) et aux femmes (59 %);
 - Les électeurs autochtones (68 %), comparativement aux électeurs non autochtones (59 %).
- La probabilité qu'une personne ait l'impression que la politique et le gouvernement sont trop compliqués à comprendre était plus élevée chez les répondants suivants :
 - Les néo-Canadiens (62 %), comparativement aux immigrants établis (47 %) et aux citoyens canadiens de naissance (42 %);
 - Les jeunes de 18 à 24 ans (60 %) et les jeunes de 25 à 34 ans (52 %), comparativement aux personnes de 35 ans ou plus (39 %);
 - Les électeurs autochtones (54 %) et les personnes appartenant à un groupe racisé (56 %), comparativement aux électeurs non racisés (40 %);
 - Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (54 %), comparativement aux personnes ayant une incapacité légère ou modérée (46 %) ou n'ayant aucune incapacité (39 %);
 - Les femmes (43 %), comparativement aux hommes (55 %).

La plupart des répondants ont voté à l'élection fédérale de 2021

Dans le sondage en période électorale, 8 répondants sur 10 (80 %) ont dit avoir voté à l'élection fédérale précédente (en 2021). Parmi le reste des personnes sondées, 11 % n'avaient pas voté en 2021, 7 % n'avaient pas le droit de voter, et 2 % ne se souvenaient pas s'ils avaient voté.

Figure 9 : Vote à l'élection fédérale précédente



Q. Avez-vous voté à l'élection générale fédérale précédente qui a eu lieu le 20 septembre 2021? Base : n = 38 247 (tous les répondants qui pouvaient voter, selon leur année de naissance et leur citoyenneté) [Vague 1]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir voté à l'élection générale fédérale de 2021 :

- Les jeunes de 18 à 24 ans (34 %) et les jeunes de 25 à 34 ans (75 %), comparativement aux personnes de 35 ans ou plus (87 %)⁸;
- Les électeurs autochtones (68 %), comparativement aux électeurs non autochtones (81 %);
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (66 %, comparativement à 80 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 87 % des diplômés universitaires);
- Les personnes qui considéraient le vote comme un choix (61 %), comparativement aux personnes le voyant comme un devoir (90 %);
- Les électeurs qui n'étaient pas intéressés par la politique (60 %, comparativement à 85 % des électeurs s'y intéressant).

⁸ Soulignons que 46 % des répondants de 18 à 24 ans n'avaient pas le droit de voter en 2021, comparativement à 6 % des personnes de 25 à 34 ans et à 2 % des personnes de 35 ans ou plus.

2. Inscription des électeurs

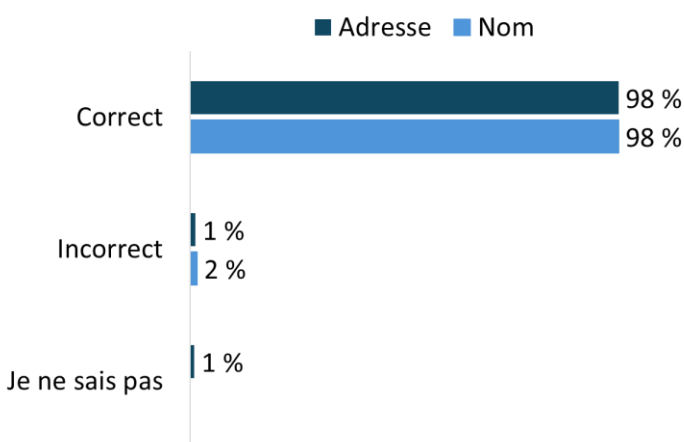
Cette section détaille l'expérience et les connaissances des électeurs relativement à l'inscription pendant et après l'élection fédérale 2025.

Une grande majorité des électeurs ont reçu une carte d'information de l'électeur; cette carte était exacte, selon presque tous les répondants

Après l'élection, 9 électeurs sur 10 (91 %) ont dit avoir reçu une carte d'information de l'électeur (CIE) par la poste. Cette carte, qui leur était adressée personnellement, visait à les aviser de leur inscription⁹.

La grande majorité des répondants (98 %) ont déclaré que le nom et l'adresse figurant sur la CIE étaient exacts.

Figure 10 : Exactitude des renseignements personnels figurant sur la carte d'information de l'électeur



Q. Les renseignements suivants étaient-ils exacts sur la carte que vous avez reçue? a) Votre nom; b) Votre adresse.
Base : n = 27 875 (personnes ayant reçu une carte d'information de l'électeur) [Vagues 1 et 2]

Parmi les répondants ayant reçu une CIE, les jeunes de 18 à 34 ans étaient moins susceptibles d'avoir reçu une CIE indiquant leur nom et leur adresse exacts (96 % dans chaque cas) comparativement aux personnes de 35 ans ou plus (99 % dans chaque cas). Les électeurs non binaires et transgenres étaient moins susceptibles d'avoir reçu une CIE indiquant leur adresse exacte (94 %, comparativement à 98 % chez les femmes et les hommes), de même que les électeurs ayant déménagé dans les 12 derniers mois (95 %, comparativement à 99 % des électeurs qui n'avaient pas déménagé).

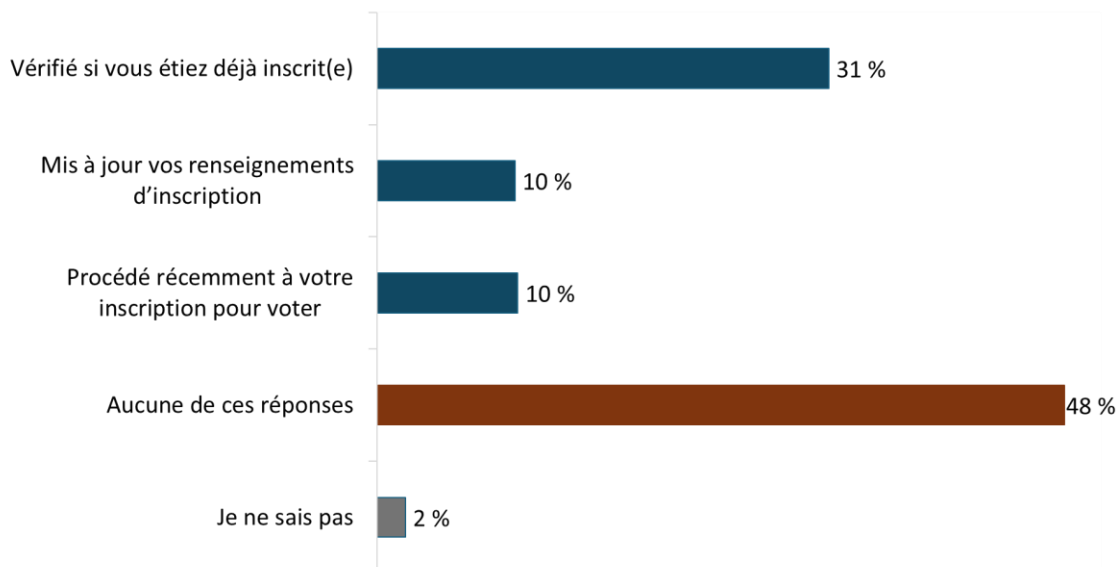
La moitié des électeurs ont pris des mesures pour s'assurer qu'ils étaient inscrits

En ce qui concerne l'inscription pour voter à l'élection fédérale, près du tiers des répondants ont vérifié s'ils étaient inscrits et ont constaté que c'était déjà le cas (31 %, inférieur à 36 % après l'élection de 2021). Un électeur sur dix a dit avoir mis à jour ses renseignements d'inscription (10 %, semblable à 8 % en 2021), et la même proportion s'est inscrite pour voter (10 %, supérieur à 6 % en 2021). La plupart

⁹ Les résultats sur les électeurs qui se rappelaient avoir reçu une CIE et l'avoir utilisée pour savoir où et quand voter sont détaillés dans le *Rapport sur la Campagne d'information des électeurs et les connaissances des électeurs* de l'ENE.

des répondants ne se sont pas inscrits, n'ont pas vérifié leur inscription ou n'ont pas mis à jour leurs renseignements (48 %, soit le même pourcentage qu'en 2021).

Figure 11 : Mesures prises par les électeurs pour vérifier leur inscription



Q. Qu'avez-vous fait pour vous assurer que vous étiez inscrit(e) pour voter à cette élection fédérale? Avez-vous...?
Base : n = 30 290 (tous les répondants au courant de l'élection générale) [Vagues 1 et 2]

Les groupes suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir **mis à jour leurs renseignements d'inscription** :

- Les personnes de 18 à 34 ans (14 %, comparativement à 10 % des personnes de 35 à 54 ans et à 6 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les électeurs autochtones (17 %, comparativement à 9 % des électeurs non autochtones);
- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (14 %), comparativement aux électeurs ayant une incapacité légère ou modérée (9 %) ou n'ayant aucune incapacité (9 %);
- Les électeurs ayant déménagé dans les 12 derniers mois (28 %), comparativement aux électeurs qui n'avaient pas déménagé (7 %).

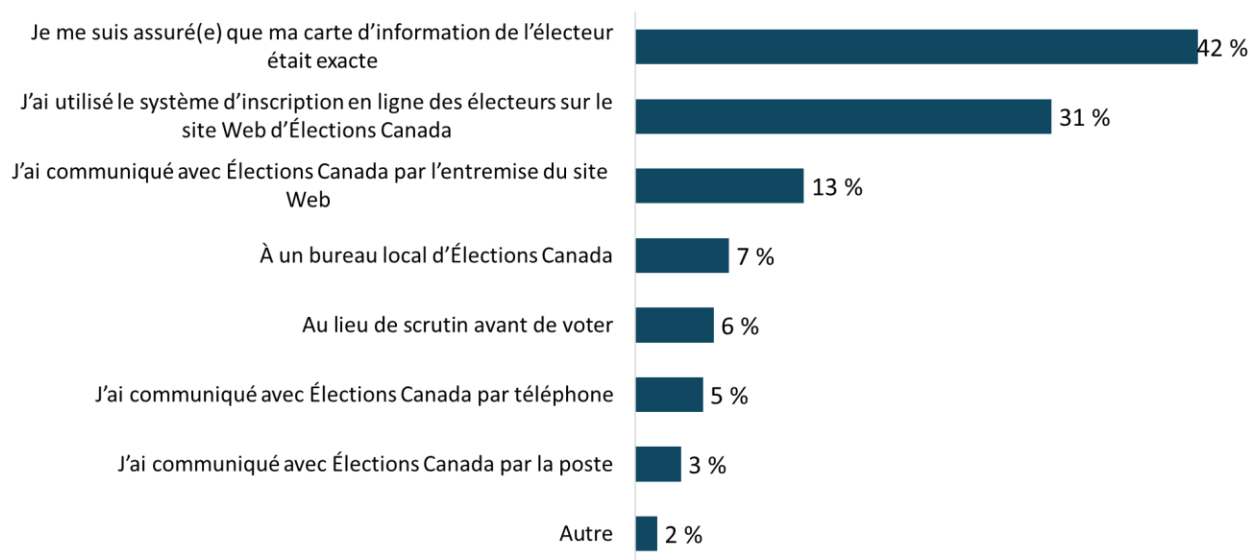
Les groupes suivants étaient *plus* susceptibles de s'être **inscrits pour voter** :

- Les personnes de 18 à 24 ans (20 %) et les personnes de 25 à 34 ans (13 %, comparativement à 7 % des personnes de 35 ans ou plus);
- Les néo-Canadiens (31 %, comparativement à 12 % des immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'élection de 2021 et à 9 % des personnes nées au Canada);
- Les électeurs ayant déménagé dans les 12 derniers mois (16 %, comparativement à 9 % des électeurs qui n'avaient pas déménagé).

Quatre répondants sur dix ont utilisé la CIE pour s'assurer qu'ils étaient correctement inscrits et d'autres, les outils en ligne ou le site Web d'EC

Parmi les répondants qui se sont inscrits pour voter, ont vérifié leur inscription ou ont mis à jour leurs renseignements d'inscription, 42 % se sont assurés de l'exactitude de leur CIE (inférieur à 51 % en 2021), et 3 répondants sur 10 (31 %) ont utilisé le système d'inscription en ligne des électeurs. Par ailleurs, 13 % des répondants ont communiqué avec EC par l'entremise de son site Web, et moins de 1 répondant sur 10, par d'autres moyens : 7 % se sont rendus à un bureau local d'EC, 5 % ont contacté l'organisme par téléphone, et 3 % ont eu recours à la poste. Un autre 6 % ont vérifié leur inscription au lieu de scrutin avant le vote.

Figure 12 : Méthode employée par les électeurs pour vérifier ou modifier leur inscription



Q. Comment vous êtes-vous assuré(e) d'être inscrit(e)? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.
Base : n = 14 918 (répondants qui se sont inscrits pour voter ou qui ont vérifié ou mis à jour leur inscription) [Je ne sais pas/refus : 4 %] [Vagues 1 et 2]

Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir vérifié leur inscription en s'assurant de l'exactitude de leur CIE :

- Les électeurs de 55 ans ou plus (54 %, comparativement à 30 % des électeurs de 18 à 34 ans et à 41 % des électeurs de 35 à 54 ans);
- Les électeurs n'ayant pas déménagé dans les 12 derniers mois (45 %, comparativement à 28 % des électeurs qui avaient déménagé);
- Les citoyens canadiens de naissance (44 %, comparativement à 21 % des néo-Canadiens et à 38 % des immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'élection de 2021).

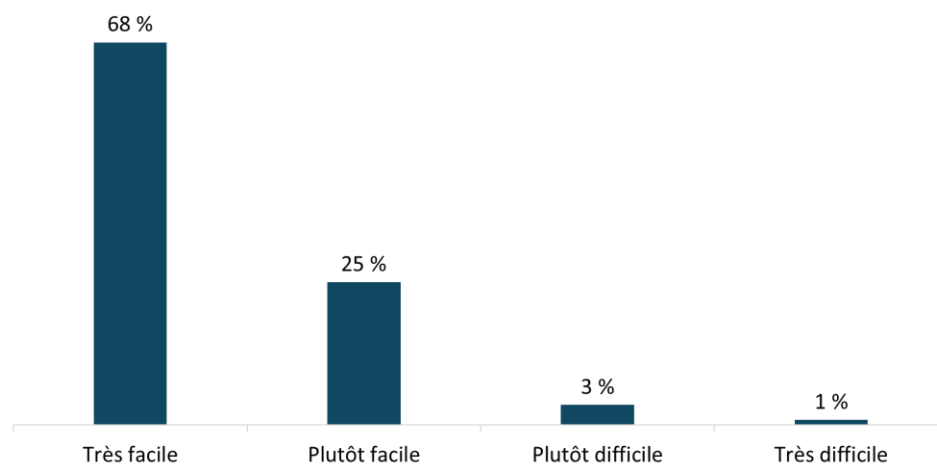
Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir utilisé le système d'inscription en ligne des électeurs d'EC :

- Les néo-Canadiens (43 %), comparativement aux immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'élection de 2021 (33 %) et aux citoyens canadiens de naissance (30 %);
- Les jeunes de 18 à 34 ans (42 %), comparativement aux personnes de 35 à 54 ans (29 %) et aux personnes de 55 ans ou plus (23 %);
- Les électeurs ayant déménagé dans les 12 derniers mois (39 %), comparativement aux électeurs qui n'avaient pas déménagé (30 %).

La grande majorité des répondants ont trouvé au moins plutôt facile de s'assurer qu'ils étaient inscrits

Parmi les personnes qui se sont assurées qu'elles étaient inscrites pour voter, plus de 9 sur 10 (94 %) ont dit qu'il avait été plutôt (25 %) ou très (68 %) facile de le faire. Peu de gens ont trouvé cela plutôt (3 %) ou très (1 %) difficile. La proportion d'électeurs ayant trouvé très facile de vérifier leur inscription (68 %) était inférieure à celles de 2019 (77 %) et de 2021 (76 %).

Figure 13 : Facilité de l'inscription¹



Q. Dans quelle mesure était-il facile ou difficile de vous assurer que vous étiez inscrit(e)? Base : n = 14 918 (répondants qui ont pris des mesures pour s'assurer qu'ils étaient inscrits) [Je ne sais pas/refus : 2 %] [Vagues 1 et 2]

Les électeurs qui ont dû mettre à jour leurs renseignements d'inscription étaient moins susceptibles de dire qu'il avait été très facile de s'assurer qu'ils étaient inscrits (53 %) que les personnes qui s'étaient inscrites pour voter (70 %) ou qui n'avaient eu qu'à confirmer que leur inscription était déjà à jour (73 %).

Les groupes suivants étaient aussi moins susceptibles d'affirmer qu'il avait été très facile de vérifier qu'ils étaient inscrits pour voter :

- Les électeurs ayant une incapacité très sévère (47 %, comparativement à 65 % à 68 % des électeurs ayant une incapacité légère à sévère et à 71 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les néo-Canadiens (53 %), comparativement aux immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'élection de 2021 (67 %) et aux citoyens canadiens de naissance (69 %);
- Les jeunes de 18 à 24 ans (53 %) et les jeunes de 25 à 34 ans (60 %), comparativement aux personnes de 35 ans ou plus (74 %);
- Les électeurs autochtones (63 %, comparativement à 69 % des électeurs non autochtones);
- Les électeurs ayant déménagé dans les 12 derniers mois (62 %), comparativement aux électeurs qui n'avaient pas déménagé (69 %);
- Les personnes n'ayant pas reçu de CIE pour l'élection (45 %), comparativement aux personnes qui en avaient reçu une (71 %).

3. Participation au vote

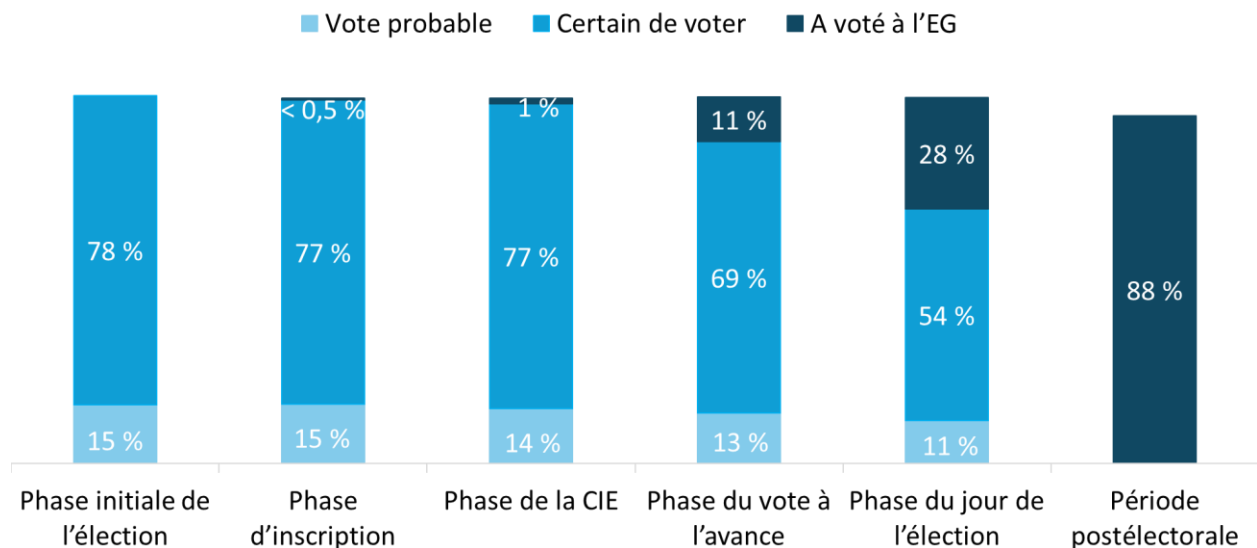
Cette section porte sur des enjeux liés à la participation électorale.

La plupart des répondants sont certains d'avoir voté à l'élection fédérale 2025

Le sondage en période électorale révèle de fortes intentions de vote. En effet, environ quatre électeurs sur cinq ont déclaré, à chaque phase du sondage, être certains de voter ou avoir déjà voté. De la dernière semaine de la période électorale au jour de l'élection, 82 % des électeurs avaient déjà voté (28 %) ou étaient certains de voter (54 %).

Dans le sondage postélectoral, la plupart des répondants (88 %) au courant de l'élection de 2025 ont dit être certains d'avoir voté¹⁰.

Figure 14 : Intentions de vote et participation



Q. Est-il probable ou improbable que vous votiez à l'élection fédérale? Base : tous les répondants [Je ne sais pas/refus : 2 %] [Vague 1]

Q. Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter, pour toutes sortes de raisons. Lequel des énoncés suivants vous décrit le mieux? Base : tous les répondants au courant de l'élection générale [Je ne sais pas/refus : 2%] [Vague 2]

¹⁰ La participation électorale est habituellement surévaluée dans les sondages d'opinion publique. En l'occurrence, le taux de participation électorale déclaré par les répondants après l'élection était de 88 %, alors que le taux officiel de participation des électeurs inscrits à la 45^e EG était de 69 %. La portée de la présente recherche est donc limitée par la surreprésentation de votants dans l'échantillon.

Dans le sondage en période électorale, les groupes suivants étaient *moins* susceptibles d'être certains de voter (ou d'avoir déjà voté) :

- Les personnes de 18 à 34 ans (66 %, comparativement à 78 % des personnes de 35 à 54 ans et à 88 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les parents ou tuteurs habitant avec un enfant de moins de 18 ans (77 %, comparativement à 81 % du reste des répondants);
- Les jeunes NEET (46 %) et les jeunes étudiants (66 %), comparativement aux jeunes travaillant à temps plein (73 %);
- Les électeurs ayant déménagé dans les 12 derniers mois (69 %, comparativement à 81 % des électeurs qui n'avaient pas déménagé);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (66 %, comparativement à 79 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée et à 83 % des personnes n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs métis (73 %) et les électeurs des Premières Nations (60 %), comparativement aux électeurs non autochtones (80 %);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (47 %), comparativement aux électeurs n'habitant pas dans une réserve (65 %);
- Les néo-Canadiens (65 %, comparativement à 77 % des immigrants établis et à 80 % des citoyens canadiens de naissance);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (66 %), comparativement aux personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (80 %) ou aux diplômés universitaires (85 %);
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais ne l'ont pas fait (30 %), comparativement aux personnes ayant voté (89 %);
- Les personnes non intéressées par la politique (50 %), comparativement aux personnes s'y intéressant (86 %);
- Les personnes qui considéraient le vote comme un choix (56 %), comparativement aux personnes le voyant comme un devoir (90 %);
- Les personnes qui ne se sentaient pas polarisées sur le plan politique (73 %), comparativement aux personnes qui se sentaient moyennement (83 %) ou fortement (86 %) polarisées.

Dans le sondage postélectoral, les groupes d'électeurs suivants étaient *moins* susceptibles d'affirmer avoir voté :

- Les personnes de 18 à 34 ans (81 %, comparativement à 87 % des personnes de 35 à 54 ans et à 93 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les jeunes NEET (71 %), comparativement aux jeunes étudiants (83 %) et aux jeunes travaillant à temps plein (82 %);
- Les électeurs ayant déménagé dans les 12 derniers mois (80 %, comparativement à 89 % des électeurs qui n'avaient pas déménagé);

- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (76 %, comparativement à 88 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée et à 90 % des personnes n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs des Premières Nations (73 %), comparativement aux électeurs métis (87 %) et aux électeurs non autochtones (89 %);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (55 %), comparativement aux électeurs n'habitant pas dans une réserve (81 %);
- Les néo-Canadiens (73 %, comparativement à 87 % des immigrants établis et à 88 % des citoyens canadiens de naissance);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (77 %), comparativement aux personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (88 %) ou aux diplômés universitaires (92 %);
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais ne l'ont pas fait (47 %), comparativement aux personnes ayant voté (93 %);
- Les personnes qui s'attendaient à ce qu'il soit difficile de voter (47 %), comparativement aux personnes qui s'attendaient à ce que ce soit facile (86 %);
- Les personnes non intéressées par la politique (69 %), comparativement aux personnes s'y intéressant (91 %);
- Les personnes qui considéraient le vote comme un choix (72 %), comparativement aux personnes le voyant comme un devoir (94 %);
- Les personnes non polarisées sur le plan politique (85 %), comparativement aux personnes moyennement (90 %) ou fortement (90 %) polarisées.

Les raisons politiques sont celles les plus souvent invoquées pour expliquer le fait de ne pas avoir voté

Les répondants qui étaient au courant de l'élection, mais n'ont pas voté, étaient plus susceptibles d'invoquer avant tout des raisons politiques (36 %) pour expliquer le fait de ne pas avoir voté. Suivaient ensuite des raisons liées au processus électoral (24 %) et à la vie courante ou à la santé (23 %). Enfin, 17 % ont invoqué une autre raison.

La figure 15 ventile les raisons de ne pas avoir voté à l'EG de 2025, de même que les raisons invoquées dans l'ENE de 2021. Le pourcentage de personnes ayant invoqué des raisons liées au processus électoral a augmenté, passant de 19 % (en 2021) à 24 %. Cette hausse est principalement attribuable à une proportion légèrement plus élevée de répondants qui ont invoqué des problèmes de transport ou un trop grand éloignement de leur bureau de scrutin (4 % comparativement à 2 %) et le fait de ne pas avoir reçu leur bulletin de vote postal à temps (4 % comparativement à 2 %)¹¹.

¹¹ La modification des choix de réponses au sondage pourrait aussi avoir contribué à l'augmentation de l'importance relative des raisons liées au processus électoral en 2025 par rapport à 2021. En effet, dans l'ENE de 2021, les choix de réponses comprenaient deux raisons liées à la pandémie de COVID-19 qui avaient été sélectionnées par 6 % des non-votants en 2021, mais qui ont été supprimées de l'ENE de 2025 sans être remplacées.

Figure 15 : Principales raisons pour lesquelles les électeurs n'avaient pas voté

Raison	2025 (%) (n = 2 807)	2021 (%) (n = 2 576)
Raisons politiques	36 %	35 %
J'avais le sentiment que voter ne ferait pas de différence	9 %	12 %
Je n'aimais pas les candidats, les partis ou la campagne	8 %	13 %
Je ne m'intéresse pas à la politique	8 %	4 %
Je ne savais pas pour qui voter	7 %	3 %
Manque d'information sur les enjeux de la campagne et les positions des partis	4 %	3 %
Raisons liées au processus électoral	24 %	19 %
Problème de transport ou bureau de vote trop éloigné	4 %	2 %
J'ai tenté de voter par la poste, mais je n'ai pas reçu mon bulletin de vote à temps	4 %	2 %
Manque d'information sur le processus de vote (ex. : où et quand voter)	3 %	2 %
Files d'attente trop longues	3 %	5 %
Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur	2 %	1 %
Je n'étais pas inscrit sur la liste électorale	2 %	1 %
Le lieu de vote n'était pas accessible	2 %	1 %
Je n'ai pas pu prouver mon identité ou mon adresse	2 %	2 %
La date limite pour voter par la poste était déjà passée	2 %	2 %
Le processus de vote n'était pas accessible	1 %	1 %
Raisons liées à la vie courante ou à la santé	23 %	24 %
Trop occupé	9 %	8 %
À l'extérieur de la ville / loin du domicile	8 %	10 %
Maladie ou incapacité	7 %	7 %
Autres raisons	17 %	16 %
Croyances religieuses ou autres	4 %	2 %
J'ai oublié de voter	4 %	3 %
Autres raisons	3 %	9 %

Raison	2025 (%) (n = 2 807)	2021 (%) (n = 2 576)
Aucune raison en particulier	5 %	1 %
Je ne sais pas	2 %	1 %

Q. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas voté? Base : n = 2 807 (répondants au courant de l'élection, mais qui n'ont pas voté) [Vague 2]

Les sous-groupes de non-votants suivants étaient plus susceptibles d'invoquer des raisons politiques pour expliquer le fait de ne pas avoir voté :

- Les non-votants du Québec (41 %), comparativement aux non-votants d'ailleurs au Canada (de 33 % à 36 %);
- Les non-votants de 35 à 54 ans (39 %) et les non-votants de 55 ans ou plus (39 %), comparativement à 32 % des non-votants de 18 à 34 ans;
- Les citoyens canadiens de naissance (38 %, comparativement à 25 % des néo-Canadiens et à 31 % des immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'EG de 2021);
- Les non-votants ne se sentant pas polarisés sur le plan politique (44 %, comparativement à 26 % des non-votants qui se sentaient fortement polarisés et à 31 % des non-votants qui se sentaient moyennement polarisés);
- Les personnes qui considéraient le vote comme un choix (45 %, comparativement à 23 % des personnes le voyant comme un devoir);
- Les personnes non intéressées par la politique (49 %), comparativement aux personnes s'y intéressant (28 %);
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais ne l'ont pas fait (46 %), comparativement aux personnes ayant voté (31 %).

Les raisons liées à la vie courante ont été invoquées plus souvent par les non-votants qui considéraient le vote comme un devoir (30 %, comparativement à 18 % des personnes le voyant comme un choix).

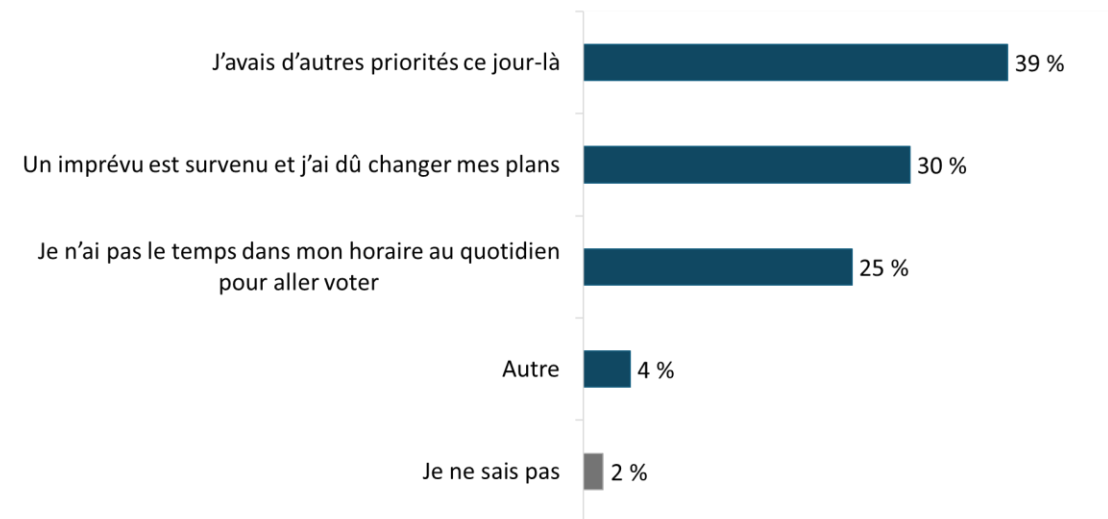
Les répondants suivants étaient plus susceptibles d'invoquer des raisons liées au processus électoral pour expliquer le fait de ne pas avoir voté :

- Les non-votants de 18 à 34 ans (30 %, comparativement à 22 % des non-votants de 35 à 54 ans et à 16 % des non-votants de 55 ans ou plus);
- Les néo-Canadiens (36 %), comparativement aux immigrants établis (23 %) et aux citoyens canadiens de naissance (23 %);
- Les personnes ayant une incapacité très sévère (48 %, comparativement à 23 % des personnes ayant une incapacité sévère, à 20 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée, et à 22 % des personnes n'ayant aucune incapacité);
- Les non-votants ayant déménagé dans les 12 derniers mois (31 %), comparativement aux non-votants qui n'avaient pas déménagé (22 %).

Les répondants trop occupés pour aller voter ont surtout dit avoir eu d'autres priorités ce jour-là

Parmi les personnes ayant indiqué avoir été trop occupées pour aller voter, 4 sur 10 (39 %) attribuaient cette situation au fait qu'elles avaient d'autres priorités ce jour-là. De plus, 3 répondants sur 10 (30 %) ont déclaré qu'un imprévu était survenu et qu'ils avaient dû changer leurs plans, et un quart (25 %) ont affirmé ne pas avoir le temps dans leur horaire au quotidien pour aller voter. Enfin, 4 % des répondants ont donné d'autres raisons, et 2 % ont répondu « Je ne sais pas ».

Figure 16 : Raison de ne pas avoir voté – Trop occupé



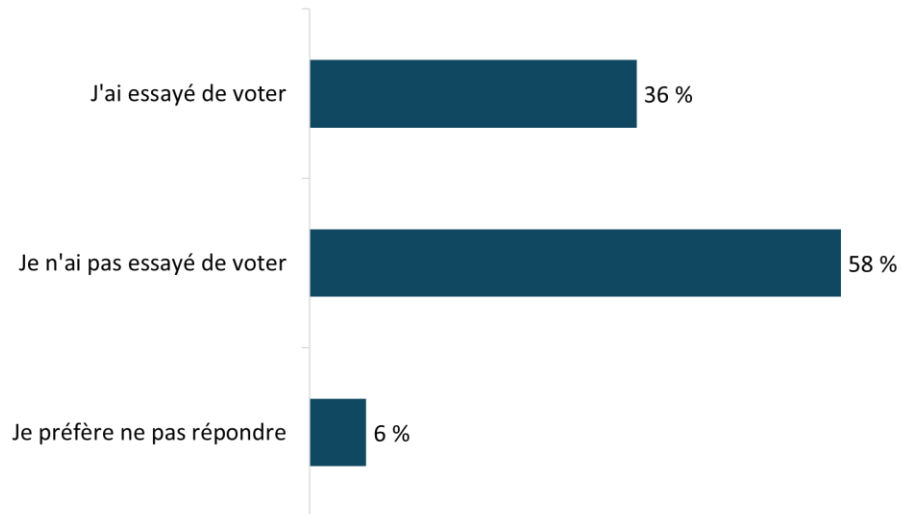
Q. Vous avez indiqué que vous étiez trop occupé pour aller voter. Si vous aviez à choisir, laquelle des réponses suivantes décrirait le mieux votre situation? Base : n = 252 (répondants ayant indiqué qu'ils étaient « trop occupés » pour aller voter) [Vague 2]

Beaucoup de répondants ayant invoqué une raison liée au processus électoral pour ne pas avoir voté n'ont pas tenté de voter

La plupart des répondants (58 %) qui n'ont pas voté pour une raison liée au processus électoral en personne¹² ne se sont pas rendus dans un lieu de scrutin pour tenter de voter. Un peu plus du tiers (36 %) des répondants ont tenté de voter dans un lieu de scrutin, et le reste (6 %) ont préféré ne pas répondre.

¹² Pour cette question, voici les raisons invoquées en lien avec le processus électoral en personne : impossibilité de prouver son identité ou son adresse; absence de la liste électorale; problèmes de transport; trop grand éloignement du bureau de scrutin; manque d'information sur le processus de vote; longues files d'attente; problèmes liés à la CIE; et manque d'accessibilité du lieu de scrutin ou du processus de vote. La question exclut les répondants pour lesquels la raison de ne pas aller voter était liée uniquement au vote par la poste (personnes ayant tenté de voter par la poste, mais n'ayant pas reçu leur bulletin de vote à temps, ou ayant raté la date limite de vote par la poste).

Figure 17 : Tentative de vote à un lieu de scrutin



Q. Êtes-vous allé à un bureau de vote pour essayer de voter? Base : n = 508 (personnes qui n'ont pas voté, mais dont la justification était liée au processus électoral) [Vague 2]

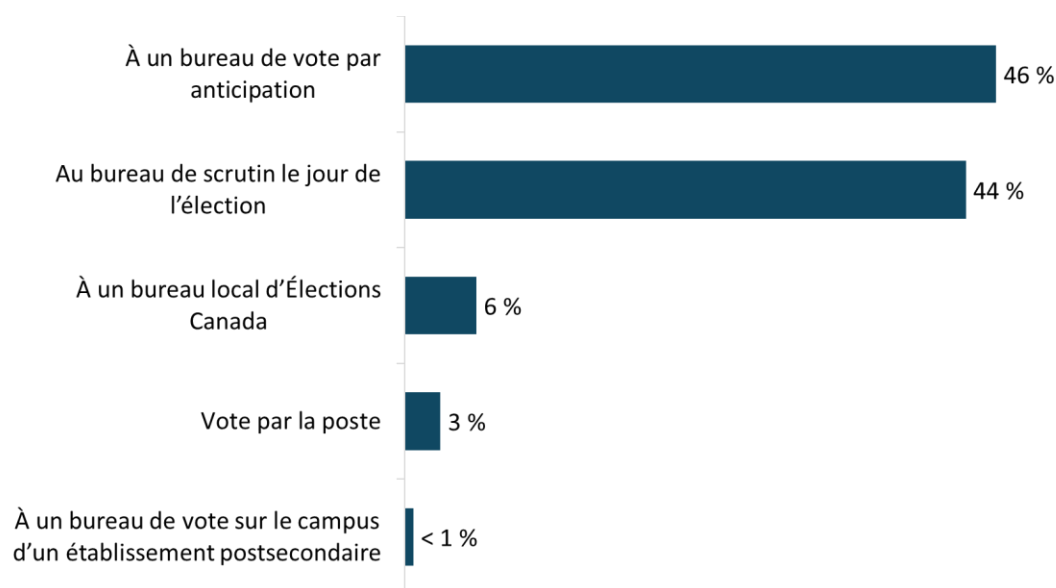
La plupart des répondants ont voté par anticipation ou le jour de l'élection

Près de 5 répondants sur 10 (46 %) ont voté par anticipation, et presque autant (44 %) le jour de l'élection. Relativement peu de personnes ont employé d'autres méthodes de vote : 6 % ont voté à un bureau local d'EC, 3 % par la poste, et moins de 1 %, sur le campus d'un établissement postsecondaire.

À l'instar des élections de 2019 et de 2021, il y a, dans le sondage postélectoral, surreprésentation des répondants ayant voté par anticipation comparativement aux répondants ayant voté le jour de l'élection. En effet, selon les résultats officiels du scrutin, 38 % des votes valides à l'élection de 2025 ont eu lieu par anticipation, comparativement à 56 % le jour de l'élection¹³. Cela dit, le taux élevé de vote par anticipation déclaré par les répondants concorde avec la tendance à la hausse observée dans les dernières élections : 37 % en 2019, 42 % en 2021 et 46 % en 2025. En réalité, toutefois, les taux véritables sont de 27 % pour 2019, 34 % pour 2021 et 38 % pour 2025.

¹³ Voir [le tableau « Répartition des votes valides selon les diverses méthodes de vote » des résultats officiels du scrutin pour la 45^e EG.](#)

Figure 18 : Méthode de vote



Q. Quelle méthode avez-vous utilisée pour voter? Base : n = 26 900 (répondants qui ont voté à l'élection fédérale)
[Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vagues 1 et 2]

Les votants suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir **voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection** :

- Les électeurs du Québec (49 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 37 % à 46 %);
- Les électeurs des régions rurales (49 %), comparativement aux électeurs des régions urbaines (43 %);
- Les électeurs de 18 à 34 ans (51 %, comparativement à 48 % des électeurs de 35 à 54 ans et à 37 % des électeurs de 55 ans ou plus);
- Les parents ou tuteurs habitant avec un enfant de moins de 18 ans (53 %, comparativement à 41 % des personnes sans enfant);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (48 %, comparativement à 44 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée, ou n'ayant aucune incapacité);
- Les néo-Canadiens (55 %, comparativement à 45 % des immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'EG de 2021 et à 44 % des citoyens canadiens de naissance);
- Les électeurs autochtones (51 %) et les électeurs appartenant à un groupe racisé (50 %), comparativement aux électeurs non racisés (43 %);
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais ne l'ont pas fait (56 %), comparativement aux personnes ayant voté (42 %).

Les électeurs suivants étaient *plus* susceptibles d'affirmer avoir **voté par anticipation** :

- Les personnes de 55 ans ou plus (52 %, comparativement à 45 % des personnes de 35 à 45 ans et à 39 % des personnes de 18 à 34 ans);

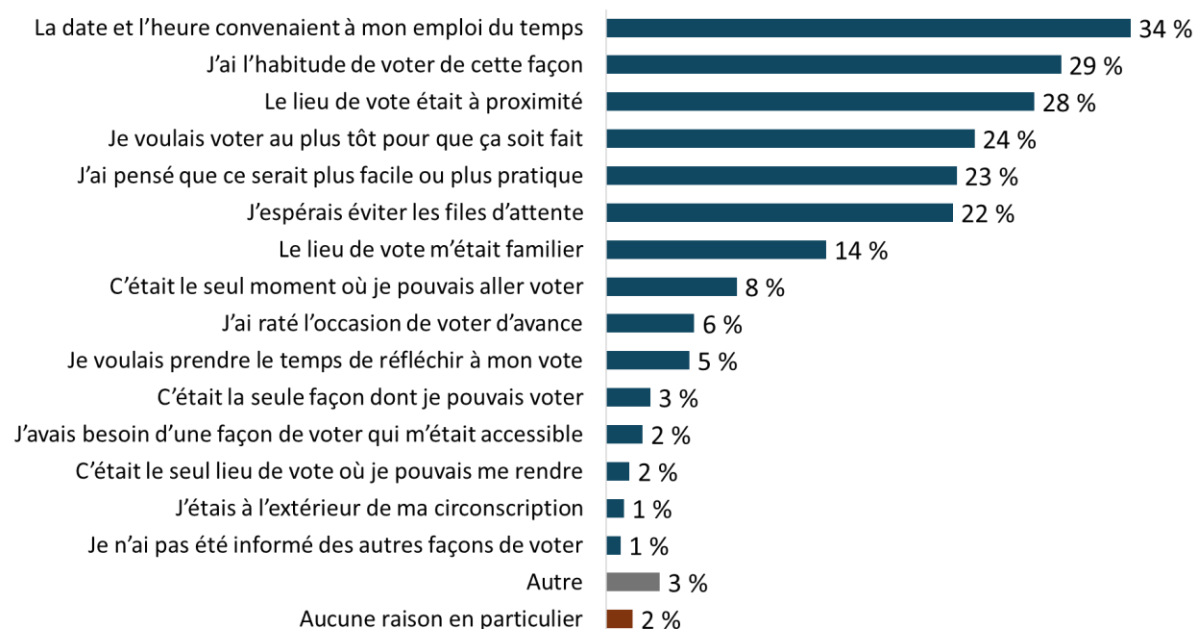
- Les électeurs n'ayant aucune incapacité (48 %, comparativement à 45 % des électeurs ayant une incapacité);
- Les électeurs non racisés (48 %, comparativement à 41 % des électeurs autochtones et racisés);
- Les électeurs ayant reçu leur CIE (48 %), comparativement aux électeurs ne l'ayant pas reçue (29 %);
- Les personnes ayant voté en 2021 (48 %), comparativement aux personnes qui pouvaient voter, mais ne l'avaient pas fait (39 %).

La méthode de vote avait été choisie principalement pour des raisons de commodité, d'habitude et de proximité

Les répondants qui ont dit avoir voté à la 45^e élection fédérale pouvaient donner au plus trois raisons pour expliquer le choix de leur méthode de vote. Un tiers (34 %) ont opté pour la méthode utilisée parce que la date et l'heure convenaient à leur emploi du temps, 29 % parce qu'ils avaient l'habitude de voter de cette façon, et 28 %, parce que le lieu de vote était à proximité. Environ un quart des répondants ont déclaré avoir voulu voter au plus tôt pour que ça soit fait (24 %), pensé que ce serait plus facile ou plus pratique (23 %) et espéré éviter les files d'attente (22 %). De plus, 14 % ont opté pour la méthode utilisée parce que le lieu de vote leur était familier.

Moins de 1 répondant sur 10 ont choisi leur méthode de vote par nécessité, en raison d'obstacles les empêchant d'opter pour les autres. La principale raison de cette nécessité, c'est que c'était le seul moment où ces personnes pouvaient aller voter (8 % des votants). Les autres raisons ont été invoquées en plus faibles proportions, comme l'indique la figure 19.

Figure 19 : Raisons expliquant la méthode de vote choisie



Q. Pourquoi avez-vous choisi cette méthode plutôt qu'une autre? [Maximum de trois réponses] Base : n = 26 803 (répondants qui ont voté à l'élection fédérale) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

Les répondants ayant voté par anticipation ou à un bureau local d'EC étaient *plus* susceptibles de donner comme raison qu'ils voulaient voter au plus tôt pour que ça soit fait (44 % et 41 % respectivement, comparativement à 30 % des personnes ayant voté par la poste).

Par ailleurs, les répondants ayant voté par anticipation étaient *plus* susceptibles de donner comme raison que la date et l'heure convenaient à leur emploi du temps (41 %, comparativement à 31 % des répondants ayant voté à un bureau local d'EC et à 29 % des répondants ayant voté le jour de l'élection) ou qu'ils voulaient éviter les files d'attente (39 %, comparativement à 4 % des répondants ayant voté le jour de l'élection, à 26 % des répondants ayant voté à un bureau local d'EC et à 31 % des répondants ayant voté par la poste).

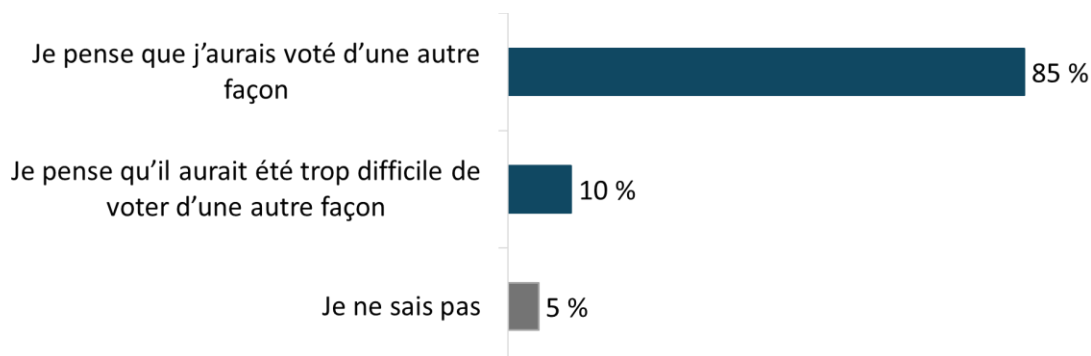
Les répondants ayant voté le jour de l'élection étaient *plus* susceptibles de donner comme raison qu'ils avaient l'habitude de voter de cette façon (43 %, comparativement à 20 % des répondants ayant voté par anticipation ou par la poste et à 6 % des répondants ayant voté à un bureau local d'EC).

Les répondants ayant voté par la poste étaient *plus* susceptibles d'expliquer leur choix en disant qu'ils pensaient que ce serait plus facile ou plus pratique (43 %, comparativement à 13 % des répondants ayant voté le jour de l'élection, à 30 % des répondants ayant voté par anticipation et à 25 % des répondants ayant voté à un bureau local d'EC) ou qu'ils avaient besoin d'une façon de voter qui était accessible (16 %, comparativement à 1 % des répondants ayant voté par anticipation, à 2 % des répondants ayant voté le jour de l'élection et à 3 % des répondants ayant voté à un bureau local d'EC). Par ailleurs, les personnes ayant voté par la poste étaient plus susceptibles de donner comme raison que c'était la seule façon dont elles pouvaient voter (11 %), comparativement aux personnes ayant voté à un bureau local d'EC (6 %), le jour de l'élection (3 %) ou par anticipation (2 %).

La plupart des répondants ont voté autrement, lorsqu'ils le devaient

La plupart des répondants (85 %) qui ont dit avoir voté à l'élection fédérale auraient voté d'une autre façon s'ils n'avaient pas pu employer la méthode choisie. Inversement, 1 personne sur 10 (10 %) pensait qu'il aurait été trop difficile de voter d'une autre façon, et 5 % avaient répondu « Je ne sais pas ».

Figure 20 : Probabilité du vote si une autre méthode était nécessaire



Q. S'il n'avait pas été possible de voter [le jour de l'élection/au bureau de vote par anticipation/à un bureau local d'Élections Canada/par la poste/à la maison/sur un campus], auriez-vous voté d'une autre façon? Base : n = 26 803 (répondants qui ont voté à l'élection fédérale) [Vague 2]

Les votants suivants étaient *moins* susceptibles de penser qu'ils auraient voté d'une autre façon :

- Les personnes ayant voté par la poste (72 %) ou le jour de l'élection (81 %), comparativement aux personnes ayant voté par anticipation (89 %) ou à un bureau local d'EC (84 %);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (79 %, comparativement à 85 % des électeurs ayant une incapacité légère ou modérée ou n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs appartenant à un groupe racisé (78 %, comparativement à 82 % des électeurs autochtones et à 86 % des électeurs non racisés);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (68 %), comparativement aux électeurs des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve (85 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (80 %, comparativement à 83 % des personnes de 35 à 54 ans et à 89 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais ne l'ont pas fait (65 %), comparativement aux personnes ayant voté (86 %).

4. Se rendre au lieu de scrutin

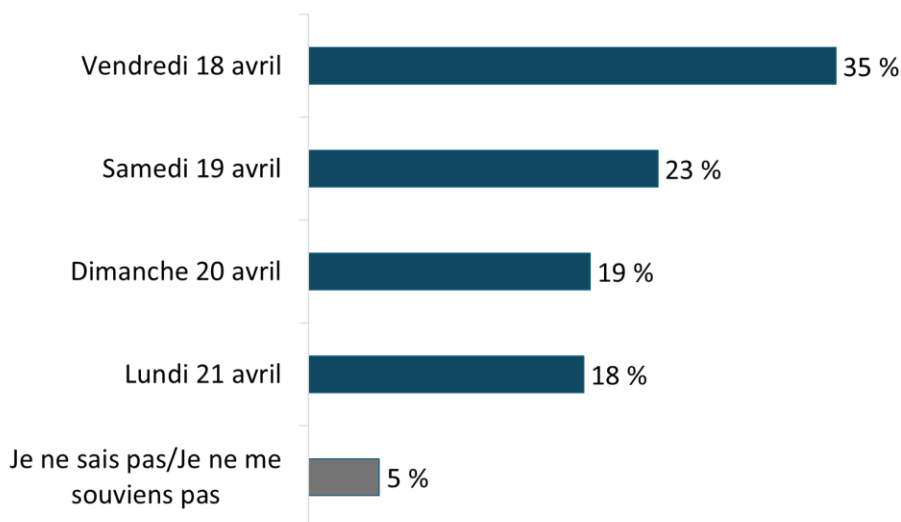
Cette section traite des enjeux liés à l'expérience des votants pour se rendre et accéder aux lieux de scrutin.

C'est le 18 avril que le plus de répondants ont voté par anticipation

Les jours de vote par anticipation pour l'élection 2025 ont coïncidé avec la fin de semaine de Pâques : le premier jour tombait le Vendredi saint (18 avril), et le dernier, le lundi de Pâques (21 avril).

Un peu plus du tiers des répondants qui ont voté par anticipation (35 %) l'ont fait le vendredi 18 avril 2025. Près d'un quart (23 %) des répondants ont voté le samedi, 19 % le dimanche, et 18 %, le lundi. Les 5 % restants ne savaient pas ou ne se rappelaient pas quel jour ils avaient voté. D'après les estimations préliminaires d'EC quant au taux de participation par jour de vote par anticipation, c'est le lundi 21 avril (29 %) que le plus de gens ont voté par anticipation, suivi du vendredi 18 avril (28 %), puis du samedi 19 avril (23 %) et du dimanche 20 avril (19 %)¹⁴. Ces chiffres indiquent que les personnes ayant voté le premier jour de vote par anticipation sont surreprésentées, et celles ayant voté le dernier jour, sous-représentées dans le sondage.

Figure 21 : Jour du vote par anticipation



Q. Quel jour avez-vous voté à un bureau de vote par anticipation? Base : n = 12 647 (personnes qui ont voté à un bureau de vote par anticipation) [Vague 2]

Les personnes de 65 ans ou plus (42 %, comparativement à 32 % des personnes de 18 à 64 ans) et les citoyens canadiens de naissance (36 %, comparativement à 32 % des immigrants établis et à 22 % des néo-Canadiens) ayant voté par anticipation étaient *plus* susceptibles d'avoir voté le vendredi 18 avril que les autres jours.

¹⁴ Les estimations se fondent sur les données préliminaires du 23 avril 2025 (voir la page [Données sur le taux de participation à la 45^e élection générale – Élections Canada](#)).

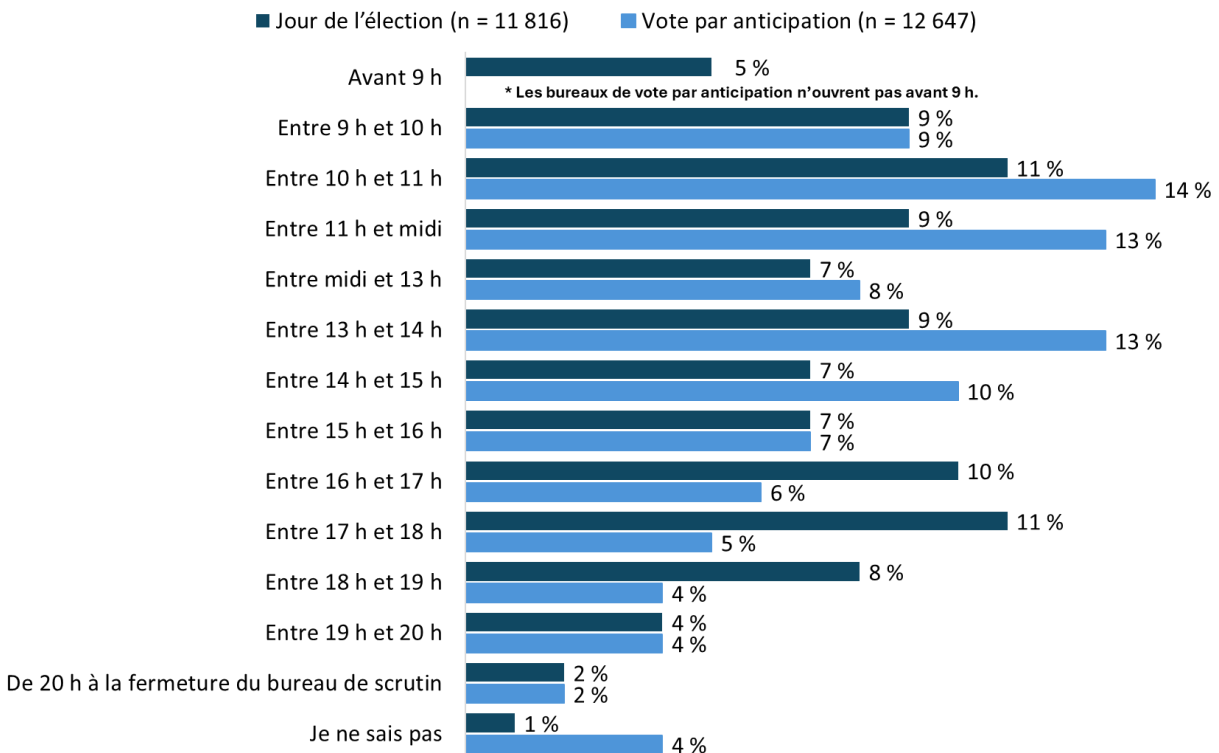
Les personnes ayant voté par anticipation sont allées voter plus tôt dans la journée

Le jour de l'élection, les bureaux de scrutin ont été ouverts 12 heures, soit de 7 h (heure du Pacifique) à 21 h 30 (heure de l'Est), l'heure variant selon le fuseau horaire. Les bureaux de vote par anticipation, quant à eux, ont été ouverts quatre jours, de 9 h à 21 h (heure locale).

Chez les électeurs ayant voté le jour de l'élection, un tiers (33 %) l'ont fait le matin (avant midi), 31 % l'après-midi (entre midi et 16 h), et 35 %, le soir (de 16 h à la fermeture du bureau de scrutin). Parmi les électeurs ayant voté par anticipation, un peu plus du tiers (36 %) ont voté le matin, 39 % l'après-midi, 21 % le soir, et 4 % ne se rappelaient pas quand.

La répartition du flot d'électeurs le jour de l'élection en 2025 était semblable à celle de l'élection de 2021. Plus précisément, parmi les personnes ayant voté le jour de l'élection en 2021, 33 % l'ont fait le matin, 30 % l'après-midi, et 36 %, le soir. En 2025, les gens ont voté par anticipation plus tôt qu'en 2021 : en 2021, 33 % l'ont fait le matin, 35 % l'après-midi, et 30 %, le soir.

Figure 22 : Heure du vote



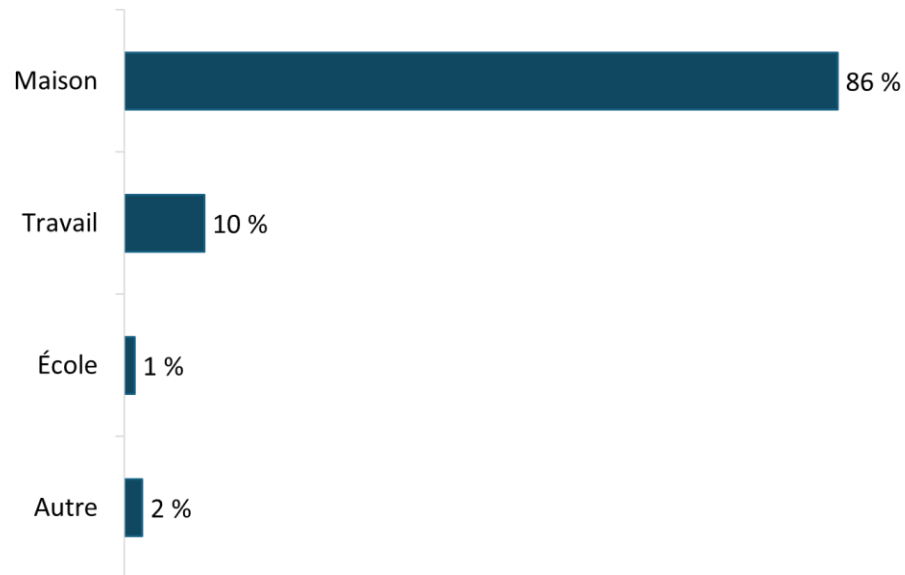
Q. Vous souvenez-vous vers quelle heure vous êtes allé(e) au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Base : n = 25 919 (répondants ayant voté en personne) [Vagues 1 et 2]

Les personnes ayant voté par anticipation le vendredi 18 avril étaient plus susceptibles de l'avoir fait avant midi (46 %), comparativement aux personnes ayant voté le samedi (38 %), le dimanche (29 %) ou le lundi (26 %).

La plupart des votants sont partis de la maison pour aller voter

Plus de 8 votants sur 10 (86 %) se sont rendus au bureau de scrutin à partir de la maison. Relativement peu de répondants se sont déplacés à partir de leur lieu de travail (10 %), de l'école (1 %) ou d'un autre endroit (2 %). La proportion partie de la maison était plus élevée qu'à l'élection de 2019 (77 %), dernière fois où cette statistique a été mesurée. En contrepartie, la proportion de répondants qui sont allés voter à partir de leur lieu de travail était plus faible qu'en 2019 (16 %).

Figure 23 : Point de départ vers le lieu de scrutin



Q. Vous êtes-vous rendus au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada/bureau de vote sur campus] à partir de la maison, du travail, de l'école ou d'un autre lieu? Base : n = 26 069 (répondants ayant voté en personne) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

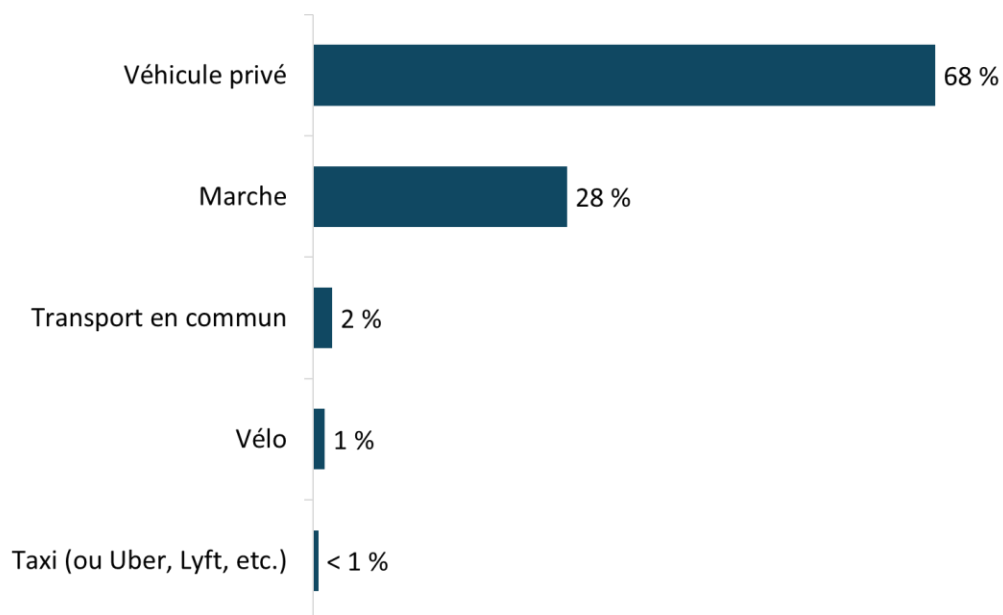
Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'être allés voter à partir de la maison :

- Les personnes ayant voté le jour de l'élection (82 %) ou à un bureau local d'EC (81 %), comparativement aux personnes ayant voté par anticipation (92 %);
- Les votants de 18 à 34 ans (81 %) et les votants de 35 à 54 ans (82 %), comparativement aux votants de 55 ans ou plus (92 %);
- Les jeunes travaillant à temps plein (79 %, comparativement à 90 % des jeunes NEET et à 84 % des étudiants).

La majorité des votants se sont rendus au lieu de scrutin en véhicule privé

Plus des deux tiers des votants (68 %) se sont rendus au lieu de scrutin en véhicule privé. Parmi les autres, 28 % y sont allés en marchant, et de faibles proportions ont utilisé le transport en commun (2 %), un vélo (1 %) ou un taxi (ou Uber, Lyft, etc.) (<1 %). Ces pourcentages sont semblables à ceux des élections de 2021 et de 2019.

Figure 24 : Moyen de transport



Q. Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada/bureau de vote sur campus]? Base : n = 26 069 (répondants ayant voté en personne) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

Les votants suivants étaient *plus* susceptibles de **s'être rendus au lieu de scrutin en marchant** :

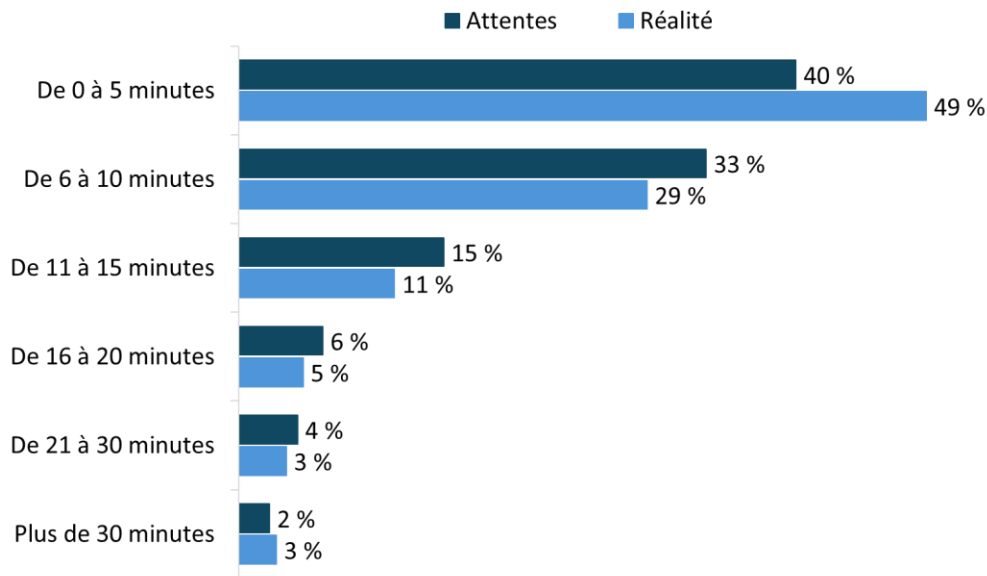
- Les votants des régions urbaines (30 %, comparativement à 10 % des votants des régions rurales);
- Les électeurs de l'Ontario (33 %), les électeurs de la Colombie-Britannique (30 %) et les électeurs du Québec (29 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 12 % à 22 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (32 %, comparativement à 30 % des personnes de 35 à 54 ans et à 24 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les diplômés universitaires (32 %, comparativement à 24 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires et à 23 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles);
- Les néo-Canadiens (37 %) et les immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'EG de 2021 (35 %), comparativement aux citoyens canadiens de naissance (27 %);
- Les personnes ayant voté le jour de l'élection (35 %, comparativement à 22 % des personnes ayant voté par anticipation et à 13 % des personnes ayant voté à un bureau local d'EC).

Pour près de la moitié des répondants, il a fallu 5 minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin

Dans les premières phases du sondage en période électorale, 4 électeurs sur 10 (40 %) prévoient que leur déplacement vers le lieu de scrutin prendrait 5 minutes ou moins, et un tiers (33 %), de 6 à 10 minutes. Les attentes des électeurs étaient donc plus élevées en 2025 qu'en 2021, où 28 % d'entre eux s'attendaient à ce que le déplacement prenne 5 minutes ou moins, et 29 %, de 6 à 10 minutes.

Malgré tout, dans le sondage postélectoral, les répondants ayant voté en 2025 ont pris moins de temps que prévu pour se rendre au lieu de scrutin. Pour près de la moitié d'entre eux (49 %), il a fallu 5 minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin, et pour 3 répondants sur 10 (29 %), de 6 à 10 minutes. Ces pourcentages sont semblables à ceux de l'élection de 2021, où 51 % des répondants s'étaient rendu au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins, et 29 %, en 6 à 10 minutes.

Figure 25 : Temps nécessaire pour se rendre au lieu de scrutin – Attentes et réalité



Q. Combien de temps pensez-vous qu'il vous faudra pour vous rendre au bureau de scrutin? Base : n = 13 338 [Vague 1]

Q. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour vous rendre au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Base : n = 25 538 (votants) [Vagues 1 et 2]

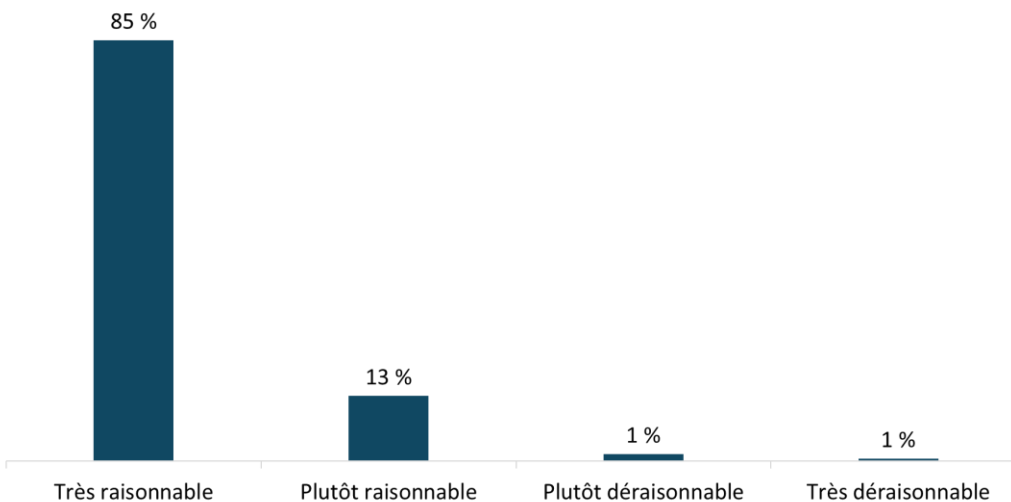
Les votants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir pris 5 minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin :

- Les personnes ayant voté à un bureau local d'EC (28 %) ou par anticipation (46 %), comparativement aux personnes ayant voté le jour de l'élection (55 %);
- Les électeurs de la Colombie-Britannique (43 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 49 % à 54 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (46 %, comparativement à 52 % des personnes de 35 à 54 ans et à 49 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les votants autochtones (46 %) et les votants appartenant à un groupe racisé (44 %), comparativement aux votants non racisés (50 %);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (27 %), comparativement aux électeurs des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve (51 %).

Presque tous les répondants ont jugé raisonnable la distance à parcourir pour se rendre au lieu de scrutin

Parmi les répondants ayant voté, 85 % ont déclaré que la distance entre leur domicile et le lieu de scrutin était très raisonnable, et 13 %, plutôt raisonnable. Au total, 98 % des votants ont trouvé la distance à parcourir pour se rendre au lieu de scrutin au moins plutôt raisonnable. Très peu de répondants (2 %) ont jugé la distance déraisonnable. Ces pourcentages sont semblables à ceux de l'élection de 2021, où 97 % des répondants avaient jugé que le bureau de vote se trouvait à une distance raisonnable de leur domicile, dont 86 % qualifiant cette distance de très raisonnable.

Figure 26 : Caractère raisonnable de la distance à parcourir pour se rendre au lieu de scrutin



Q. Dans quelle mesure la distance entre votre domicile et le [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada/bureau de vote sur le campus] était-elle raisonnable? Base : n = 26 069 (répondants ayant voté en personne) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

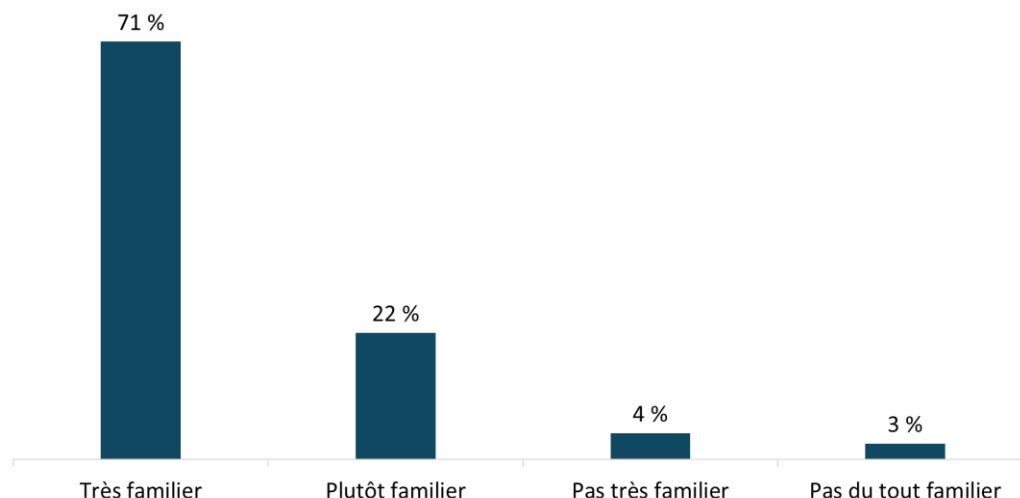
Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de juger le temps de déplacement très raisonnable :

- Les personnes ayant voté à un bureau local d'EC (75 %), comparativement aux personnes ayant voté le jour de l'élection (87 %) ou par anticipation (84 %);
- Les votants des régions rurales (82 %, comparativement à 85 % des votants des régions urbaines);
- Les personnes de 18 à 34 ans (80 %, comparativement à 84 % des personnes de 35 à 54 ans et à 88 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (81 %, comparativement à 84 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée et à 86 % des votants n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (54 %, comparativement à 82 % des électeurs des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve).

Une majorité des répondants étaient très familiers avec le lieu de scrutin

Parmi les votants, 7 personnes sur 10 (71 %) ont affirmé être très familières avec le lieu de scrutin, une proportion semblable à celle de 2021 (70 %). Et 22 % ont déclaré être plutôt familières avec le lieu de scrutin. Au total, 93 % des votants étaient au moins plutôt familières avec le lieu ou bureau de scrutin, un pourcentage en légère hausse par rapport à 2021 (90 %). En comparaison, peu de répondants ont trouvé l'endroit pas très familier (4 %) ou pas du tout familier (3 %).

Figure 27 : Connaissance de l'emplacement du lieu de scrutin



Q. Le [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada/bureau de vote sur le campus] était-il dans un emplacement qui vous était familier? Base : n = 26 069 (répondants ayant voté en personne) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

Les votants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir trouvé le lieu de scrutin très familier :

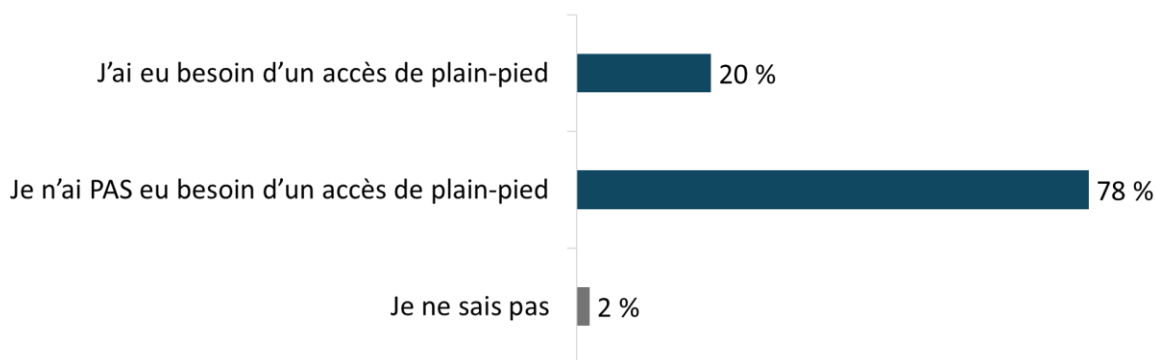
- Les électeurs du Québec (62 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 70 % à 78 %);
- Les électeurs des régions urbaines (71 %), comparativement aux électeurs des régions rurales (78 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (61 %, comparativement à 70 % des personnes de 35 à 54 ans et à 77 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les néo-Canadiens (62 %), comparativement aux immigrants établis (72 %) et aux citoyens canadiens de naissance (71 %);
- Les personnes non binaires ou transgenres (60 %, comparativement à 72 % des femmes et à 71 % des hommes);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (67 %, comparativement à 70 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée et à 72 % des votants n'ayant aucune incapacité);

- Les personnes ayant voté à un bureau local d'EC (59 %, comparativement à 70 % des personnes ayant voté par anticipation, à 73 % des personnes ayant voté le jour de l'élection et à 76 % des personnes ayant voté sur un campus).

Deux répondants à mobilité réduite ou ayant une déficience visuelle sur dix ont eu besoin d'un accès de plain-pied pour entrer dans le lieu de scrutin

Dans le sondage, on a demandé aux votants ayant signalé avoir des troubles visuels, avoir du mal à emprunter les escaliers ou être atteints de douleurs chroniques s'ils avaient eu besoin d'un accès de plain-pied pour entrer dans le lieu de scrutin. La réponse a été affirmative chez 2 personnes sur 10 (20 %, supérieur à 10 % en 2021). La plupart des votants (78 %) n'ont pas eu besoin d'un tel accès.

Figure 28 : Besoin d'un accès de plain-pied au lieu de vote



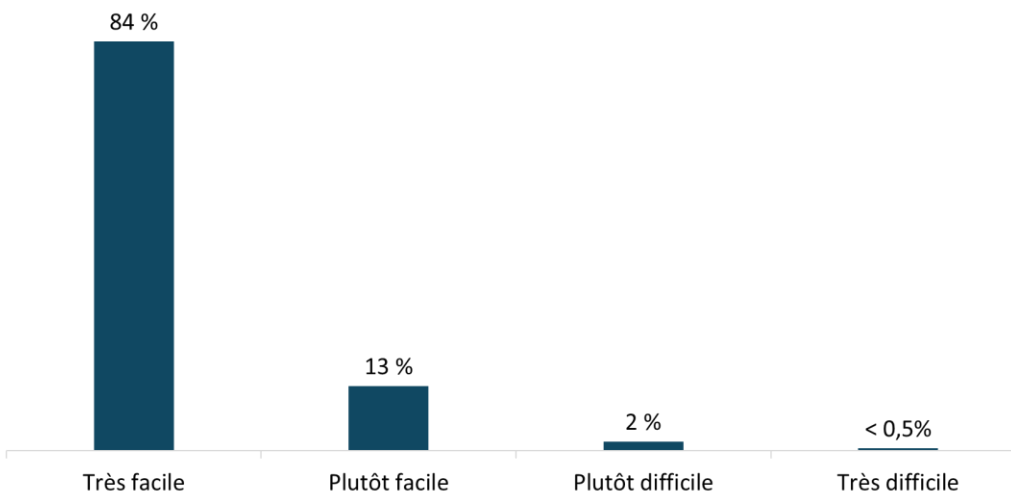
Q. Avez-vous eu besoin d'un accès de plain-pied afin d'accéder au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada/ bureau de vote sur le campus]? Base : n = 12 349 (électeurs qui ont signalé avoir des troubles visuels, avoir du mal à emprunter les escaliers ou être atteints de douleurs chroniques) [Vague 2]

Les femmes (22 %, comparativement à 19 % des hommes), les votants de 55 ans ou plus (24 %, comparativement à 17 % des votants de 18 à 34 ans et à 16 % des votants de 35 à 54 ans) et les votants ayant une incapacité sévère (30 %) ou très sévère (45 %), comparativement aux votants ayant une incapacité légère ou modérée (17 %), étaient *plus* susceptibles d'avoir eu besoin d'un accès de plain-pied.

La plupart des votants ayant une incapacité ont jugé très facile d'accéder au lieu de scrutin

Dans le sondage, on a demandé aux gens ayant une incapacité qui ont voté en personne dans quelle mesure l'accès au lieu de scrutin a été facile ou difficile. Presque tous ces répondants (97 %) ont trouvé le lieu de scrutin facile d'accès, 84 % qualifiant cet accès de très facile, et 13 %, de plutôt facile. Très peu de personnes ont jugé l'accès difficile : 2 % l'ont trouvé plutôt difficile, et moins de 1 %, très difficile. Ces chiffres sont comparables à ceux des élections de 2021 et de 2019, où 86 % et 85 % des répondants, respectivement, avaient trouvé l'accès au lieu de scrutin très facile.

Figure 29 : Facilité d'accès au lieu de scrutin



Q. Dans quelle mesure l'accès au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada/bureau de vote sur le campus] était-il facile ou difficile? Base : n = 10 464 (électeurs handicapés qui ont voté en personne) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

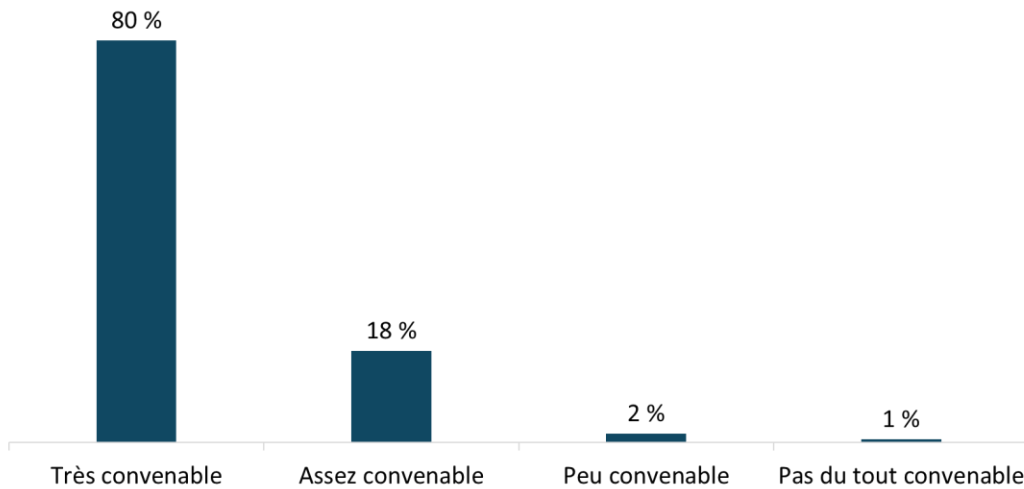
Les votants ayant une incapacité suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir trouvé l'accès au lieu de scrutin très facile :

- Les personnes de 18 à 34 ans (79 %, comparativement à 85 % des personnes de 35 à 54 ans et à 87 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les personnes ayant une incapacité très sévère (75 %) ou sévère (80 %), comparativement aux personnes ayant une incapacité légère (87 %) ou modérée (84 %);
- Les votants métis (75 %) et les votants des Premières Nations (79 %), comparativement aux votants non autochtones (85 %);
- Les votants des Premières Nations habitant dans une réserve (67 %, comparativement à 83 % des votants des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve);
- Les personnes ayant voté à un bureau local d'EC (80 %, comparativement à 85 % des personnes ayant voté par anticipation et à 84 % des personnes ayant voté le jour de l'élection).

Presque tous les votants ont estimé que l'immeuble convenait à la tenue d'une élection

Parmi les votants, 98 % ont estimé que l'immeuble où ils ont voté convenait à la tenue d'une élection, la plupart (80 %) le considérant très convenable, et près de 2 personnes sur 10 (18 %), assez convenable. Très peu de votants ont trouvé l'immeuble peu convenable (2 %) ou pas du tout convenable (1 %). Ces pourcentages sont semblables à ceux des élections de 2021 et de 2019.

Figure 30 : Caractère convenable du lieu de scrutin



Q. En général, diriez-vous que l'immeuble où vous avez voté était...? Base : n = 26 069 (répondants ayant voté en personne) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

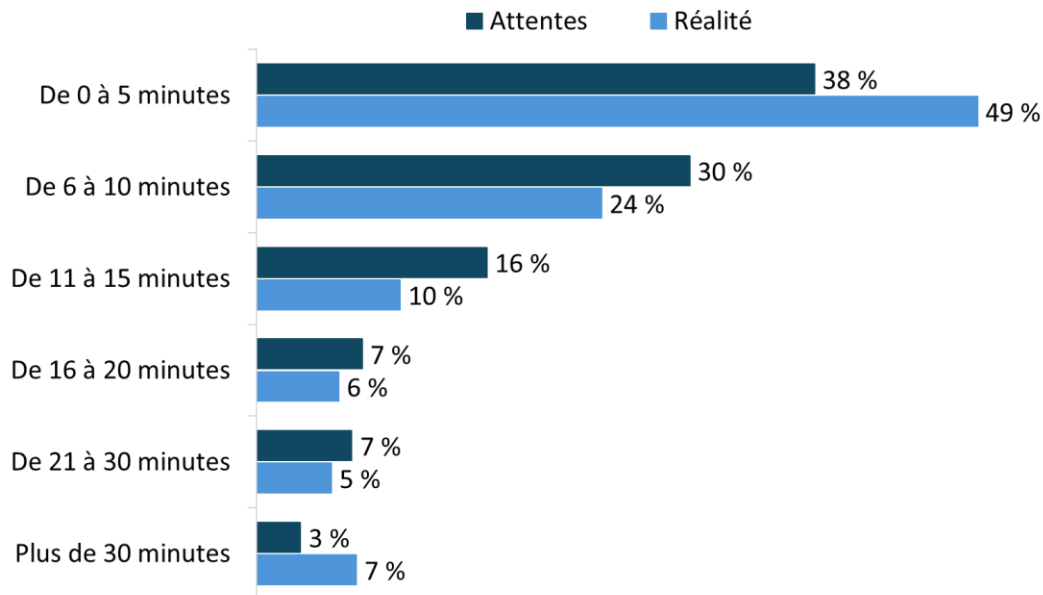
Les votants suivants étaient *moins* susceptibles de trouver le lieu de scrutin très convenable :

- Les votants des régions urbaines (79 %), comparativement aux votants des régions rurales (85 %);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (75 %, comparativement à 80 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée ou encore n'ayant aucune incapacité);
- Les personnes de 18 à 34 ans (71 %, comparativement à 79 % des personnes de 35 à 54 ans et à 85 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les votants appartenant à un groupe racisé (73 %) et les votants autochtones (77 %), comparativement aux votants non racisés (81 %);
- Les personnes ayant voté à un bureau local d'EC (73 %, comparativement à 79 % des personnes ayant voté par anticipation et à 81 % des personnes ayant voté le jour de l'élection).

La plupart des électeurs ont généralement pris moins de temps que prévu pour voter

De manière générale, les électeurs ont surestimé le temps qu'il leur faudrait pour voter une fois arrivé au lieu de scrutin. Durant les premières phases de la période électorale, près de 4 électeurs sur 10 (38 %) pensaient qu'il leur faudrait 5 minutes ou moins pour voter. Après le scrutin, près de la moitié (49 %) des votants ont indiqué qu'il leur avait véritablement fallu 5 minutes ou moins. Comme l'indique la figure 31, le pourcentage d'électeurs ayant prévu que le vote prendrait plus de 5 minutes était supérieur à la proportion de répondants pour qui le vote a bel et bien pris ce temps. Il n'en va toutefois pas de même pour les estimations de temps à plus de 30 minutes : en effet, seulement 3 % des électeurs s'attendaient à ce que le vote prenne plus de 30 minutes, mais 7 % des votants ont dit qu'il leur avait fallu ce temps pour voter.

Figure 31 : Temps nécessaire pour voter – Attentes et réalité



Q. Combien de temps pensez-vous qu'il vous faudra pour voter une fois arrivé au bureau de scrutin? Base : n = 13 251 [Vague 1]

Q. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter après être arrivé au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Base : n = 25 548 (répondants ayant voté en personne) [Vagues 1 et 2]

Le temps nécessaire pour voter a été plus long le premier jour de vote par anticipation

Parmi les personnes ayant voté le jour de l'élection, près de 6 votants sur 10 (57 %) ont dit qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour voter une fois arrivés au lieu de scrutin, et 82 %, 10 minutes ou moins. Ces proportions étaient plus faibles chez les électeurs ayant voté par anticipation, où 41 % ont pris 5 minutes ou moins pour voter, et 63 %, 10 minutes ou moins. Soulignons que pour 12 % des répondants ayant voté par anticipation, il a fallu plus de 30 minutes pour voter, alors que ce pourcentage n'était que de 2 % chez les personnes ayant voté le jour de l'élection.

En moyenne, les répondants ont pris 12 minutes pour voter en personne, soit 1 minute de moins qu'à l'élection de 2021 (13 minutes). On constate une plus grande amélioration du temps nécessaire pour voter le jour de l'élection : la moyenne est passée de 12 minutes en 2021 à 8 minutes en 2025. Les temps moyens nécessaires pour voter à un bureau local d'EC (9 minutes) et à un bureau de vote sur campus (8 minutes) étaient semblables à la moyenne observée le jour de l'élection.

Le temps moyen nécessaire pour voter par anticipation a augmenté en 2025, passant à 16 minutes, comparativement aux 14 minutes en 2021. Cette hausse est attribuable au fait que cette moyenne a été considérablement plus élevée le premier jour de vote par anticipation par rapport aux autres jours. En effet, le temps moyen pour voter a été de 23 minutes le vendredi 18 avril, soit grosso modo le double des moyennes du samedi 19 avril (12 minutes), du dimanche 20 avril (10 minutes) et du lundi 21 avril (12 minutes).

Figure 32 : Temps moyen nécessaire pour voter, par méthode et par jour de vote

	Toutes les méthodes de vote en personne	Bureaux de vote par anticipation				Jour de l'élection	Bureaux locaux d'EC	Bureaux de vote sur campus
		Vendredi 18 avril	Samedi 19 avril	Dimanche 20 avril	Lundi 21 avril			
Temps moyen nécessaire pour voter (en minutes)	12	23	12	10	12	8	9	8

Q. À votre connaissance, combien de temps vous a-t-il fallu pour voter après être arrivé au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada/bureau de vote sur le campus]? Base : n = 25 548 (répondants ayant voté en personne) [Vagues 1 et 2]

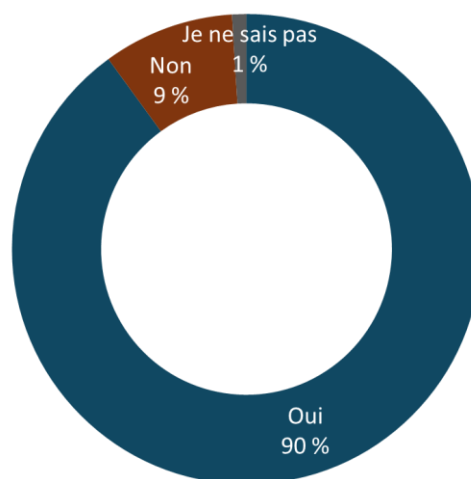
De plus, le temps moyen nécessaire pour voter a été plus élevé chez les répondants suivants :

- Les votants des régions urbaines (12 minutes), comparativement aux votants des régions rurales (9 minutes);
- Les votants de la Colombie-Britannique (15 minutes), comparativement aux votants d'ailleurs au Canada (moyenne allant de 13 minutes en Alberta à 10 minutes au Québec).

Neuf votants sur dix ont jugé raisonnable le temps nécessaire pour voter

La plupart (90 %) des répondants ayant voté en personne ont estimé que le temps nécessaire pour voter était raisonnable, soit la même proportion qu'à l'élection de 2021. Une personne sur dix (9 %) a jugé le temps déraisonnable.

Figure 33 : Caractère raisonnable du temps nécessaire pour voter



Q. Diriez-vous que ce laps de temps était raisonnable? Base : n = 25 548 (répondants ayant voté en personne) [Vagues 1 et 2]

Les personnes ayant voté par anticipation étaient *moins* susceptibles de considérer que le temps nécessaire pour voter était raisonnable (84 %, comparativement à 95 % des personnes ayant voté le jour de l'élection ou à un bureau local d'EC).

Par ailleurs, les répondants ayant voté par anticipation le vendredi 18 avril étaient *moins* susceptibles d'avoir trouvé raisonnable le temps nécessaire pour voter (73 %), comparativement aux répondants ayant voté le samedi 19 avril (90 %), le dimanche 20 avril (92 %) ou le lundi 21 avril (89 %).

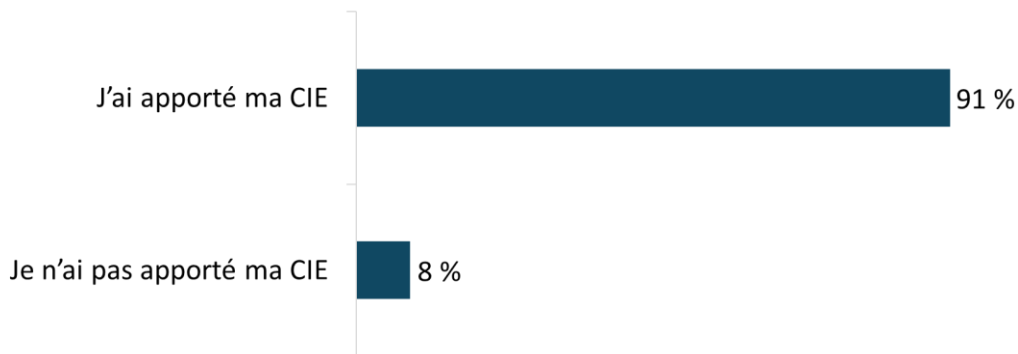
5. Identification de l'électeur

Cette section présente l'expérience des votants au lieu de scrutin.

La grande majorité des votants ont apporté leur CIE au lieu de scrutin

Neuf votants sur dix (91 %) ayant reçu une carte d'information de l'électeur l'ont apportée pour voter au lieu de scrutin. Ce pourcentage demeure stable par rapport à 2019 (91 %) et à 2021 (92 %). Peu de répondants (8 %) n'ont pas apporté leur CIE.

Figure 34 : Carte d'information de l'électeur apportée au bureau de scrutin



Q. Aviez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]? Base : n = 24 755 (répondants ayant voté en personne et se rappelant avoir reçu une carte d'information de l'électeur) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vagues 1 et 2]

Les votants non binaires et transgenres (78 %, comparativement à 92 % des femmes et à 91 % des hommes) et les votants de 18 à 24 ans (84 %, comparativement à 89 % des votants de 25 à 34 ans et à 93 % des votants de 35 ans ou plus) étaient *moins* susceptibles d'avoir apporté leur CIE au lieu de scrutin.

La grande majorité des répondants ont présenté une seule pièce d'identité pour voter

La plupart des votants – (95 %), soit une proportion semblable à 2021 (94 %) – ont présenté une seule pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement pour prouver leur identité et leur adresse au moment de voter. Plus précisément, 89 % ont utilisé leur permis de conduire, 5 % une carte d'identité avec photo délivrée par un gouvernement provincial ou territorial, et 1 %, une carte de services de la Colombie-Britannique.

Peu de votants – (3 %), soit une proportion semblable à 2021 (4 %) – ont eu besoin de deux pièces d'identité pour prouver leur identité et leur adresse pour voter. Les personnes qui ont dû présenter deux pièces ont surtout employé la CIE (2 % des votants) comme preuve d'adresse et une carte d'assurance-maladie ou un passeport canadien (1 % dans chaque cas) comme preuve d'identité.¹⁵

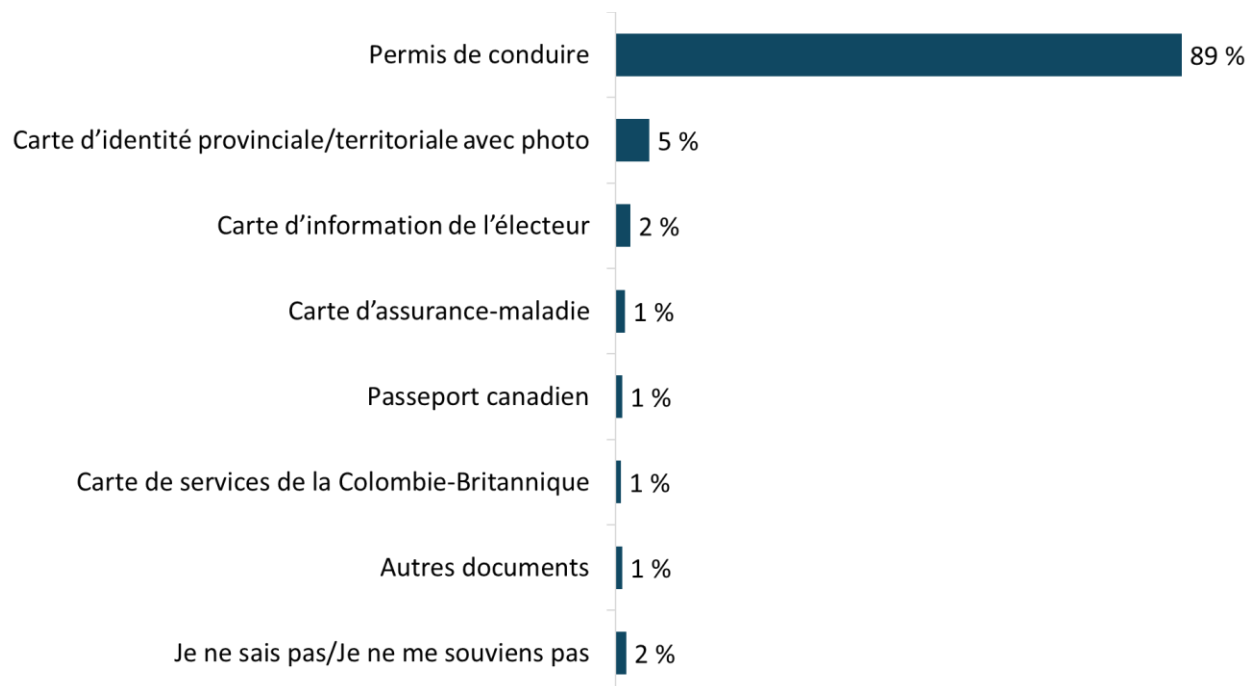
Parmi le reste, 1 % ont utilisé une autre combinaison de deux pièces d'identité pour voter, par exemple des factures de services publics, des documents financiers ou d'assurance, d'autres permis délivrés par

¹⁵ Il est possible de prouver l'adresse avec des cartes d'assurance-maladie du Manitoba et du Yukon, mais pas avec celles d'autres provinces et territoires.

le gouvernement, des relevés de prestations gouvernementales, des avis de cotisation d'impôt sur le revenu, des avis d'évaluation d'impôt foncier, des certificats de naissance, des cartes de citoyenneté ou des baux d'habitation.

Seulement 0,3 % des votants ont dû demander à quelqu'un de se porter garant d'eux ou faire une déclaration sous serment pour satisfaire aux exigences d'identification.

Figure 35 : Type de pièce d'identité utilisé par les électeurs pour satisfaire aux exigences d'identification



Variable calculée; type de pièce d'identité utilisée pour le vote (maximum de deux réponses acceptées). Base : n = 26 803 (tous les électeurs ayant donné une réponse valide) [Vagues 1 et 2]

Les votants du Québec (8 %, comparativement aux 1 % à 3 % des votants d'ailleurs au Canada) étaient *plus* susceptibles d'avoir utilisé deux pièces d'identité. Ce fait est digne de mention puisque, parmi les gouvernements provinciaux et territoriaux, seul le Québec ne délivre pas de pièce d'identité générale avec photo et adresse aux personnes n'ayant pas de permis de conduire.

Les groupes suivants étaient aussi *plus* susceptibles d'avoir utilisé deux pièces d'identité :

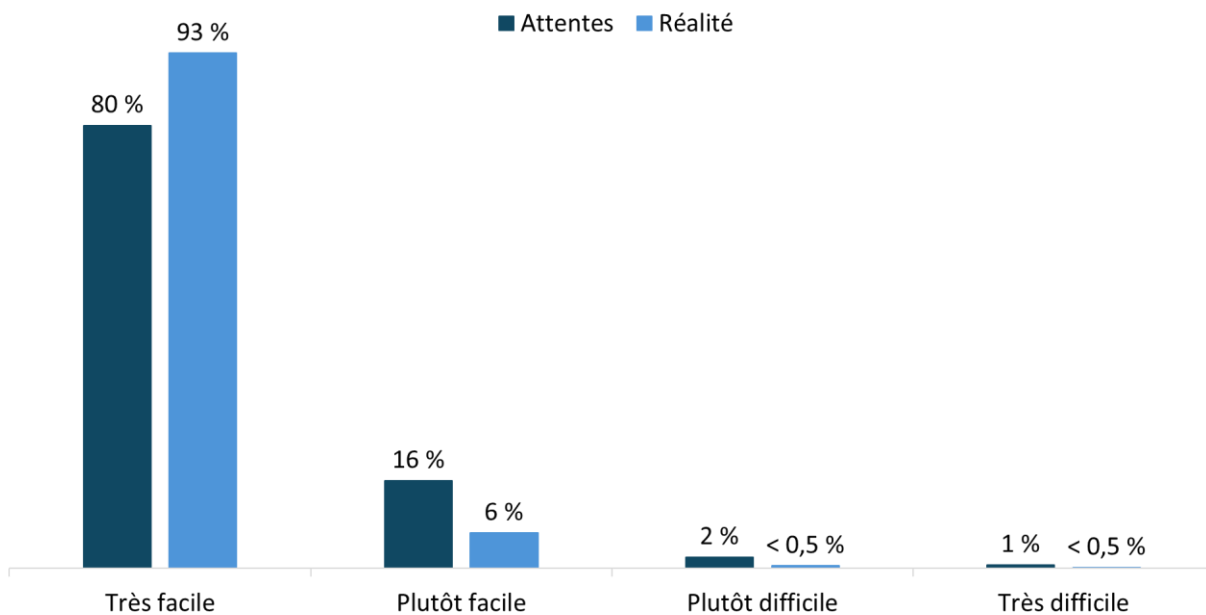
- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (5 %) ou encore légère ou modérée (4 %), comparativement aux électeurs n'ayant aucune incapacité (3 %);
- Les jeunes NEET (6 %) et les jeunes étudiants (5 %), comparativement aux jeunes travaillant à temps plein (3 %);
- Les personnes ayant voté par la poste (5 %) ou le jour de l'élection (4 %), comparativement aux personnes ayant voté par anticipation (3 %) ou à un bureau local d'EC (2 %).

La grande majorité des répondants ont trouvé très facile de satisfaire aux exigences d'identification, ce qui a dépassé leurs attentes

Dans le sondage en période électorale, 80 % des électeurs s'attendaient à ce qu'il soit très facile de satisfaire aux exigences d'identification, et 16 %, plutôt facile. Le premier pourcentage est inférieur à celui de 2021, où 88 % des répondants s'attendaient à ce qu'il soit très facile de prouver leur identité et leur adresse pour voter.

Les attentes des électeurs ont été dépassées : à l'élection de 2025, 93 % des votants ont estimé qu'il avait été très facile de satisfaire aux exigences d'identification pour voter, et 6 %, plutôt facile. Ces proportions sont semblables à celles des élections générales de 2021 et de 2019, où 94 % et 95 % des votants, respectivement, avaient jugé très facile de satisfaire aux exigences d'identification.

Figure 36 : Facilité pour les électeurs de satisfaire aux exigences d'identification



Q. Si vous votez, dans quelle mesure croyez-vous qu'il sera facile ou difficile de prouver votre identité et votre adresse? Base : n = 34 996 (tous les répondants) [Je ne sais pas/refus : 2 %] [Vague 1]

Q. En général, dans quelle mesure a-t-il été facile ou difficile de satisfaire aux exigences d'identification? Base : n = 26 424 (répondants ayant voté en personne) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vagues 1 et 2]

Les votants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir trouvé très facile de satisfaire aux exigences d'identification :

- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (89 %), comparativement aux personnes ayant une incapacité légère ou modérée (93 %) ou n'ayant aucune incapacité (94 %);
- Les électeurs des Premières Nations (86 %, comparativement à 93 % des votants non autochtones);
- Les votants des Premières Nations habitant dans une réserve (75 %), comparativement aux votants des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve (89 %);

- Les néo-Canadiens (89 %, comparativement à 92 % des immigrants établis et à 93 % des citoyens canadiens de naissance);
- Les résidents du Québec (90 %, comparativement à entre 94 % et 95 % des résidents d'ailleurs au Canada);
- Les électeurs de 18 à 34 ans (88 %, comparativement à 93 % des électeurs de 35 à 54 ans et à 96 % des électeurs de 55 ans ou plus);
- Les personnes ayant déménagé dans les 12 derniers mois (89 %, comparativement à 93 % des personnes qui n'avaient pas déménagé);
- Les votants n'ayant pas reçu de CIE (84 %, comparativement à 94 % des votants ayant reçu une CIE);
- Les personnes ayant voté par la poste (80 %) ou à un bureau de vote sur campus (84 %), comparativement aux personnes ayant voté le jour de l'élection (92 %), à un bureau local d'EC (94 %) ou par anticipation (94 %).

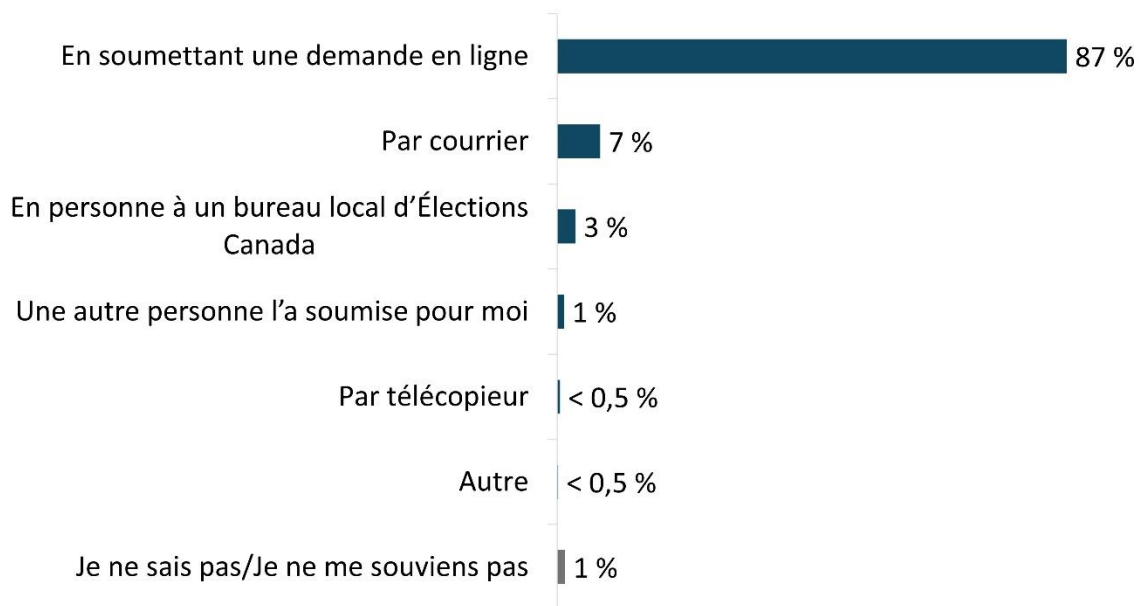
6. Expérience du vote par la poste

Cette section porte sur l'expérience du vote par la poste.

La plupart des répondants ayant voté par la poste ont fait une demande en ligne

Près de 9 répondants sur 10 ayant voté par la poste (87 %) ont fait une demande en ligne. De plus, 7 % des demandes ont été soumises par la poste ou par service de messagerie, 3 % en personne à un bureau local d'EC, et 1 %, par quelqu'un d'autre que le demandeur.

Figure 37 : Méthode pour demander la trousse de vote par la poste

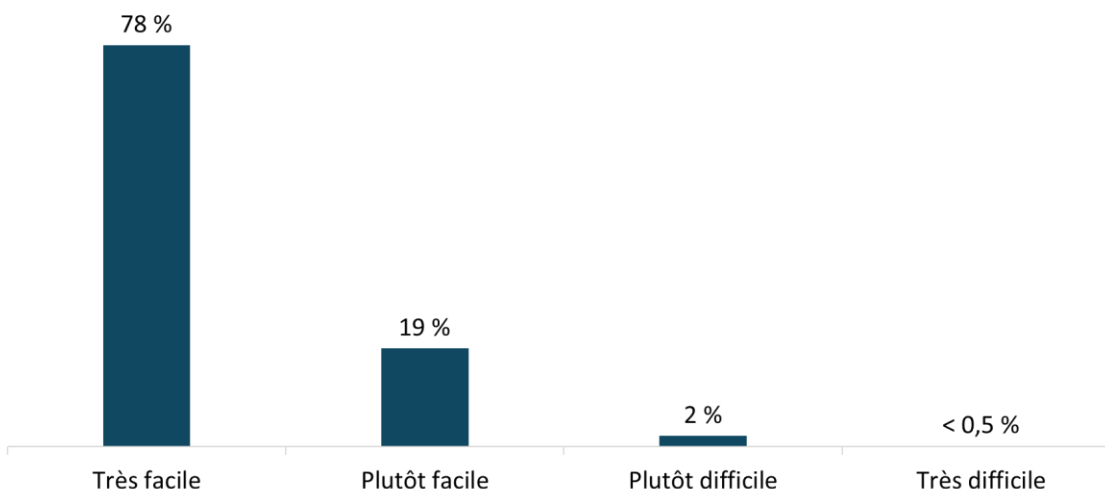


Q. Comment avez-vous soumis votre demande pour recevoir votre trousse de vote par la poste? Base : n = 714 (répondants ayant voté par la poste) [Vagues 1 et 2]

La plupart des personnes ayant voté par la poste ont trouvé très facile de faire une demande

Plus des trois quarts (78 %) des personnes ayant voté par la poste ont estimé qu'il avait été très facile de demander une trousse de vote par la poste, et 2 personnes sur 10 (19 %), plutôt facile. Très peu de gens (2 %) ont trouvé le processus plutôt ou très difficile. La proportion de votants ayant trouvé cette tâche facile était plus grande en 2025 (97 %) qu'en 2021 (94 %).

Figure 38 : Facilité à demander une trousse de vote par la poste



Q. Dans quelle mesure a-t-il été facile ou difficile de faire votre demande pour recevoir votre trousse de vote par la poste? Base : n = 702 (répondants ayant demandé eux-mêmes leur trousse de vote par la poste) [Je ne sais pas/refus : 1%] [Vagues 1 et 2]

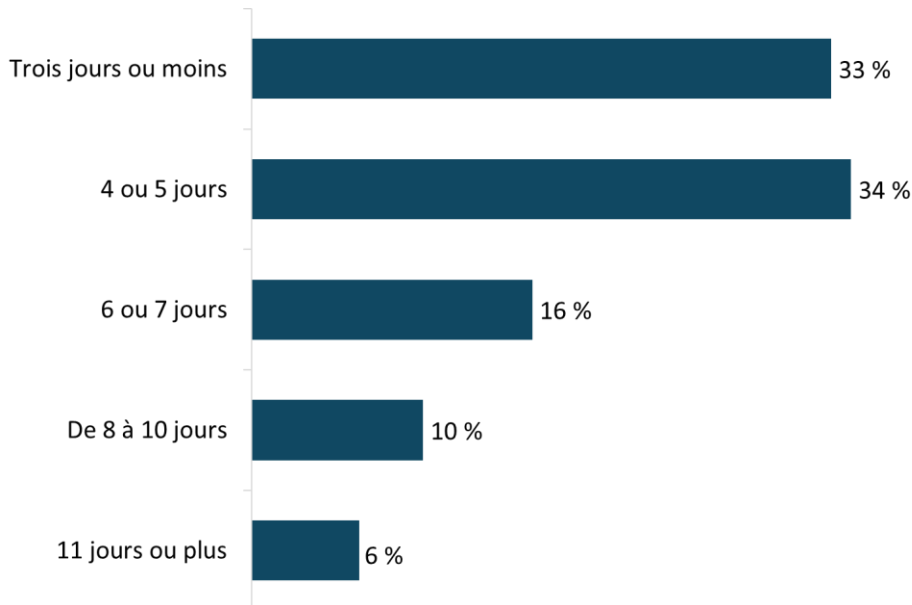
Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir trouvé très facile de demander une trousse de vote par la poste :

- Les électeurs de 55 ans ou plus (83 %), comparativement aux électeurs de 18 à 34 ans et aux électeurs de 35 à 54 ans (74 % dans chaque cas);
- Les personnes ayant fait une demande en ligne (82 %), comparativement aux personnes ayant employé d'autres méthodes (48 %).

Les deux tiers des personnes ayant voté par la poste ont reçu leur trousse de vote en cinq jours ou moins

Les deux tiers des répondants qui ont voté par la poste ont dit avoir reçu leur trousse de vote par la poste en trois jours (33 %) ou en quatre à cinq jours (34 %). Pour le reste des répondants, il a fallu 6 ou 7 jours (16 %), 8 à 10 jours (10 %) ou 11 jours ou plus (6 %). Le délai moyen de réception de la trousse était de 5 jours, contre 6 en 2021.

Figure 39 : Délai de réception de la trousse de vote par la poste

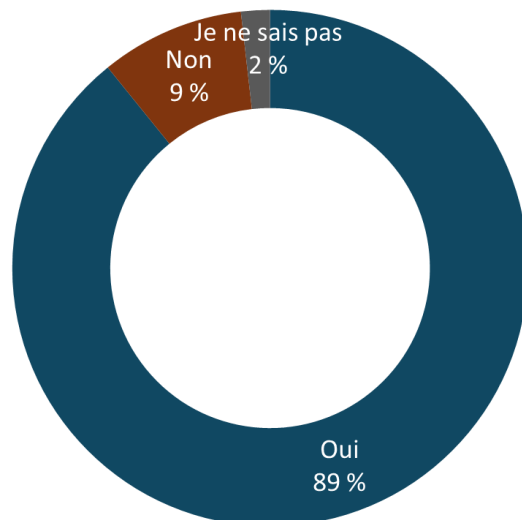


Q. Après avoir présenté votre demande, combien de temps a-t-il fallu pour recevoir votre trousse de vote par la poste? Base : n = 562 (répondant ayant voté par la poste et donné une réponse valide) [Vagues 1 et 2]

La plupart des personnes ayant voté par la poste ont affirmé avoir reçu la trousse de vote dans un délai raisonnable

Près de 9 répondants sur 10 ayant voté par la poste (89 %) ont jugé raisonnable le délai de réception de la trousse de vote, et 9 %, déraisonnable.

Figure 40 : Caractère raisonnable du délai de réception de la trousse de vote par la poste



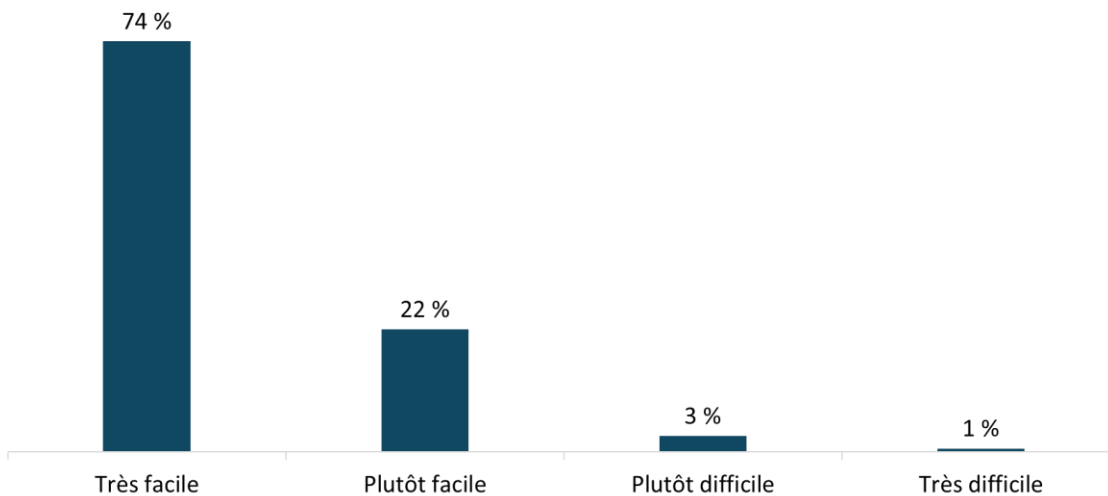
Q. Diriez-vous que ce laps de temps était raisonnable? Base : n = 562 (personnes ayant voté par la poste qui se rappelaient le délai de réception de la trousse de vote) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vagues 1 et 2]

Les personnes ayant attendu plus d'une semaine (57 %) pour recevoir leur trousse étaient moins susceptibles que les personnes ayant reçu leur trousse en sept jours ou moins (95 %) de considérer le délai raisonnable.

La majorité des répondants ont trouvé très facile de remplir le bulletin de vote avec la trousse

Les trois quarts des répondants ayant voté par la poste (74 %, supérieur à 70 % en 2021) ont estimé qu'il avait été très facile de remplir leur bulletin de vote avec la trousse, et 22 %, plutôt facile. Très peu avaient trouvé la chose plutôt (3 %) ou très (1 %) difficile.

Figure 41 : Facilité à remplir le bulletin de vote avec la trousse de vote



Q. Dans quelle mesure a-t-il été facile ou difficile de remplir votre bulletin de vote en utilisant la trousse de vote?
Base : n = 715 (répondants ayant voté par la poste) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vagues 1 et 2]

Les électeurs suivants étaient *moins* susceptibles de considérer qu'il avait été très facile de remplir leur bulletin de vote spécial :

- Les personnes de 18 à 34 ans et les personnes de 35 à 54 ans (67 % et 69 % respectivement, comparativement à 80 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les personnes ayant une incapacité (70 %, comparativement à 77 % des personnes n'ayant aucune incapacité);
- Les hommes (70 %, comparativement à 78 % des femmes).

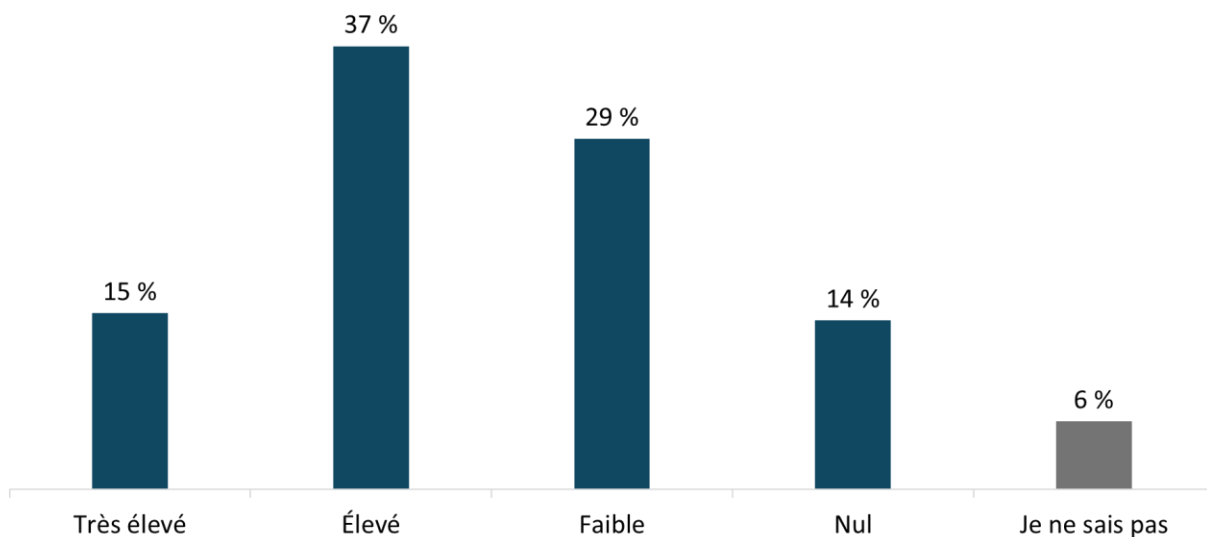
7. Services de vote accessibles

Cette section traite de la connaissance et de l'utilisation des services de vote accessibles d'EC par les électeurs handicapés.

Beaucoup d'électeurs connaissaient les services et outils destinés aux électeurs handicapés

Environ la moitié des électeurs handicapés (51 %) connaissaient les services et outils d'EC à leur disposition : 15 % en avaient un niveau de connaissance très élevé, et 37 %, élevé. Inversement, 3 répondants sur 10 (29 %) avaient une faible connaissance de ces services et outils de vote accessibles, et 14 %, aucune connaissance. Ces chiffres demeurent stables au fil du temps : la proportion de répondants ayant un niveau de connaissance très élevé ou élevé était de 50 % en 2019 et de 51 % en 2021.

Figure 42 : Niveau de connaissance des services et des outils pour les électeurs handicapés



Q. Élections Canada offre des outils et services afin de rendre le vote plus accessible, par exemple pour les Canadiens ayant un handicap. Quel est votre niveau de connaissance des services et outils accessibles offerts?
Base : n = 12 698 (électeurs handicapés) [Vague 2]

Les groupes d'électeurs handicapés suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir un niveau de connaissance très élevé des outils et services de vote :

- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (18 %, comparativement à 13 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée);
- Les électeurs autochtones (21 %, comparativement à 14 % des électeurs non autochtones);
- Les électeurs handicapés qui se rappelaient les publicités et communications d'EC (17 %, comparativement à 8 % des électeurs qui ne s'en souvenaient pas);
- Les votants à l'EG de 2021 (15 %, comparativement à 11 % des non-votants habilités à voter).

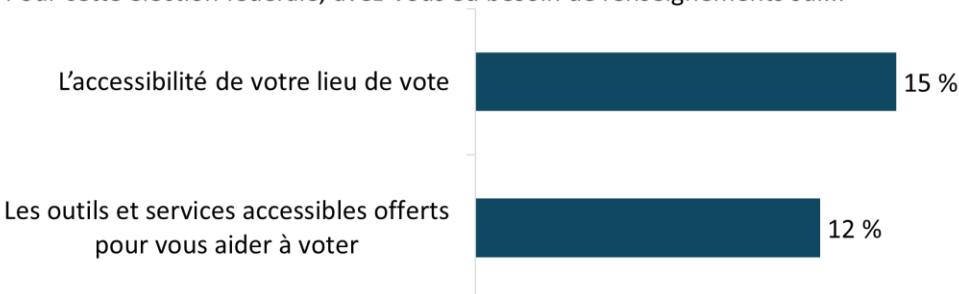
Les électeurs handicapés vivant au Québec étaient *moins* susceptibles d'avoir un niveau de connaissance très élevé des outils et services de vote accessibles (9 %, comparativement à entre 13 % et 17 % des électeurs d'ailleurs au Canada).

Peu d'électeurs handicapés ont eu besoin d'information sur l'accessibilité

Peu d'électeurs handicapés ont affirmé avoir eu besoin d'information sur l'accessibilité durant la 45^e EG. Plus précisément, 15 % ont eu besoin de renseignements sur l'accessibilité de leur lieu de scrutin, et 12 %, de renseignements sur les outils et services de vote accessibles. La demande a légèrement augmenté par rapport à 2021, où 13 % des répondants ont eu besoin d'information sur l'accessibilité du lieu de scrutin, et 10 %, sur les outils et services accessibles.

Figure 43 : Besoins d'information sur l'accessibilité

Pour cette élection fédérale, avez-vous eu besoin de renseignements sur...



Q. Pour cette élection fédérale, avez-vous eu besoin de renseignements sur... a) l'accessibilité de votre lieu de vote / b) les outils et services accessibles offerts pour vous aider à voter? Base : n = 12 655 (électeurs handicapés) [Vague 2]

Les électeurs handicapés suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir eu besoin d'information sur l'accessibilité de leur lieu de scrutin :

- Les personnes de 18 à 34 ans et les personnes de 35 à 54 ans (20 % et 15 %, respectivement, comparativement à 11 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (20 %, comparativement à 13 % des électeurs ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 14 % des diplômés universitaires);
- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (24 %, comparativement à 12 % des électeurs ayant une incapacité légère ou modérée);
- Les électeurs autochtones (20 %, comparativement à 14 % des électeurs non autochtones);
- Les néo-Canadiens (34 %, comparativement à 19 % des immigrants établis et à 14 % des citoyens canadiens de naissance);
- Les électeurs n'ayant pas reçu de CIE (21 %, comparativement à 14 % des électeurs ayant reçu une CIE);
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais ne l'ont pas fait (21 %, comparativement à 13 % des votants en 2021).

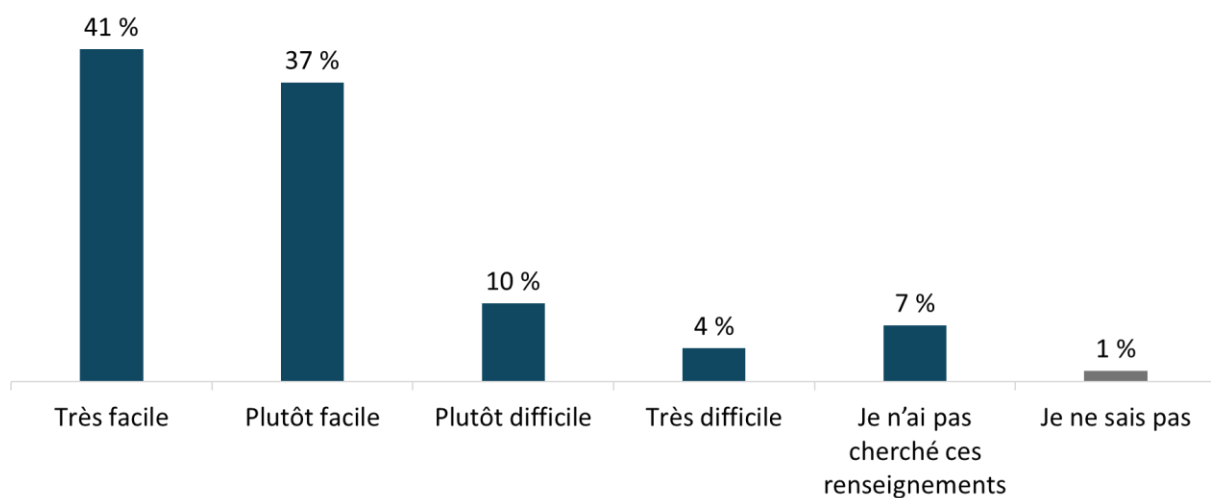
Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir eu besoin d'information sur les **outils et services de vote accessibles** :

- Les personnes de 18 à 34 ans et les personnes de 35 à 54 ans (19 % et 13 %, respectivement, comparativement à 7 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (17 %, comparativement à 11 % des électeurs ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 12 % des diplômés universitaires);
- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (20 %, comparativement à 9 % des électeurs ayant une incapacité légère ou modérée);
- Les électeurs autochtones (18 %), comparativement aux électeurs non autochtones (12 %);
- Les néo-Canadiens (37 %, comparativement à 11 % des électeurs nés au Canada);
- Les électeurs n'ayant pas reçu de CIE (19 %, comparativement à 11 % des électeurs ayant reçu une CIE);
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais qui ne l'ont pas fait (17 %, comparativement à 10 % des votants en 2021).

La plupart des électeurs ayant besoin d'information sur l'accessibilité ont trouvé celle-ci facilement

Près de 8 électeurs handicapés sur 10 (78 %, contre 74 % en 2021) ont estimé qu'il avait été très (41 %) ou plutôt (37 %) facile de trouver l'information nécessaire sur l'accessibilité pour l'élection. La recherche a été jugée difficile par 14 % des répondants : 10 % ont trouvé cette tâche plutôt difficile, et 4 %, très difficile. Parmi le reste des répondants, 7 % n'ont pas cherché ces renseignements, et 1 % ont répondu « Je ne sais pas ».

Figure 44 : Facilité à trouver de l'information sur l'accessibilité



Q. À quel degré était-il facile ou difficile de trouver les renseignements dont vous aviez besoin sur l'accessibilité pour l'élection? Base : n = 2 234 (répondants handicapés ayant obtenu de l'information sur l'accessibilité de leur lieu de vote ou les outils et services de vote accessibles) [Vague 2]

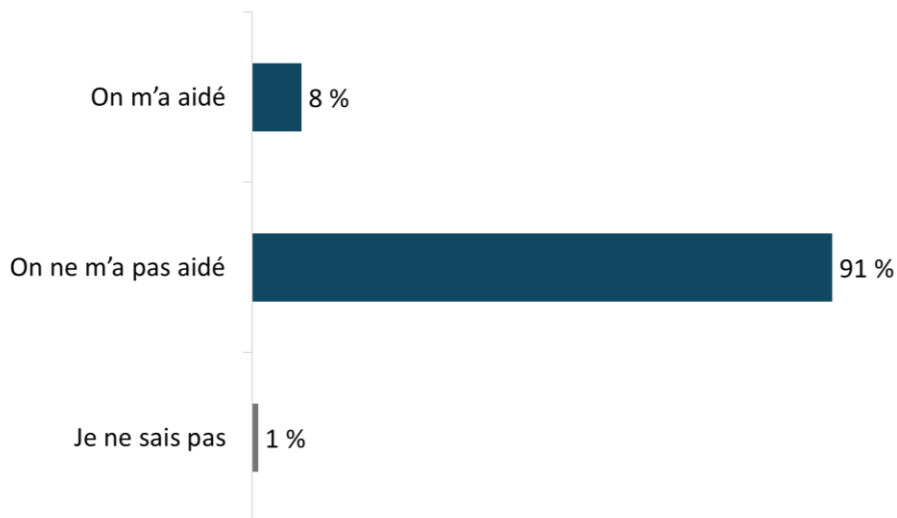
Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir jugé facile de trouver l'information nécessaire sur l'accessibilité pour l'élection :

- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (74 %, comparativement à 81 % des électeurs ayant une incapacité légère ou modérée);
- Les électeurs qui ne se rappelaient pas les publicités et communications d'EC (65 %, comparativement à 85 % des électeurs qui s'en souvenaient);
- Les répondants n'ayant pas reçu de CIE (59 %), comparativement aux répondants ayant reçu une CIE (82 %);
- Les personnes n'ayant pas voté à l'élection de 2025 (63 %, comparativement à 84 % des votants).

Neuf électeurs handicapés sur dix ont marqué leur bulletin de vote sans aide

Neuf électeurs handicapés sur dix (91 %) ont dit ne pas avoir eu besoin d'aide pour marquer leur bulletin de vote. Toutefois, 8 % ont reçu de l'aide, une hausse par rapport à 2021 (4 %), mais une proportion semblable à 2019 (7 %).

Figure 45 : Aide au marquage des bulletins de vote – Électeurs handicapés



Q. Quand vous avez voté, est-ce que quelqu'un vous a aidé à marquer votre bulletin de vote? Base : n = 10 483 (répondants handicapés ayant voté en personne) [Vague 2]

Les groupes d'électeurs handicapés suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir obtenu de l'aide pour marquer leur bulletin de vote :

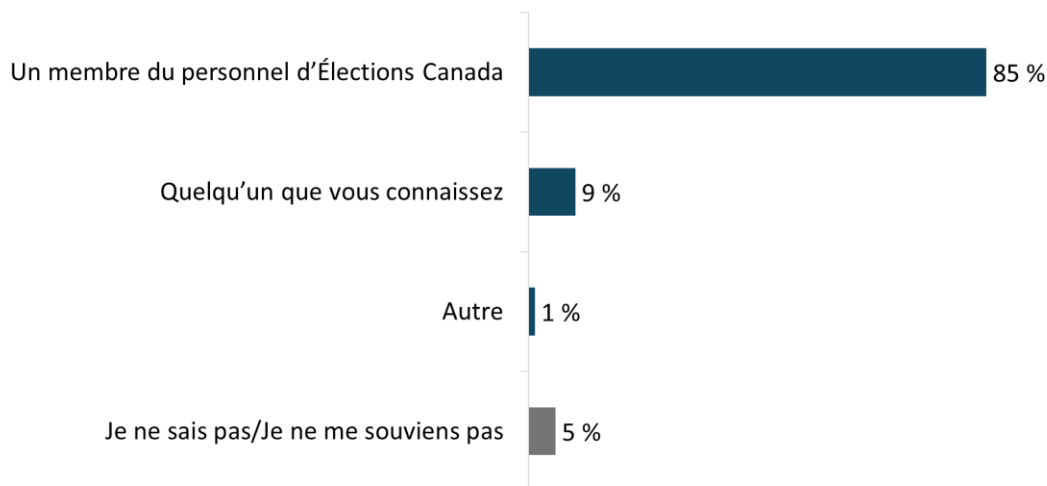
- Les personnes de 18 à 34 ans (12 %), comparativement aux personnes de 35 à 54 ans (8 %) et aux personnes de 55 ans ou plus (5 %);
- Les électeurs ayant une incapacité très sévère (16 %, comparativement à 8 % des électeurs ayant une incapacité sévère et à 7 % des électeurs ayant une incapacité légère ou modérée);

- Les néo-Canadiens (21 %) et les immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'EG de 2021 (13 %), comparativement aux électeurs nés au Canada (7 %).

Le plus souvent, c'est le personnel d'EC qui a aidé les électeurs handicapés à marquer leur bulletin de vote

La plupart (85%) des électeurs handicapés ayant obtenu de l'aide pour marquer leur bulletin ont dit qu'ils avaient été aidés par le personnel d'EC. Une personne sur dix (9 %) s'est fait aider par quelqu'un qu'elle connaissait, comme un membre de sa famille, un ami ou un préposé au soutien personnel. Parmi les répondants, 5 % ne savaient pas ou ne se rappelaient pas qui les avait aidés. Les proportions des différentes sources d'aide sont cohérentes avec celles de 2019 et de 2021, où respectivement 85 % et 87 % des électeurs handicapés avaient reçu l'aide du personnel d'EC.

Figure 46 : Source d'aide pour le marquage du bulletin de vote – Électeurs handicapés



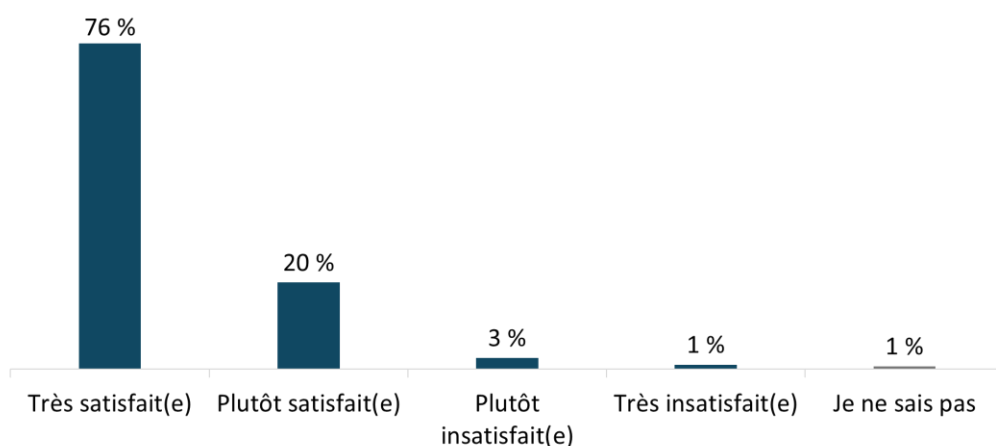
Q. Qui vous a aidé à marquer votre bulletin de vote? Base : n = 778 (répondants handicapés ayant voté en personne qui se sont fait aider pour marquer leur bulletin de vote) [Vague 2]

Les votants de 18 à 34 ans et les votants de 35 à 54 ans étaient *plus* susceptibles de s'être fait aider par quelqu'un qu'ils connaissaient pour marquer leur bulletin de vote (11 % dans chaque cas, comparativement à 4 % des votants de 55 ans ou plus). Il en allait de même pour les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (14 %, comparativement à 7 % des électeurs ayant une incapacité légère ou modérée).

Presque tous les électeurs handicapés ayant obtenu de l'aide pour marquer leur bulletin de vote étaient satisfaits du service reçu

Pratiquement tous les électeurs handicapés ayant obtenu de l'aide pour marquer leur bulletin de vote (96 %) étaient satisfaits du service reçu. Plus précisément, 76 % étaient très satisfaits, et 20 %, plutôt satisfaits. Une faible proportion de répondants (4 %) ont dit être insatisfaits de l'aide obtenue. Par rapport à 2021, moins d'électeurs étaient très satisfaits (81 %, contre 76 % en 2025).

Figure 47 : Satisfaction à l'égard de l'aide reçue pour marquer le bulletin de vote



Q. À quel point avez-vous été satisfait(e) de l'aide que vous avez reçue pour marquer votre bulletin de vote? Base : n = 778 (répondants handicapés ayant voté en personne qui se sont fait aider pour marquer leur bulletin de vote) [Vague 2]

Les groupes d'électeurs handicapés suivants étaient *plus* susceptibles d'être très satisfaits de l'aide reçue :

- Les personnes de 55 ans ou plus (87 %, comparativement à 67 % des personnes de 18 à 34 ans et à 74 % des personnes de 35 à 54 ans);
- Les personnes n'appartenant pas à un groupe racisé (80 %, comparativement à 66 % des personnes racisées).

Peu d'électeurs handicapés ont utilisé des outils d'aide au vote

Parmi les électeurs ayant des troubles de l'audition, de la vue, de la dextérité, cognitifs ou du développement, peu ont utilisé les outils et services d'aide au vote offerts par EC, ce qui cadre avec l'EG de 2021, où l'utilisation de ces outils avait été plutôt limitée.

Les utilisateurs à qui s'adressent les outils ont surtout employé les versions des listes de candidats en gros caractères (utilisées par 10 % des votants ayant de la difficulté à voir ou des troubles cognitifs ou du développement, pour un sous-échantillon de n = 7 770) et en braille (utilisées par 9 % des personnes ayant beaucoup de difficulté ou une incapacité à voir, pour un sous-échantillon de n = 310). Parmi les personnes ayant beaucoup de difficulté ou une incapacité à entendre (n = 1 124), 6 % ont fait appel à des services d'interprétation gestuelle ou linguistique. Seulement 2 % à 3 % des utilisateurs à qui les outils sont destinés ont lu le bulletin de vote avec un guide à signature, des gabarits en braille avec fonctions tactiles, des loupes et des téléphones intelligents personnels.

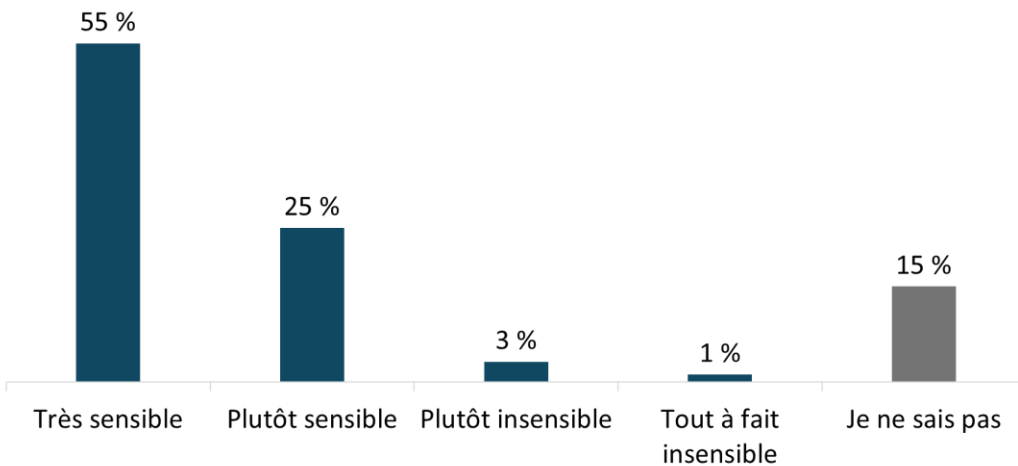
Parmi les répondants (n = 8 198), 2 % ont employé d'autres appareils ou dispositifs personnels, comme des lunettes de lecture, un fauteuil roulant, une canne, un crayon ou stylo personnel ou encore une lampe de poche.

Une majorité d'électeurs handicapés ont estimé que le personnel du bureau de scrutin avait été sensible à leurs besoins

Parmi les électeurs handicapés ayant voté en personne, 8 sur 10 (80 %) ont estimé que le personnel d'EC a été plutôt (25 %) ou très (55 %) sensible à leurs besoins lors du vote, et peu l'ont trouvé plutôt (3 %) ou tout à fait insensible (1 %). Le reste (15 %) a répondu « Je ne sais pas ».

Par rapport à 2021, moins d'électeurs ont jugé le personnel d'EC très sensible à leurs besoins lors du vote (59 %, contre 55 % en 2025).

Figure 48 : Sensibilité du personnel du bureau de scrutin aux besoins des électeurs handicapés



Q. Dans l'ensemble, au moment où vous avez voté, dans quelle mesure diriez-vous que le personnel d'Élections Canada a été sensible à vos besoins? Base : n = 10 483 (électeurs handicapés ayant voté en personne) [Vague 2]

8. Services de vote

Cette section porte sur la satisfaction à l'égard des services de vote.

Les électeurs francophones issus d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) ont été servis en français plus souvent qu'en 2021

Les trois quarts (75 %) des répondants ayant voté en personne (n = 26 088) ont été servis en anglais par le personnel d'EC. Parmi le reste, 2 répondants sur 10 (21 %) se sont fait servir en français, et une faible proportion (4 %), dans les deux langues officielles du Canada.

Les votants faisant partie d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) (n = 1 104)¹⁶ étaient moins susceptibles que les autres de déclarer avoir reçu les services dans leur langue officielle principale. Plus précisément, 67 % des votants issus d'une CLOSM anglophone ont déclaré avoir été servis en anglais, ou en anglais et en français, soit une proportion moindre qu'à l'élection de 2021 (73 %). Les votants issus d'une CLOSM francophone, quant à eux, étaient plus susceptibles d'avoir été servis au moins en partie en français en 2025 (64 %) qu'en 2021 (53 %), mais demeuraient légèrement moins susceptibles de s'être fait servir dans leur langue officielle principale que les votants issus d'une CLOSM anglophone.

Satisfaction quasi unanime quant à la langue de service, mais lacunes chez les électeurs issus d'une CLOSM

À l'instar des élections de 2019 et de 2021, presque tous les votants (99 %) étaient satisfaits de la langue officielle dans laquelle le personnel d'EC les a servis. Le degré de satisfaction était toutefois plus faible chez les votants issus d'une CLOSM : 95 % chez les votants issus d'une CLOSM anglophone, et 91 % chez les votants issus d'une CLOSM francophone. Plus précisément, les votants issus d'une CLOSM qui n'ont pas été servis dans leur langue officielle principale étaient moins susceptibles d'être satisfaits (84 %) que les votants ayant été servis dans leur langue officielle principale (98 %), dont le degré de satisfaction était semblable à celui des votants non issus d'une CLOSM. Ces proportions sont semblables à celles observées en 2021.

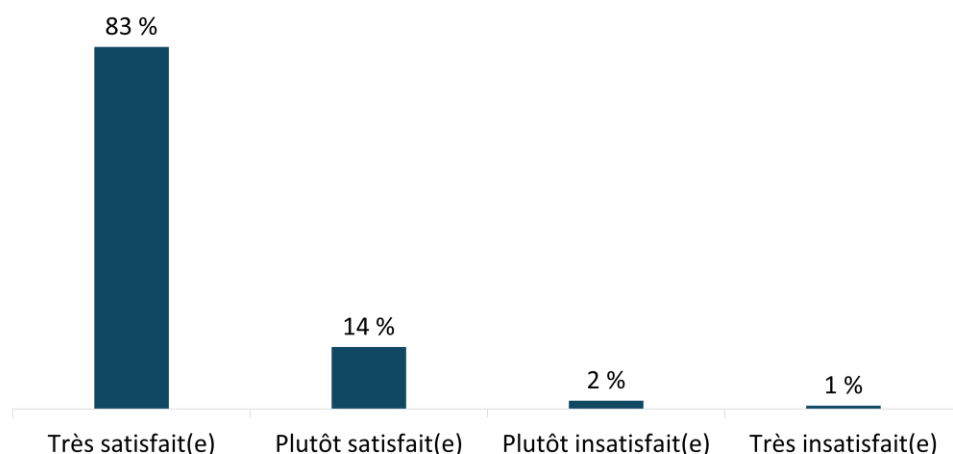
Les rares personnes insatisfaites des services linguistiques (n = 164) se sont notamment plaintes du manque de maîtrise de l'une des langues officielles par le personnel d'EC, du fait que seulement quelques membres du personnel du bureau de scrutin maîtrisaient les deux langues officielles et que le personnel ne les avait pas accueillis dans leur langue officielle de préférence.

Grande satisfaction générale à l'égard des services fournis par le personnel d'EC

Parmi les votants, 97 % étaient satisfaits des services reçus du personnel d'EC lors du vote : 83 % étaient très satisfaits, et 14 %, plutôt satisfaits. Très peu de votants (3 %) étaient insatisfaits. Ces pourcentages sont semblables à ceux de 2021 (97 % satisfaits et 85 % très satisfaits) et de 2019 (98 % satisfaits et 85 % très satisfaits).

¹⁶ Les répondants étaient considérés comme des membres d'une CLOSM selon leur province ou territoire de résidence et la langue qu'ils parlent le plus souvent à la maison. Ceux parlant principalement français et vivant ailleurs qu'au Québec sont considérés comme étant issus d'une CLOSM francophone, et ceux parlant principalement anglais et vivant au Québec, issus d'une CLOSM anglophone.

Figure 49 : Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada lors du vote



Q. Dans l'ensemble, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Base : n = 26 088 (répondants ayant déclaré avoir voté à l'élection fédérale) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

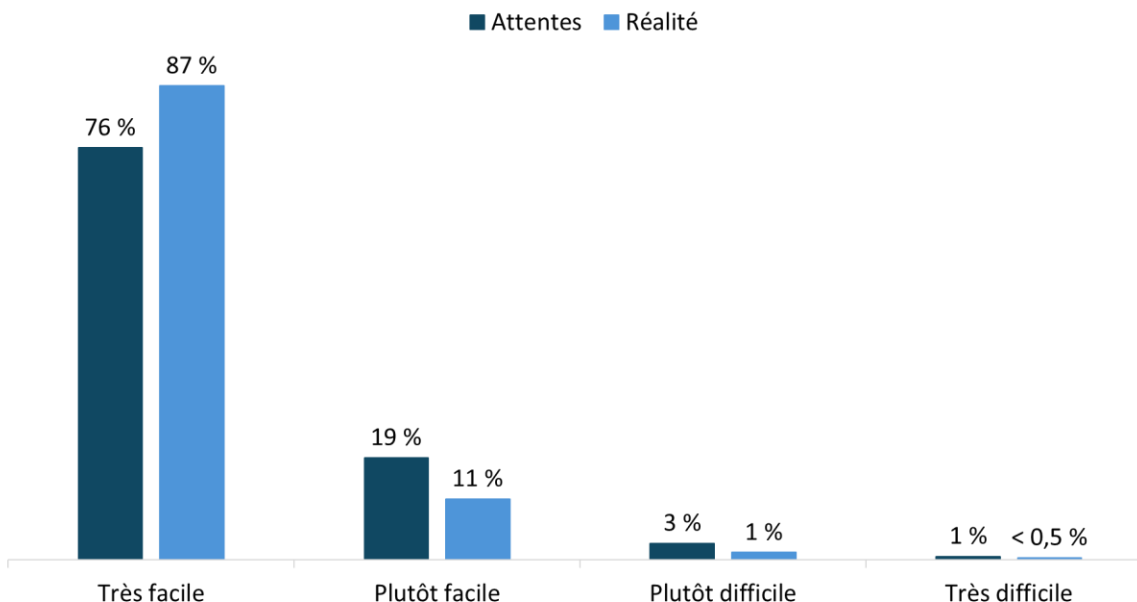
Les groupes suivants étaient *moins* susceptibles d'être très satisfaits des services fournis par le personnel d'EC :

- Les électeurs du Québec (79 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 83 % à 88 %);
- Les électeurs ayant une incapacité très sévère (74 %), comparativement aux électeurs ayant une incapacité de moindre sévérité ou n'ayant aucune incapacité (de 83 % des électeurs ayant une incapacité sévère à 84 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs de 18 à 34 ans (78 %) et les électeurs de 35 à 54 ans (81 %), comparativement aux électeurs de 55 ans ou plus (87 %);
- Les électeurs autochtones (77 %) et les électeurs racisés (79 %), comparativement aux électeurs non racisés (84 %);
- Les personnes ayant voté par anticipation (82 %), comparativement aux personnes ayant voté le jour de l'élection (84 %) ou à un bureau local d'EC (87 %).

La plupart des votants ont trouvé très facile de voter, ce qui a dépassé leurs attentes

Dans le sondage en période électorale, 76 % des électeurs prévoiaient qu'il serait très facile de voter et 19 %, que ce serait plutôt facile. Après l'élection, 87 % des votants ont trouvé qu'il avait été très facile de voter et 11 %, que cela avait été plutôt facile. Ces chiffres sont semblables à ceux des élections précédentes : en 2021, 88 % des électeurs avaient trouvé très facile de voter, et en 2019, 85 %.

Figure 50 : Facilité à voter



Q. Si vous votez, dans quelle mesure croyez-vous qu'il sera facile ou difficile de voter au bureau de vote? Base : n = 34 996 (répondants ayant l'intention de voter à l'élection fédérale) [Je ne sais pas/refus : 2%] [Vague 1]

Q. Dans l'ensemble, à quel point était-il facile ou difficile de voter? Base : n = 26 870 (répondants ayant déclaré avoir voté à l'élection fédérale) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

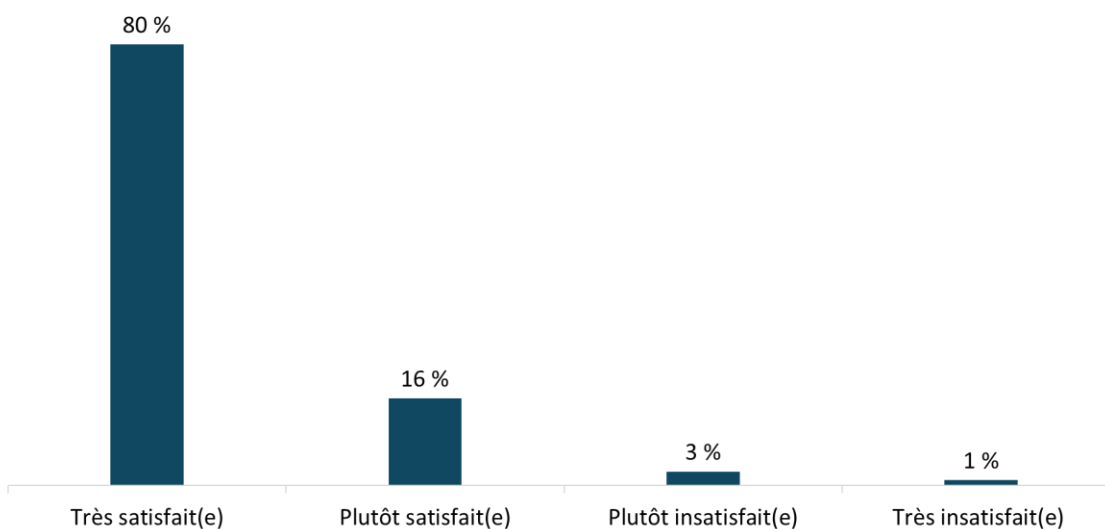
Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir trouvé très facile de voter :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (83 %), comparativement aux électeurs de 35 à 54 ans (87 %) et aux électeurs de 55 ans ou plus (90 %);
- Les électeurs ayant une incapacité très sévère (74 %, comparativement à entre 83 % et 86 % des électeurs ayant une incapacité sévère à légère et à 89 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs autochtones (83 %) et les électeurs racisés (82 %), comparativement aux électeurs non racisés (88 %);
- Les néo-Canadiens (83 %), comparativement aux immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'élection de 2021 (87 %) et aux citoyens canadiens de naissance (87 %);
- Les personnes ayant voté par la poste (75 %) et les personnes ayant voté sur un campus (78 %), comparativement aux personnes ayant voté à un bureau local d'EC (87 %), par anticipation (87 %) ou le jour de l'élection (88 %);
- Les électeurs qui s'attendaient à ce qu'il soit difficile de voter (54 %), comparativement aux électeurs qui pensaient que ce serait facile (86 %);
- Les électeurs qui ne se rappelaient pas les publicités et communications d'EC (77 %, comparativement à 87 % des électeurs qui s'en souvenaient);
- Les répondants qui n'ont pas reçu de CIE (75 %), comparativement aux électeurs ayant reçu une CIE (88 %).

La grande majorité des répondants étaient satisfaits de leur expérience de vote

Plus de 9 votants sur 10 (96 %) étaient satisfaits de leur expérience de vote : 80 % étaient très satisfaits, et 16 %, plutôt satisfaits. Seulement 4 % étaient insatisfaits. Ces pourcentages sont pratiquement identiques à ceux de 2021 (96 % satisfaits et 80 % très satisfaits) et de 2019 (97 % satisfaits et 80 % très satisfaits).

Figure 51 : Satisfaction par rapport à l'expérience de vote



Q. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre expérience de vote? Base : n = 26 870 (répondants ayant déclaré avoir voté à l'élection fédérale) [Je ne sais pas/refus : < 0,5 %] [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'être très satisfaits de leur expérience de vote :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (75 %) et les électeurs de 35 à 54 ans (78 %), comparativement aux électeurs de 55 ans ou plus (84 %);
- Les électeurs ayant une incapacité très sévère ou sévère (75 %), comparativement aux électeurs ayant une incapacité légère ou modérée (79 %) ou n'ayant aucune incapacité (82 %);
- Les électeurs autochtones (75 %) et les électeurs racisés (76 %), comparativement aux électeurs non racisés (82 %);
- Les personnes n'ayant pas reçu de CIE (69 %, comparativement à 81 % des personnes ayant reçu une CIE);
- Les personnes ayant voté par la poste (74 %), comparativement aux personnes ayant voté par anticipation (78 %), le jour de l'élection (82 %) ou à un bureau local d'EC (86 %).

9. Intégrité électorale

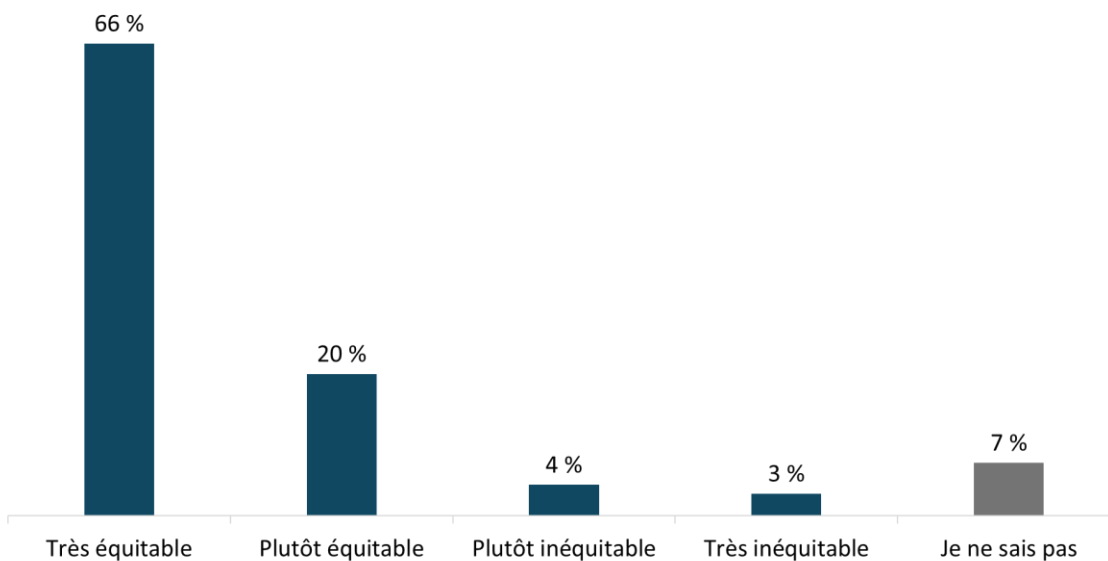
Cette section traite de questions liées à la satisfaction quant à l'administration du processus démocratique au Canada.

9.1 Confiance dans l'intégrité de l'élection

Impression générale qu'EC a géré l'élection de façon équitable

La plupart des répondants (85 %) ont trouvé qu'EC avait géré l'élection fédérale du 28 avril 2025 de façon équitable, dont 66 % estimant cette gestion très équitable. Peu de répondants (7 %) pensaient que l'élection avait été gérée de façon inéquitable. La proportion de personnes jugeant qu'EC avait géré l'élection de façon très équitable était inférieure à 2019 et 2021 (70 %).

Figure 52 : Perception de l'équité de l'élection



Q. En pensant à l'élection fédérale du 28 avril 2025, dans quelle mesure diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon équitable? Base : n = 30 358 (tous les répondants) [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de dire que l'élection avait été gérée de façon très équitable :

- Les électeurs du Québec (60 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 63 % à 74 %);
- Les électeurs ayant une incapacité très sévère (44 %, comparativement à entre 60 % et 67 % des électeurs ayant une incapacité légère à sévère et à 68 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs autochtones (56 %), comparativement aux électeurs non autochtones (66 %);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (45 %), comparativement aux électeurs des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve (59 %);

- Les néo-Canadiens (59 %, comparativement à 66 % des citoyens canadiens de naissance et à 67 % des immigrants établis);
- Les non-votants (28 %, comparativement à 71 % des votants en 2025);
- Les jeunes NEET (50 %, comparativement à 58 % des jeunes travaillant à temps plein et à 62 % des jeunes aux études).

Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles de dire que l'élection avait été gérée de façon très équitable :

- Les électeurs des régions urbaines (67 %, comparativement à 62 % des électeurs des régions rurales);
- Les personnes de 55 ans ou plus (75 %, comparativement à 57 % des personnes de 18 à 34 ans et à 61 % des personnes de 35 à 54 ans);
- Les diplômés universitaires (73 %, comparativement à 55 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires et à 62 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles);
- Les personnes qui se rappelaient les publicités et communications d'EC (69 %, comparativement à 43 % des personnes qui ne s'en souvenaient pas);
- Les personnes ayant reçu une CIE (68 %, comparativement à 47 % des personnes n'ayant pas reçu de CIE);
- Les électeurs intéressés par la politique (69 %, comparativement à 45 % des électeurs ne s'y intéressant pas).

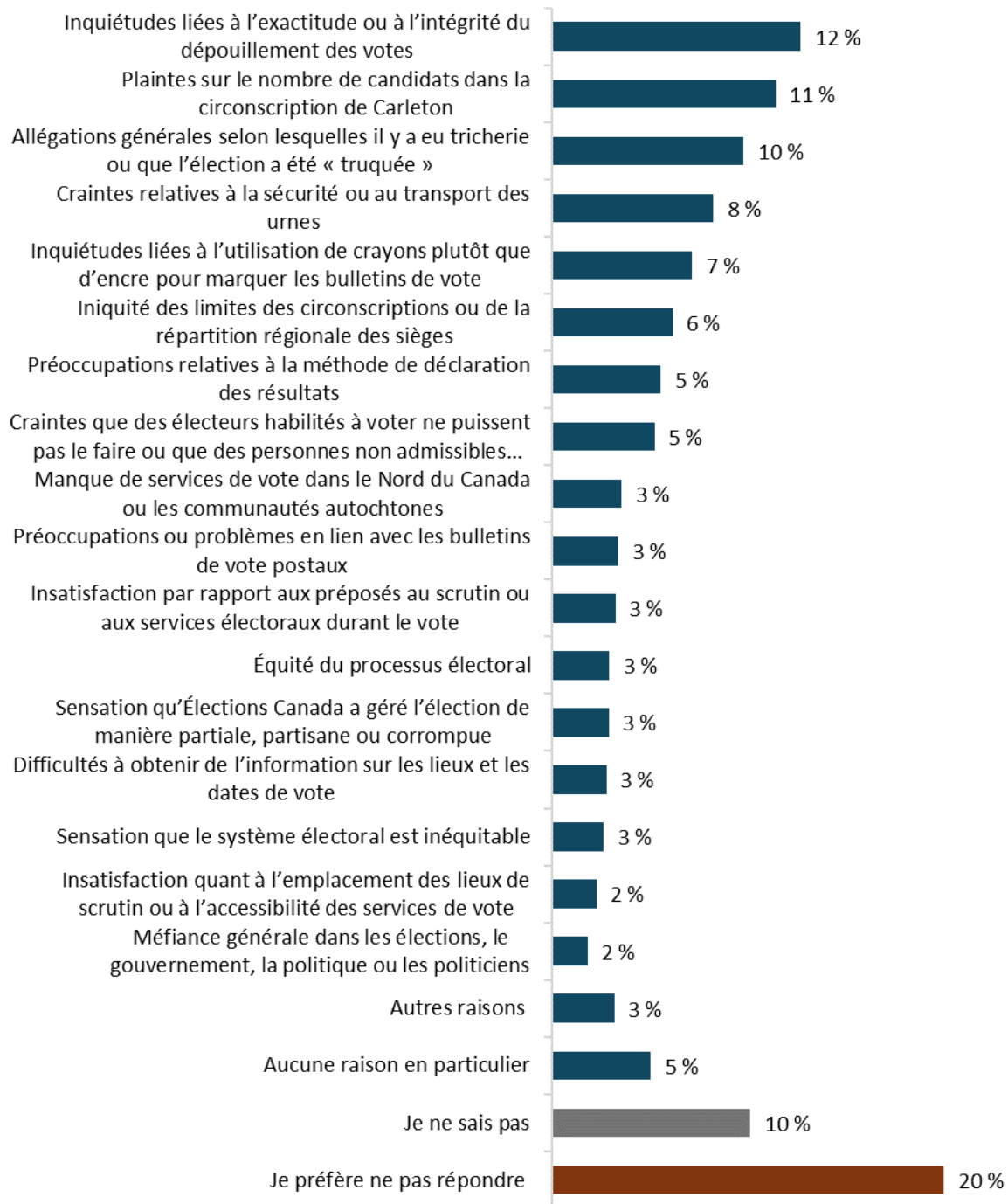
Certains répondants considéraient que l'élection n'avait pas été gérée de manière équitable, principalement en raison d'inquiétudes liées au dépouillement et au « bulletin de vote le plus long »

Les 7 % de répondants qui pensaient que l'élection n'avait pas été gérée de manière équitable ont donné diverses raisons pour expliquer cette opinion, mais aucune à une fréquence notable. Les principales raisons étaient des inquiétudes liées à l'exactitude ou à l'intégrité du dépouillement des votes (12 %), des plaintes sur le nombre de candidats¹⁷ figurant sur le bulletin de vote de la circonscription de Carleton (11 %) et des allégations générales selon lesquelles il y a eu tricherie ou que l'élection avait été « truquée » (10 %). Par ailleurs, 8 % des répondants ont invoqué des craintes relatives à la sécurité des urnes, 7 % des inquiétudes liées à l'utilisation de crayons plutôt que d'encre pour marquer les bulletins de vote, et 6 % les limites des circonscriptions ou la répartition régionale des sièges partout au pays.

D'autres raisons – voir la figure 53 – ont été mentionnées par 5 % ou moins des répondants. Fait à noter, un peu plus du tiers des répondants n'ont pas fourni une raison pour expliquer leur point de vue : 5 % ont indiqué n'avoir aucune raison en particulier de penser qu'EC n'avait pas géré l'élection de façon équitable, 10 % ont répondu « Je ne sais pas » et 20 % ont préféré ne pas répondre.

¹⁷ Le bulletin de vote de la circonscription de Carleton comptait 91 candidats.

Figure 53 : Raisons de penser qu'Élections Canada a géré l'élection de manière inéquitable



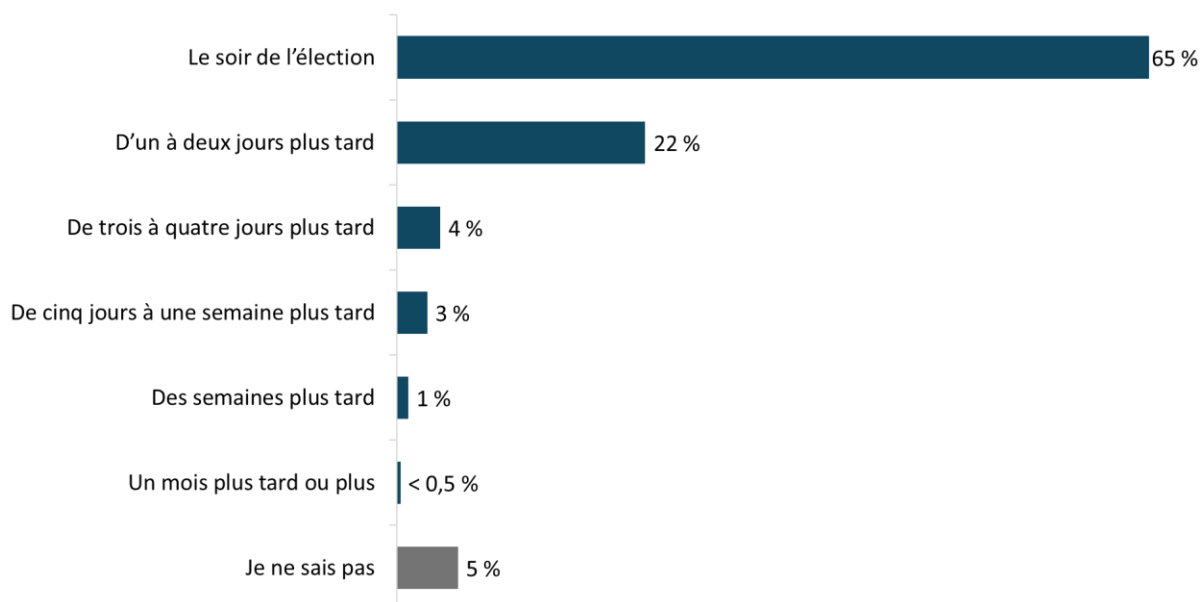
Q. Avez-vous une raison en particulier de penser qu'Élections Canada a géré l'élection de manière inéquitable? [Plusieurs réponses possibles] Base : n = 2 210 (répondants considérant qu'Élections Canada n'a pas géré l'élection de manière équitable) [Vague 2]

La plupart des répondants s'attendaient à ce que les bulletins de vote soient dépouillés et les résultats annoncés le soir de l'élection

Dans le sondage en période électorale, les deux tiers des répondants (65 %) s'attendaient à ce que les bulletins de vote soient dépouillés et les résultats annoncés le soir de l'élection. Un peu plus de 2 personnes sur 10 (22 %) pensaient connaître les résultats 1 ou 2 jours après le jour de l'élection, et une plus faible proportion prévoyait un délai plus long : 4 % des répondants pensaient qu'il faudrait 3 à 4 jours, 3 %, 5 à 7 jours, et 1 %, plusieurs semaines. Presque personne (< 0,5 %) ne pensait que les résultats de l'élection seraient connus après un mois ou plus, et 5 % ont répondu « Je ne sais pas ».

Plus de gens s'attendaient à ce que les résultats soient connus le soir de l'élection en 2025 (65 %) qu'en 2021 (54 %), année où EC a fait savoir que le dépouillement des bulletins de vote pourrait prendre plus de temps que d'habitude en raison de la pandémie de COVID-19.

Figure 54 : Attentes quant à l'annonce des résultats de l'élection



Q. Après la fermeture des bureaux de vote le jour de l'élection, quand pensez-vous que tous les bulletins de vote seront comptés et que les résultats de l'élection seront connus? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de s'attendre à ce que les résultats soient connus le soir de l'élection :

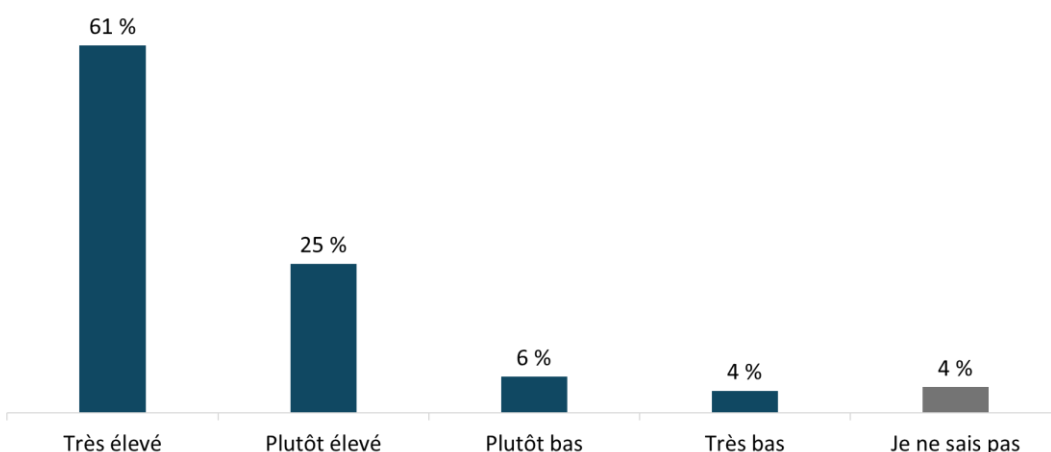
- Les personnes qui pouvaient voter en 2021, mais ne l'ont pas fait (46 %), comparativement aux personnes ayant voté (71 %);
- Les électeurs de la Colombie-Britannique (49 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 60 % en Alberta à 80 % au Québec);
- Les personnes de 18 à 34 ans (47 %, comparativement à 67 % des personnes de 35 à 54 ans et à 75 % des personnes de 55 ans ou plus);

- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (58 %, comparativement à 66 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 69 % des diplômés universitaires);
- Les électeurs autochtones (50 %, comparativement à 66 % des électeurs non autochtones).

La confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection dans la circonscription était largement répandue

Après l'élection, les électeurs étaient très confiants à l'égard de l'exactitude des résultats de l'élection dans leur circonscription : 86 % ont exprimé un niveau de confiance élevé, dont 61 % un niveau de confiance très élevé. Le pourcentage de répondants ayant un niveau de confiance très élevé est inférieur à celui de 2021 (72 %), mais identique à celui de 2019 (61 %).

Figure 55 : Confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection



Q. Quel est votre niveau de confiance, par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription? Base : n = 30 358 (tous les répondants) [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'affirmer avoir un niveau de confiance très élevé dans l'exactitude des résultats :

- Les électeurs du Québec (55 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 61 % en Alberta à 68 % dans les provinces de l'Atlantique);
- Les personnes de 18 à 34 ans (53 %) et les personnes de 35 à 54 ans (57 %), comparativement à 70 % des personnes de 55 ans ou plus;
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (46 %) et les personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (57 %), comparativement aux diplômés universitaires (71 %);
- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (50 %, comparativement à 61 % des électeurs ayant une incapacité légère ou modérée et à 64 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs autochtones (51 %, comparativement à 62 % des électeurs non autochtones);

- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (38 %, comparativement à 53 % des électeurs des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve);
- Les néo-Canadiens (52 %, comparativement à 63 % des immigrants établis et à 61 % des électeurs nés au Canada).

De plus, les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'avoir un niveau de confiance très élevé à l'égard de l'exactitude des résultats :

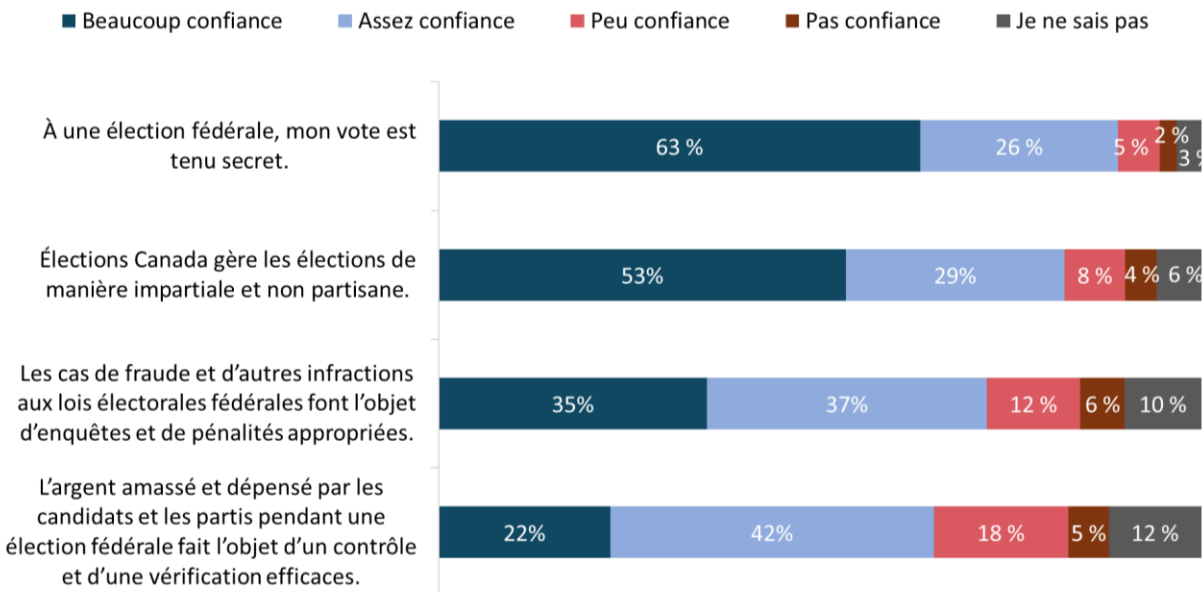
- Les personnes pensant que les résultats seraient connus le soir de l'élection (62 %) ou un ou deux jours plus tard (60 %), comparativement aux personnes qui prévoient un délai plus long (de 40 % à 31 %);
- Les personnes ayant voté à l'EG de 2025 (66 %, comparativement à 28 % des non-votants);
- Les personnes intéressées par la politique (66 %, comparativement à 36 % des personnes ne s'y intéressant pas);
- Les personnes qui considéraient le vote comme un devoir (67 %, comparativement à 44 % des personnes le voyant comme un choix).

Grande confiance dans le secret du vote et l'impartialité d'EC

Près de 9 électeurs sur 10 (89 %) avaient, dans une certaine mesure, confiance que leur bulletin de vote était tenu secret lors d'une élection fédérale. Plus précisément, plus de 6 électeurs sur 10 (63 %) avaient beaucoup confiance, et un quart (26 %), assez confiance. Une grande majorité (82 %) avait aussi confiance qu'EC gère les élections de manière impartiale et non partisane (53 % beaucoup confiance, et 29 %, assez confiance).

De moins grandes majorités avaient confiance dans d'autres facettes du processus électoral. En effet, un peu moins des trois quarts des répondants (72 %) avaient confiance que les cas de fraude et d'autres infractions aux lois électorales fédérales fassent l'objet d'enquêtes appropriées, 35 % ayant beaucoup confiance, et 37 %, assez confiance. Près des deux tiers (65 %) avaient confiance que l'argent amassé et dépensé par les candidats et les partis pendant une élection fédérale fasse l'objet d'un contrôle et d'une vérification efficaces (22 % ayant beaucoup confiance, et 42 %, assez confiance), alors que près du quart (23 %) avaient peu ou pas confiance.

Figure 56 : Confiance dans les mesures de protection électorale



Q. Dans quelle mesure avez-vous confiance que chacun des énoncés suivants est vrai? Base : n = 30 358 (tous les répondants) [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir confiance que leur vote soit tenu secret :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (86 %) et les électeurs de 35 à 54 ans (86 %), comparativement aux électeurs de 55 ans ou plus (93 %);
- Les jeunes NEET (81 %), comparativement aux étudiants (90 %) et aux jeunes travaillant à temps plein (87 %);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (82 %), comparativement aux personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (87 %) ou aux diplômés universitaires (93 %);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (82 %), comparativement aux personnes ayant une incapacité légère ou modérée (89 %) ou n'ayant aucune incapacité (91 %);
- Les électeurs autochtones (82 %), comparativement aux électeurs non autochtones (89 %);
- Les non-votants (70 %), comparativement aux votants (92 %).

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'avoir confiance qu'EC gère les élections de manière impartiale et non partisane :

- Les électeurs de l'Alberta (77 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 80 % au Manitoba et en Saskatchewan à 86 % en Ontario);
- Les électeurs de 18 à 34 ans (78 %) et les électeurs de 35 à 54 ans (78 %), comparativement aux électeurs de 55 ans ou plus (87 %);
- Les jeunes NEET (67 %), comparativement aux étudiants (83 %) et aux jeunes travaillant à temps plein (79 %);

- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (72 %) et les personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (79 %), comparativement aux diplômés universitaires (88 %);
- Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (74 %), comparativement aux personnes ayant une incapacité légère ou modérée (81 %) ou n'ayant aucune incapacité (84 %);
- Les électeurs autochtones (74 %), comparativement aux électeurs non autochtones (82 %);
- Les non-votants (65 %), comparativement aux votants (86 %).

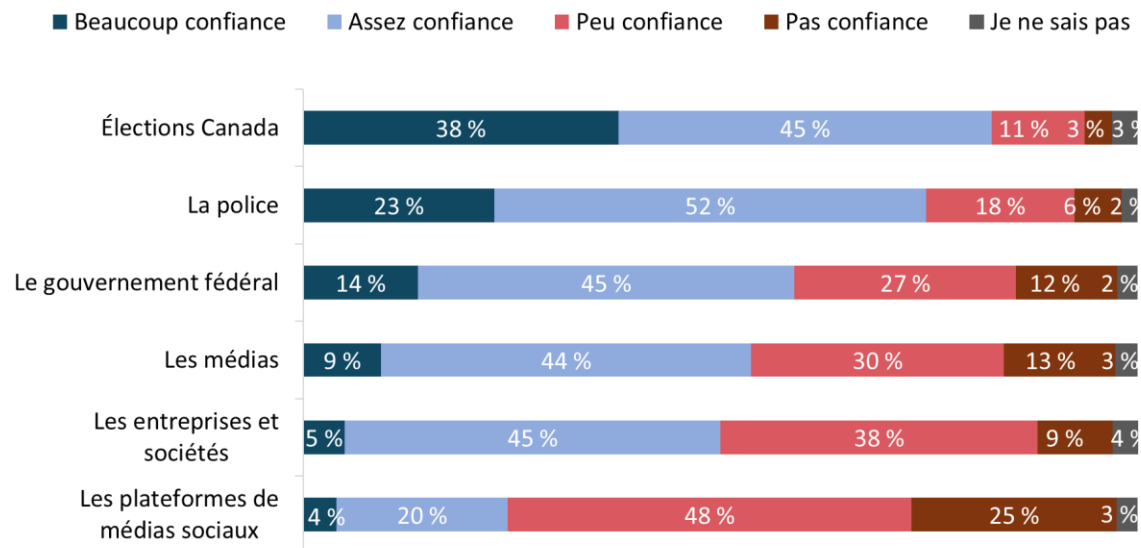
La confiance dans EC était relativement élevée durant la période électorale

Le sondage en période électorale comportait des questions sur le niveau de confiance des répondants dans diverses institutions canadiennes. Parmi les institutions mentionnées, c'est à EC que les gens faisaient le plus confiance : 8 électeurs sur 10 (83 %, inférieur à 86 % durant la période électorale de 2021) faisaient confiance à EC, 38 % ayant beaucoup confiance, et 45 %, assez confiance. Venait ensuite la police avec un taux de confiance de 75 %, un pourcentage semblable à celui de 2021 (74 %), soit 23 %, beaucoup confiance et 52 %, assez confiance.

La majorité des répondants faisaient confiance au gouvernement fédéral (59 %), aux médias (54 %) et aux entreprises et sociétés (50 %), mais des proportions décroissantes avaient beaucoup confiance (14 %, 9 % et 5 %, respectivement).

C'est dans les plateformes de médias sociaux que les répondants avaient le moins confiance. En effet, seulement 24 % leur faisaient confiance dans au moins une certaine mesure (4 % beaucoup confiance, et 20 %, assez confiance), alors que près des trois quarts (73 %) avaient peu ou pas confiance (48 % peu confiance, et 25 %, pas confiance).

Figure 57 : Confiance dans les institutions canadiennes – Période électorale



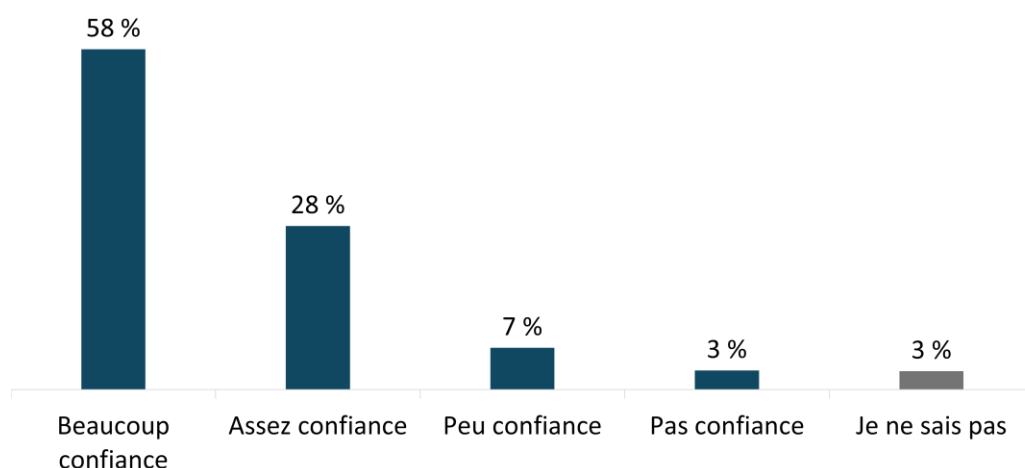
Q. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux institutions canadiennes suivantes? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

Une majorité des répondants faisaient beaucoup confiance à EC après l'élection

Dans le sondage postélectoral, près de 6 répondants sur 10 (58 %) ont dit faire beaucoup confiance à EC, et un peu plus du quart (28 %), assez confiance. Seulement 7 % des répondants faisaient peu confiance, et 3 %, pas confiance. Fait à noter, dans ce sondage, la proportion de répondants faisant beaucoup confiance à EC était supérieure à celle recensée dans le sondage en période électorale (38 %).

Durant la période postélectorale, le pourcentage d'électeurs faisant beaucoup confiance à EC était inférieur à celui de l'élection de 2021 (66 %), mais identique à celui de 2019 (58 %).

Figure 58 : Confiance en Élections Canada – Période postélectorale



Q. En général, dans quelle mesure faites-vous confiance à Élections Canada? Base : n = 30 358 (tous les répondants) [Vague 2]

Durant la période postélectorale, les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de faire beaucoup confiance à EC :

- Les électeurs du Québec et les électeurs de l'Alberta (55 % et 54 %, respectivement), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 58 % à 64 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (50 %, comparativement à 54 % des personnes de 35 à 54 ans et à 67 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (44 %) ou fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (53 %), comparativement aux diplômés universitaires (68 %);
- Les électeurs handicapés (55 %, comparativement à 61 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs autochtones (47 %) et les électeurs racisés (53 %), comparativement aux électeurs non racisés (61 %);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (36 %, comparativement à 51 % des électeurs des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve);

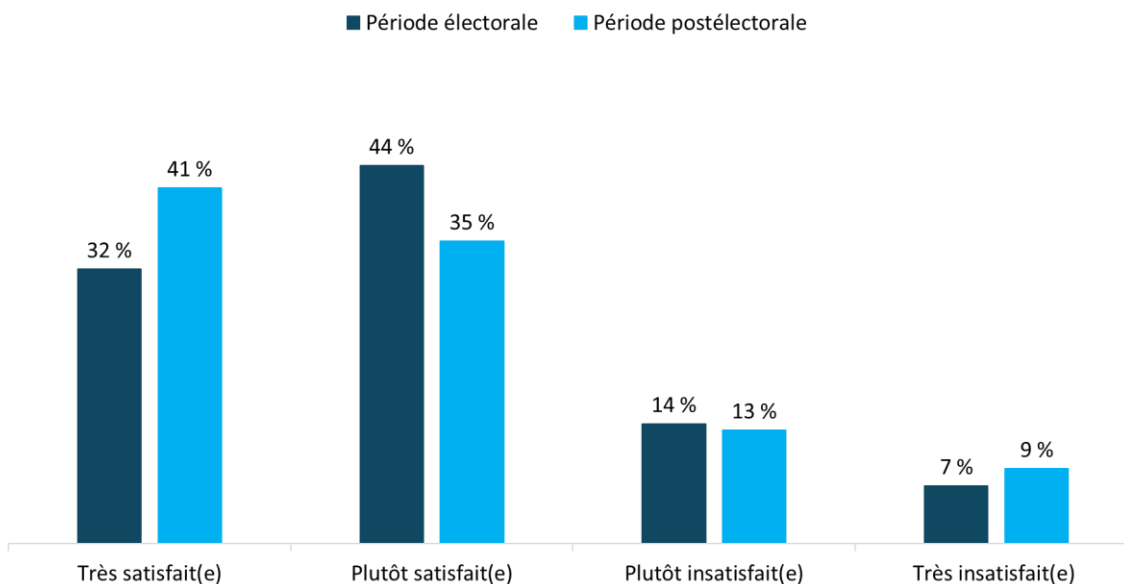
- Les jeunes NEET (42 %, comparativement à 55 % des jeunes aux études et à 51 % des jeunes travaillant à temps plein);
- Les personnes qui ne se rappelaient pas les publicités d'EC (34 %, comparativement à 62 % des personnes qui s'en souvenaient).

Une satisfaction modérée à l'égard de la vie démocratique au Canada

Les trois quarts des répondants (75 %) aux sondages en période électorale et en période postélectorale ont déclaré être au moins plutôt satisfaits de la vie démocratique au Canada. Cependant, il y avait une plus forte proportion de personnes se disant très satisfaites dans le sondage postélectoral (41 %, comparativement à 32 % dans le sondage en période électorale).

Le degré de satisfaction à l'égard de la vie démocratique au Canada était supérieur à celui de 2021 (70 % des répondants au sondage postélectoral se disaient au moins plutôt satisfaits), mais légèrement en deçà de celui de 2019 (78 % des répondants étaient alors plutôt ou très satisfaits). Soulignons que la proportion d'électeurs très satisfaits est en hausse constante : elle est passée de 33 % en 2019 à 36 % en 2021, puis à 41 % en 2025.

Figure 59 : Satisfaction à l'égard de la vie démocratique au Canada



Q. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la vie démocratique au Canada? Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Je ne sais pas/refus : 4 %] [Vague 1] Base : n = 30 358 [Je ne sais pas/refus : 3 %] [Vague 2]

Dans le sondage postélectoral, les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'être satisfaits de la vie démocratique au Canada :

- Les électeurs de l'Alberta (65 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 73 % à 81 %);
- Les non-votants (61 %), comparativement aux votants (78 %);

- Les électeurs non binaires et transgenres (58 %, comparativement à 75 % des hommes et à 77 % des femmes);
- Les personnes de 18 à 54 ans (70 %, comparativement à 83 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (70 %, comparativement à 72 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 80 % des diplômés universitaires);
- Les électeurs handicapés (71 %), comparativement aux électeurs n'ayant aucune incapacité (79 %);
- Les personnes nées au Canada (75 %, comparativement à 82 % des néo-Canadiens et à 80 % des personnes ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'EG de 2021);
- Les électeurs autochtones (67 %), comparativement aux électeurs non autochtones (76 %);
- Les jeunes NEET (58 %, comparativement à 70 % des jeunes travaillant à temps plein et à 75 % des jeunes aux études).

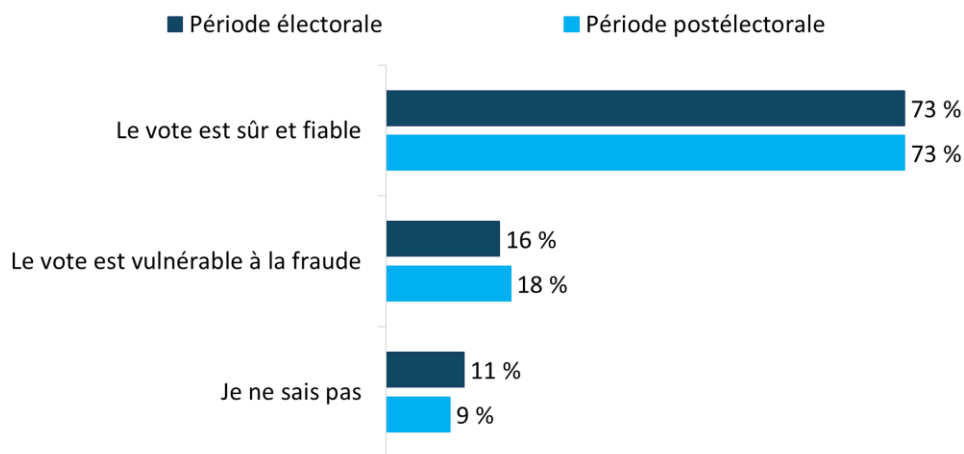
9.2 Craintes de fraudes électorales

La plupart des répondants estimaient le scrutin au Canada sûr et fiable

Près des trois quarts des répondants (73 %) aux sondages en période électorale et en période postélectorale considéraient le scrutin au Canada comme sûr et fiable. Dans le sondage postélectoral, ils étaient 18 % à croire que le vote est vulnérable à la fraude, ce qui représente une légère hausse par rapport au sondage en période électorale (16 %). Le reste des répondants ont indiqué « Je ne sais pas » (9 % dans le sondage postélectoral, et 11 % dans le sondage en période électorale).

Par rapport à 2021, plus de répondants au sondage postélectoral considéraient le scrutin comme vulnérable à la fraude (18 % en 2025 contre 10 % en 2021), et moins l'estimaient sûr et fiable (73 % contre 84 %).

Figure 60 : Avis sur l'intégrité du système électoral



Q. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du système électoral au Canada? Base : n = 18 968 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Je ne sais pas/refus : 11 %]
[Vague 1]

Q. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du système électoral au Canada? Base : n = 9 624 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Je ne sais pas/refus : 9 %] [Vague 2]

Dans le sondage postélectoral, les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de considérer le vote comme sûr et fiable :

- Les électeurs de l'Alberta (69 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 72 % à 76 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (68 %) et les personnes de 35 à 54 ans (69 %), comparativement aux personnes de 55 ans ou plus (80 %);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (64 %, comparativement à 70 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 80 % des diplômés universitaires);
- Les électeurs handicapés (69 %, comparativement à 76 % des électeurs n'ayant aucune incapacité).

Par ailleurs, les groupes suivants de répondants au sondage postélectoral étaient *plus* susceptibles de considérer le vote comme sûr et fiable :

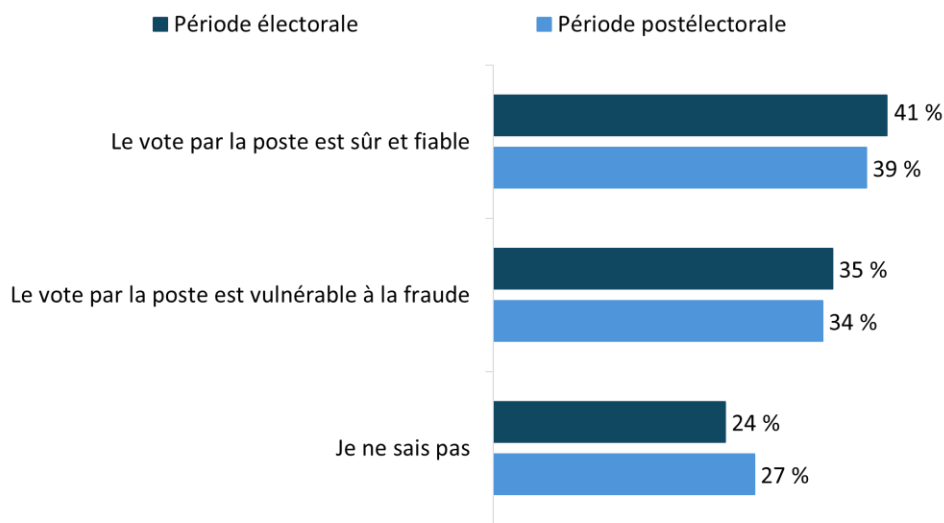
- Les jeunes aux études (73 %, comparativement à 62 % des jeunes NEET et à 67 % des jeunes travaillant à temps plein);
- Les personnes qui se rappelaient les publicités et communications d'EC (77 %, comparativement à 57 % des personnes qui ne s'en souvenaient pas);
- Les personnes ayant voté à l'EG de 2025 (77 %, comparativement à 53 % des personnes n'ayant pas voté);
- Les personnes intéressées par la politique (76 %, comparativement à 60 % des personnes ne s'y intéressant pas).

Les avis sont partagés quant à la sûreté du vote par la poste

Les avis étaient partagés quant à la sûreté ou à la vulnérabilité du vote par la poste. Dans le sondage postélectoral, 4 répondants sur 10 (39 %) ont jugé cette méthode sûre et fiable, un tiers (34 %), vulnérable à la fraude, et plus du quart (27 %) ne savaient pas. Ces pourcentages sont semblables à ceux du sondage en période électorale (41 %, 35 % et 24 %, respectivement).

La perception du vote par la poste est moins positive qu'après l'élection de 2021. La crainte de fraude a augmenté (34 % en 2025 contre 23 % en 2021), tandis que la confiance dans la sûreté de cette méthode a diminué (39 % en 2025 contre 59 % en 2021).

Figure 61 : Avis sur l'intégrité du vote par la poste



Q. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du vote par la poste au Canada? Base : n = 19 279 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Je ne sais pas/refus : 24 %] [Vague 1]

Q. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion à propos du vote par la poste au Canada? Base : n = 9 632 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Je ne sais pas/refus : 27 %] [Vague 2]

Dans le sondage postélectoral, les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de considérer le vote par la poste comme sûr et fiable :

- Les électeurs du Québec (29 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 37 % en Alberta à 50 % en Colombie-Britannique);
- Les femmes (35 %, comparativement à 44 % des hommes);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (31 %) et les personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (35 %), comparativement aux diplômés universitaires (46 %);
- Les électeurs handicapés (37 %, comparativement à 41 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les non-votants (30 %, comparativement à 41 % des votants).

En outre, les groupes suivants de répondants au sondage postélectoral étaient *plus* susceptibles de considérer le vote par la poste comme sûr et fiable :

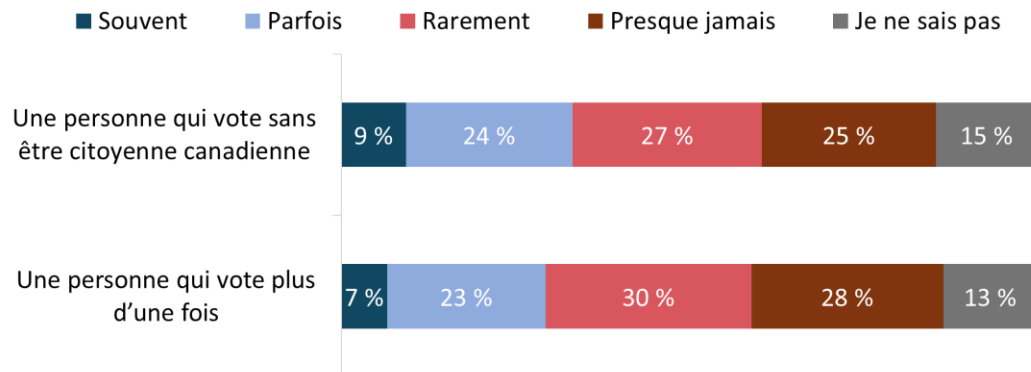
- Les jeunes aux études (43 %, comparativement à 36 % des jeunes travaillant à temps plein);
- Les personnes qui se rappelaient les publicités et communications d'EC (42 %, comparativement à 27 % des personnes ne s'en souvenant pas);
- Les personnes ayant voté à l'EG de 2025 (41 %, comparativement à 30 % des personnes n'ayant pas voté);

- Les personnes ayant voté par la poste (84 %, comparativement à 47 % des personnes ayant voté à un bureau local d'EC, à 41 % des personnes ayant voté par anticipation et à 37 % des personnes ayant voté le jour de l'élection);
- Les personnes intéressées par la politique (43 %, comparativement à 25 % des personnes ne s'y intéressant pas).

Un tiers des électeurs pensent que des fraudes électorales se produisent au moins parfois

En ce qui concerne la fréquence de certains types de fraudes électorales lors des élections fédérales au Canada, relativement peu d'électeurs croient qu'il arrive souvent que des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne votent (9 %) ou que des gens votent plus d'une fois (7 %). Environ un quart des répondants estiment que ces types de fraudes se produisent parfois (24 % et 23 %, respectivement), mais la plupart pensent que cela arrive rarement (27 % et 30 %, respectivement) ou presque jamais (25 % et 28 %, respectivement).

Figure 2



Q. En général, à quelle fréquence pensez-vous que les types de fraudes électorales suivants se produisent lors des élections fédérales canadiennes? Base : n = 19 256 (tous les répondants faisant partie de l'échantillon longitudinal) [Vague 2]

Il y a lieu de noter les différences suivantes entre les sous-groupes :

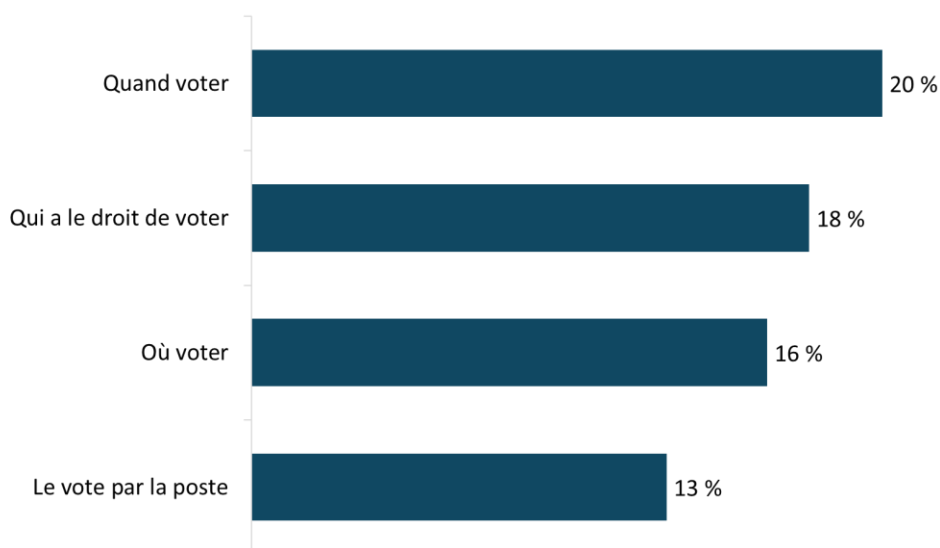
- Plus une personne est âgée, moins elle est susceptible de croire que des fraudes électorales se produisent souvent ou parfois. En effet, 37 % des personnes de 18 à 34 ans et 29 % des personnes de 55 ans ou plus pensent qu'il arrive parfois ou souvent que des personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne votent, et 36 % des personnes de 18 à 34 ans et 23 % des électeurs de 55 ans ou plus estiment qu'il arrive parfois ou souvent que quelqu'un vote plus d'une fois.
- Les électeurs handicapés et les électeurs autochtones sont *plus* susceptibles d'affirmer que ces deux types de fraudes se produisent souvent ou parfois.
- Les personnes qui se rappellent les publicités et communications d'EC sont *moins* susceptibles, par rapport à celles qui ne se les rappellent pas, de penser que ces types de fraudes électorales arrivent souvent ou parfois (32 % contre 39 % pour la fraude de personnes n'ayant pas la citoyenneté canadienne et 28 % contre 37 % pour la fraude de personnes votant plus d'une fois).

9.3 Inquiétudes liées à l'ingérence électorale

Un quart des répondants se rappelaient avoir vu ou entendu de fausses informations sur le vote durant la campagne électorale

Dans le sondage en période électorale, un quart des répondants (25 %) se rappelaient avoir vu ou entendu de fausses informations sur le vote depuis le début de la campagne. Le plus souvent, ces renseignements concernaient quand les électeurs peuvent voter (20 %), suivi par qui a le droit de voter (18 %) et où voter (16 %). Les fausses informations touchant le vote par la poste – mentionnées par 13 % des électeurs – étaient les moins courantes.

Figure 63 : Rappel de fausses informations sur le vote



Q. Depuis le début de la campagne électorale, avez-vous vu ou entendu de fausses informations concernant...?
Base : n = 38 247 (tous les répondants) [Vague 1]

Les groupes suivants étaient *plus* susceptibles de se rappeler avoir vu ou entendu de fausses informations sur le vote durant la période électorale :

- Les électeurs de 18 à 34 ans (38 %, comparativement à 28 % des électeurs de 35 à 54 ans et à 16 % des électeurs de 55 ans ou plus);
- Les électeurs autochtones (39 %, comparativement à 25 % des électeurs non autochtones);
- Les électeurs des Premières Nations habitant dans une réserve (72 %), comparativement aux électeurs des Premières Nations n'habitant pas dans une réserve (36 %);
- Les néo-Canadiens (45 %), comparativement aux immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne avant l'élection de 2021 (30 %) et aux citoyens canadiens de naissance (24 %);
- Les électeurs ayant une incapacité sévère ou très sévère (32 %), comparativement aux électeurs ayant une incapacité légère ou modérée (24 %) ou n'ayant aucune incapacité (25 %);

- Les personnes qui se sentaient fortement (34 %) ou moyennement (27 %) polarisées sur le plan politique, comparativement aux personnes qui ne se sentaient pas polarisées (20 %).

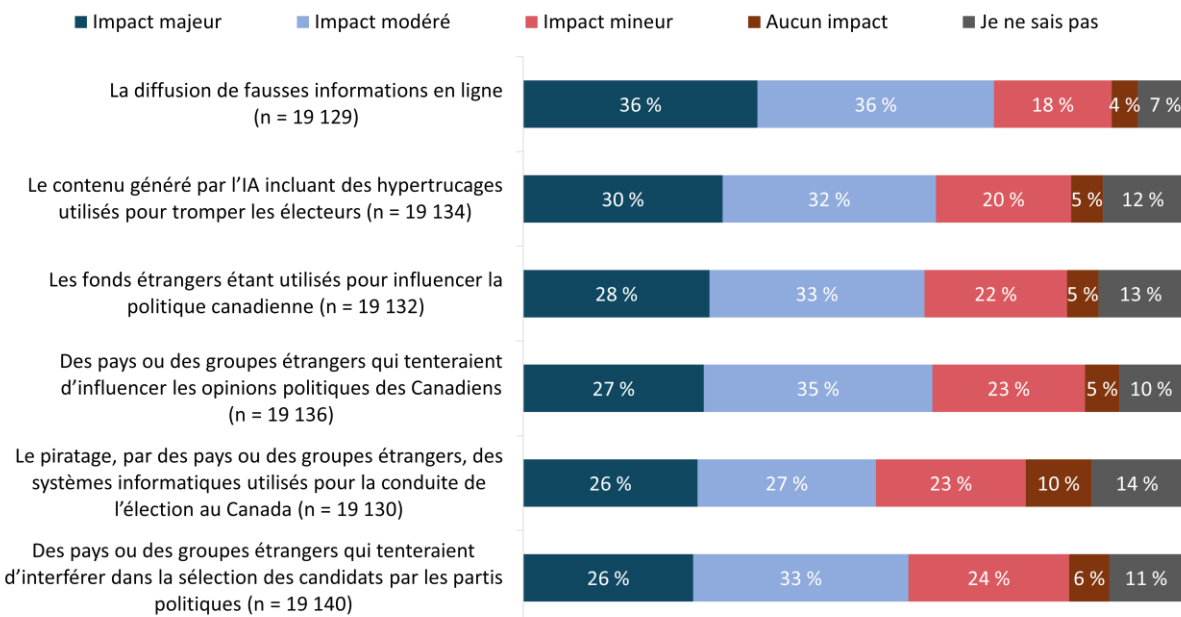
Selon les répondants, les fausses informations en ligne risquaient d'avoir le plus grand impact sur l'élection; le piratage des systèmes électoraux inquiétait moins

Dans le sondage en période électorale, les répondants ont dit s'inquiéter de diverses menaces potentielles sur le résultat de la 45^e EG. D'après ce qu'ils avaient vu ou entendu, plus de 7 électeurs sur 10 (72 %) pensaient que la diffusion de fausses informations en ligne pouvait avoir un impact modéré (36 %) ou majeur (36 %) sur l'élection. Ces chiffres cadrent avec ceux de la période électorale 2021, où 71 % des répondants estimaient que les fausses informations pouvaient avoir un impact modéré ou pire, 37 % pensant que l'impact pouvait être majeur.

Environ 6 répondants sur 10 pensaient que le contenu généré par l'IA utilisé pour tromper les électeurs (62 %), les pays ou les groupes étrangers influençant les opinions politiques des Canadiens (62 %), les fonds étrangers (61 %) et les pays ou les groupes étrangers interférant dans la sélection des candidats (59 %) pouvaient avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de l'élection.

Un peu plus de la moitié des électeurs craignaient que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection au Canada ait un impact modéré (27 %) ou majeur (26 %) sur le résultat de l'élection. Parmi le reste des personnes sondées, un tiers estimait que cette menace pouvait avoir un impact mineur (23 %), voire aucun impact (10 %), et 14 % ont répondu « Je ne sais pas ».

Figure 64 : Perception de l'impact potentiel des menaces sur l'élection



Q. D'après ce que vous avez vu ou entendu récemment, quel impact, s'il y a lieu, les éléments suivants pourraient-ils avoir sur le résultat de l'élection? (Échantillon fractionné de tous les répondants, chacun s'étant fait présenter trois des six éléments) [Vague 1]

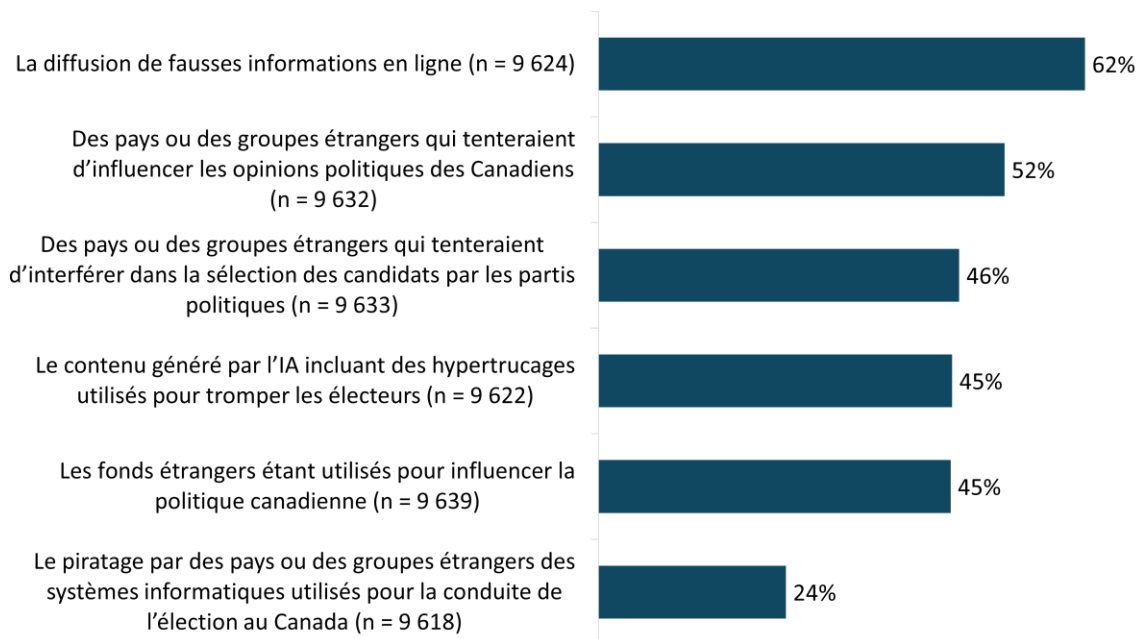
Inquiétudes modérées concernant divers types d'ingérences électorales

Dans le sondage postélectoral, 6 répondants sur 10 (62 %) estimaient, selon ce qu'ils avaient vu ou entendu récemment, que la diffusion de fausses informations en ligne avait posé un problème à l'élection de 2025, ce qui représente une hausse par rapport à l'élection de 2021 (52 %).

Un peu plus de la moitié des répondants (52 %) pensaient que les tentatives de pays ou de groupes étrangers d'influencer les opinions politiques des Canadiens avaient constitué un problème à l'élection de 2025, soit le double de la proportion observée à l'élection de 2021 (25 %).

Plus de 4 répondants sur 10 ont mentionné les problèmes suivants en lien avec l'élection de 2025 : ingérence étrangère dans la sélection des candidats (46 %), contenu généré par l'IA incluant des hypertrucages (45 %) et utilisation de fonds étrangers pour influencer la politique canadienne (45 %). Une proportion plus faible de répondants (24 %) estimait qu'il y avait eu piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection au Canada. Aucune comparaison de ces chiffres avec ceux de l'élection de 2021 n'est disponible.

Figure 65 : Perception de l'ingérence électorale comme un problème pendant l'élection



Q. D'après ce que vous avez vu ou entendu récemment, pensez-vous que l'un ou l'autre des éléments suivants a posé problème lors de cette élection? (Base : tous les répondants de l'échantillon longitudinal, chacun s'étant fait présenter trois des six éléments) [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de considérer que la diffusion de fausses informations en ligne avait posé problème pendant l'élection :

- Les électeurs du Québec (53 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 63 % à 69 %);
- Les femmes (60 %), comparativement aux hommes (65 %);

- Les électeurs de 55 ans ou plus (58 %), comparativement aux électeurs de 18 à 34 ans (67 %) et aux électeurs de 35 à 54 ans (64 %);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (53 %), comparativement aux personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (62 %) ou aux diplômés universitaires (66 %).

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de croire que les tentatives de pays ou de groupes étrangers d'influencer les opinions politiques des Canadiens avaient posé problème pendant l'élection :

- Les femmes (47 %), comparativement aux hommes (58 %);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (43 %), comparativement aux personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (52 %) ou aux diplômés universitaires (55 %);
- Les néo-Canadiens (48 %) et les immigrants établis (44 %), comparativement aux citoyens canadiens de naissance (53 %);
- Les électeurs de 18 à 24 ans (46 %), comparativement aux électeurs de 25 à 34 ans (52 %) ou aux électeurs de 35 ans ou plus (53 %).

Pour un tiers des répondants, les fausses informations avaient un impact modéré ou plus important sur le résultat de l'élection

Dans le sondage postélectoral, on a demandé aux répondants quel impact, s'il y a lieu, l'ingérence électorale avait réellement eu sur le résultat de l'élection¹⁸.

Plus du tiers (36 %) des répondants estimaient qu'au fond, la diffusion de fausses informations avait eu un impact majeur (12 %) ou modéré (23 %) sur le résultat de l'élection de 2025, et 29 %, que l'influence étrangère avait eu un impact majeur (11 %) ou modéré (19 %).

Un quart des répondants considéraient que l'ingérence dans la sélection des candidats (26 %), le contenu trompeur généré par l'IA (25 %) et les fonds étrangers (25 %) avaient eu un impact modéré ou plus important sur le résultat de l'élection, mais seulement 15 % croyaient que le piratage par des pays ou des groupes étrangers avait eu un impact modéré ou plus important.

Figure 66 : Perception de l'impact des problèmes d'ingérence électorale sur le résultat de l'élection

	Impact majeur	Impact modéré	Impact mineur	Aucun impact	Je ne sais pas	Répondants estimant que cela n'avait pas posé problème
Fausse information (n = 9 624)	12 %	23 %	19 %	4 %	4 %	38 %

¹⁸ Seuls les répondants ayant affirmé qu'à leur avis, il y avait eu un problème d'ingérence électorale, ont dû préciser l'impact de ce problème, selon eux, sur le résultat de l'élection. Pour permettre la comparaison des résultats entre les diverses formes d'ingérence électorale, la base utilisée pour présenter les résultats a été modifiée afin d'inclure tous les électeurs, y compris ceux qui ne pensaient pas qu'il y avait eu ingérence.

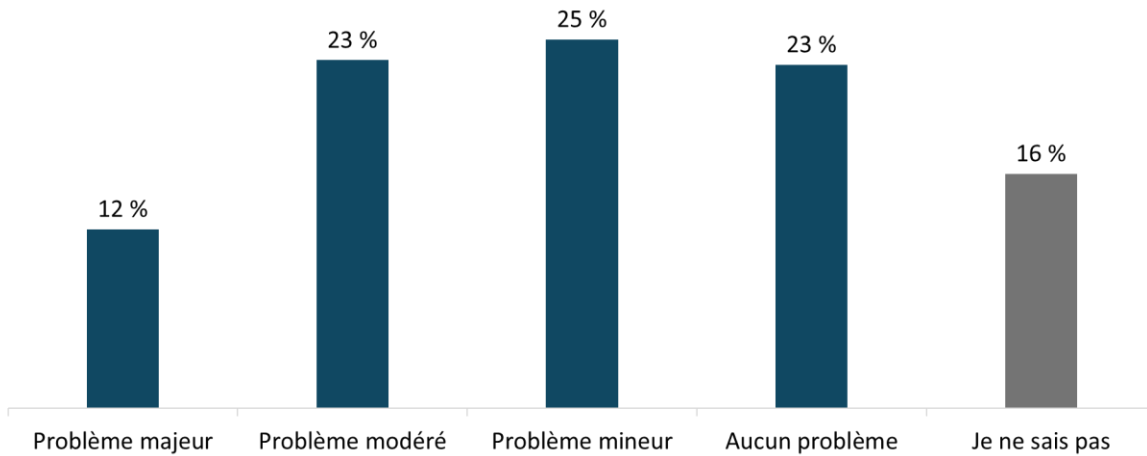
	Impact majeur	Impact modéré	Impact mineur	Aucun impact	Je ne sais pas	Répondants estimant que cela n'avait pas posé problème
Influence étrangère (n = 9 632)	11 %	19 %	17 %	3 %	2 %	48 %
Interférence étrangère sur la sélection des candidats par les partis politiques (n = 9 633)	10 %	17 %	15 %	2 %	3 %	54 %
Contenus trompeurs générés par l'IA (n = 9 622)	8 %	17 %	16 %	2 %	3 %	55 %
Fonds étrangers (n = 9 639)	9 %	16 %	15 %	2 %	3 %	55 %
Piratage par des pays ou des groupes étrangers (n = 9 618)	6 %	9 %	6 %	1 %	1 %	76 %

Q. Quel impact, s'il y a lieu, les problèmes de... ont-ils eu selon vous sur le résultat de cette élection? (Base : tous les répondants de l'échantillon longitudinal, chacun s'étant fait présenter trois des six éléments) [Je ne sais pas/refus : 1 %] [Vague 2]

Plus du tiers des répondants croient que l'intimidation par des gouvernements ou groupes étrangers était au moins un problème modéré dans leur communauté

À la question de savoir si, dans leur communauté, des gouvernements ou groupes étrangers tentaient d'intimider les Canadiens pour qu'ils votent d'une certaine façon ou ne votent pas, plus du tiers (35 %) ont affirmé que c'était un problème majeur (12 %) ou modéré (23 %). Un quart (25 %) considéraient que c'était un problème mineur, 23 % pensaient qu'il n'y avait aucun problème, et 16 % ne savaient pas.

Figure 67 : Perception de l'intimidation des électeurs par des gouvernements ou groupes étrangers



Q. Dans quelle mesure pensez-vous qu'il y a un problème, dans votre communauté, des gouvernements ou groupes étrangers qui tenteraient d'intimider les Canadiens pour qu'ils votent d'une certaine façon ou ne votent pas? Base : n = 30 358 (tous les répondants); 2 % des répondants ont préféré ne pas répondre [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles de considérer que, dans leur communauté, les tentatives de gouvernements ou groupes étrangers d'intimider les Canadiens pour qu'ils votent d'une certaine façon ou ne votent pas constituent un problème majeur :

- Les hommes (14 %, comparativement à 10 % des femmes);
- Les électeurs handicapés (13 %, comparativement à 11 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs autochtones (16 %, comparativement à 12 % des électeurs non autochtones);
- Les personnes intéressées par la politique (13 %), comparativement aux personnes ne s'y intéressant pas (7 %);
- Les personnes qui se sentaient très polarisées sur le plan politique (18 %), comparativement aux personnes moyennement polarisées (11 %) ou pas du tout polarisées (10 %).

Inversement, les répondants suivants étaient *moins* susceptibles de penser que l'intimidation était un problème majeur :

- Les électeurs du Québec et les électeurs du Canada atlantique (9 % respectivement, comparativement à entre 13 % et 14 % des électeurs d'ailleurs au Canada);
- Les personnes de 55 ans ou plus (10 %, comparativement à 14 % des personnes de 18 à 34 ans et des personnes de 35 à 54 ans);
- Les diplômés universitaires (11 %, comparativement à 13 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires ou fait des études postsecondaires ou collégiales partielles).

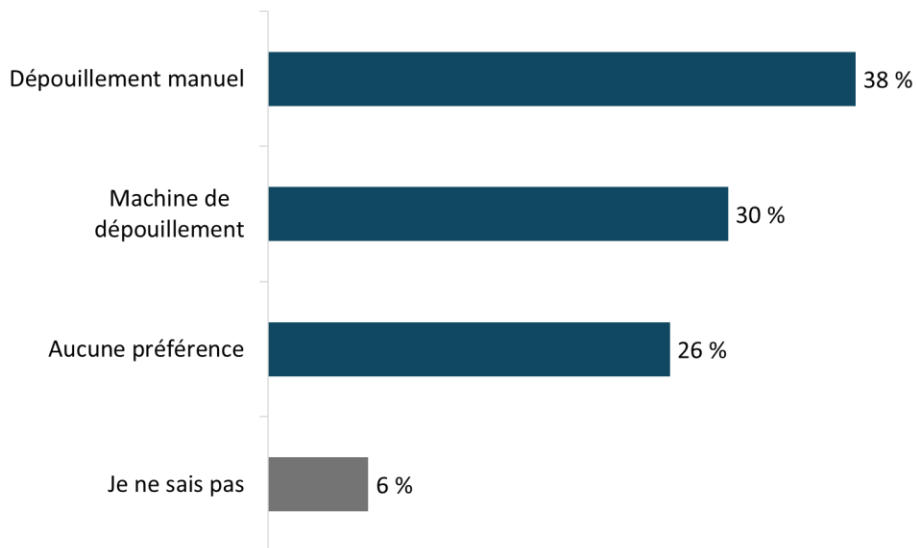
10. Technologies de vote et communications politiques

Cette section présente les opinions des électeurs sur les enjeux de politiques publiques liés aux élections, y compris l'utilisation possible de la technologie pendant les élections, la protection des renseignements personnels des électeurs et les contacts des partis politiques avec les électeurs.

Les électeurs avaient des avis partagés sur les méthodes de dépouillement à privilégier

Près de 4 répondants sur 10 (38 %) préféraient le dépouillement manuel (supérieur à 34 % en 2021, mais semblable à 37 % en 2019), et 30 %, le recours à une machine de dépouillement (supérieur à 26 % en 2021 et 27 % en 2019). Un autre 26 % n'avaient pas de préférence, et 6 % ne savaient pas. Fait à noter, la proportion d'électeurs n'ayant aucune préférence est inférieure à celle observée après les élections de 2021 (37 %) et de 2019 (30 %).

Figure 68 : Méthode préférée de dépouillement des votes



Q. Dans les élections fédérales canadiennes, chaque bulletin de vote est compté manuellement. Dans certaines élections provinciales, les bulletins de vote sont numérisés par une machine qui compte les votes. Quelle méthode de décompte des votes préférez-vous? Base : n = 9 619 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Vague 2]

Les répondants suivants étaient plus susceptibles de préférer le **dépouillement manuel** :

- Les électeurs des régions rurales (48 %, comparativement à 37 % des électeurs des régions urbaines);
- Les hommes (40 %, comparativement à 36 % des femmes);
- Les électeurs handicapés (40 %, comparativement à 37 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs autochtones (45 %, comparativement à 38 % des électeurs non autochtones);

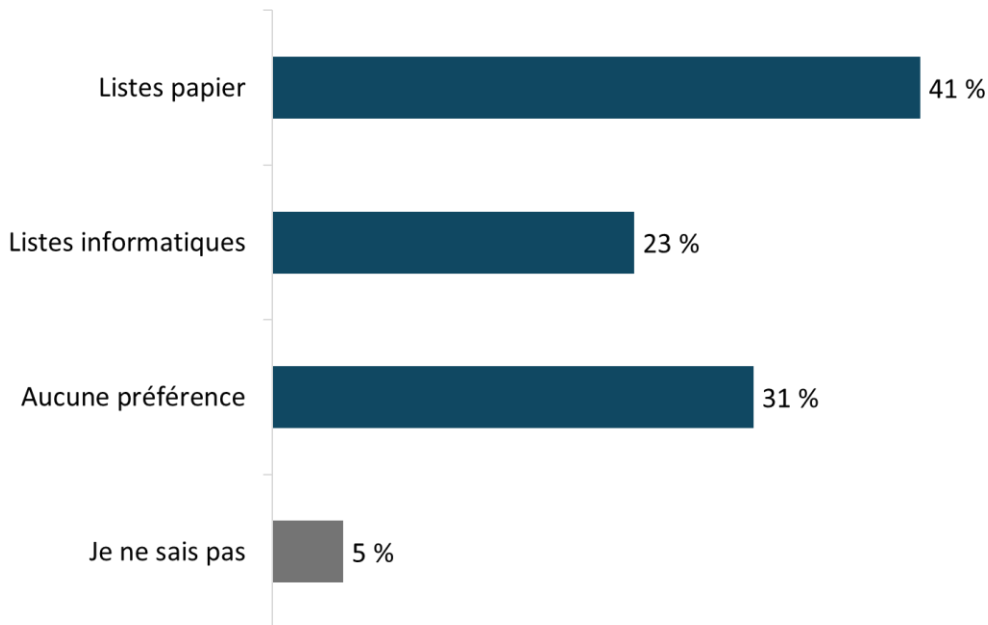
- Les électeurs nés au Canada (39 %, comparativement à 29 % des néo-Canadiens et à 33 % des immigrants établis);
- Les personnes très polarisées sur le plan politique (44 %), comparativement aux personnes moyennement (39 %) ou non polarisées (34 %).

Étaient plus susceptibles de préférer l'utilisation d'une **machine de dépouillement** les électeurs de l'Ontario (36 %, comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada [de 23 % à 30 %]) et les diplômés universitaires (35 %, comparativement à 25 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires et à 26 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles).

Plus d'électeurs préfèrent les listes papier aux listes informatiques

Les électeurs n'avaient pas les mêmes préférences en ce qui concerne l'utilisation de listes informatiques ou papier, dans les bureaux de scrutin, pour le suivi des électeurs ayant voté : 41 % préféraient les listes papier, et près du quart (23 %), les listes informatiques. Environ un tiers (31 %) n'avaient aucune préférence, et 5 % ont répondu « Je ne sais pas ». Le pourcentage de personnes préférant les listes papier était supérieur à celui de l'élection de 2021 (35 %), mais identique à celui de 2019 (41 %). La proportion de répondants préférant les listes informatiques est demeurée relativement stable : 20 % en 2019, et 23 % en 2021 et 2025.

Figure 69 : Méthode préférée de tenue des listes électorales aux bureaux de scrutin



Q. Dans les élections fédérales canadiennes, le personnel des bureaux de scrutin utilise des listes papier pour trouver le nom de l'électeur sur la liste et rayer ceux et celles qui ont voté. Dans certaines élections provinciales, le personnel des bureaux de scrutin utilise des ordinateurs ou des tablettes pour le faire électroniquement. Quelle méthode préférez-vous? Base : n = 9 637 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Vague 2]

Les groupes d'électeurs suivants étaient plus susceptibles de préférer les **listes papier** :

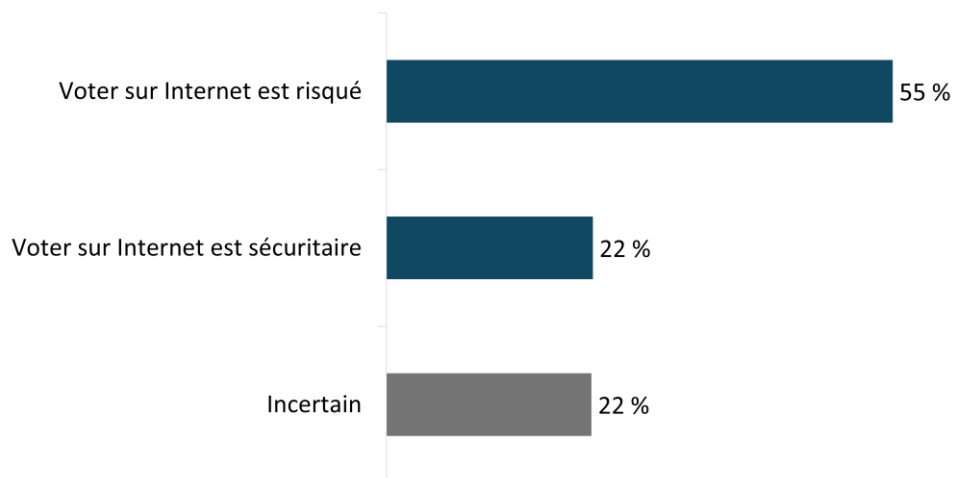
- Les électeurs des régions rurales (50 %), comparativement aux électeurs des régions urbaines (40 %);
- Les personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires (47 %) et les personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles (43 %), comparativement aux diplômés universitaires (38 %);
- Les électeurs handicapés (44 %, comparativement à 40 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les électeurs nés au Canada (43 %, comparativement à 35 % des néo-Canadiens et à 34 % des immigrants établis).

Les jeunes électeurs étaient plus susceptibles de préférer les **listes informatiques** : c'était le cas de 27 % des personnes de 18 à 34 ans et de 24 % des personnes de 35 à 54 ans, comparativement à 19 % des personnes de 55 ans ou plus.

La majorité des répondants sont d'avis que le vote par Internet est risqué

Une question du sondage visait à savoir si les répondants pensent que le vote par Internet est risqué ou sécuritaire. La majeure (55 %) trouvait cette méthode risquée, ce qui représente une hausse par rapport à 2021 (53 %) et à 2019 (49 %). Pour le reste, 2 répondants sur 10 (22 %) estimaient que le vote par Internet est sécuritaire, et une même proportion (22 %) étaient incertains.

Figure 70 : Avis sur la sécurité du vote par Internet (risqué ou sécuritaire)



Q. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre opinion? Base : n = 9 625 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles de croire que le **vote par Internet est risqué** :

- Les électeurs de l'Alberta (62 %), comparativement aux électeurs d'ailleurs au Canada (de 50 % à 56 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (58 %, comparativement à 54 % des personnes de 55 ans ou plus);

- Les électeurs handicapés (57 %, comparativement à 54 % des électeurs n'ayant aucune incapacité);
- Les votants (57 %), comparativement aux non-votants (46 %).

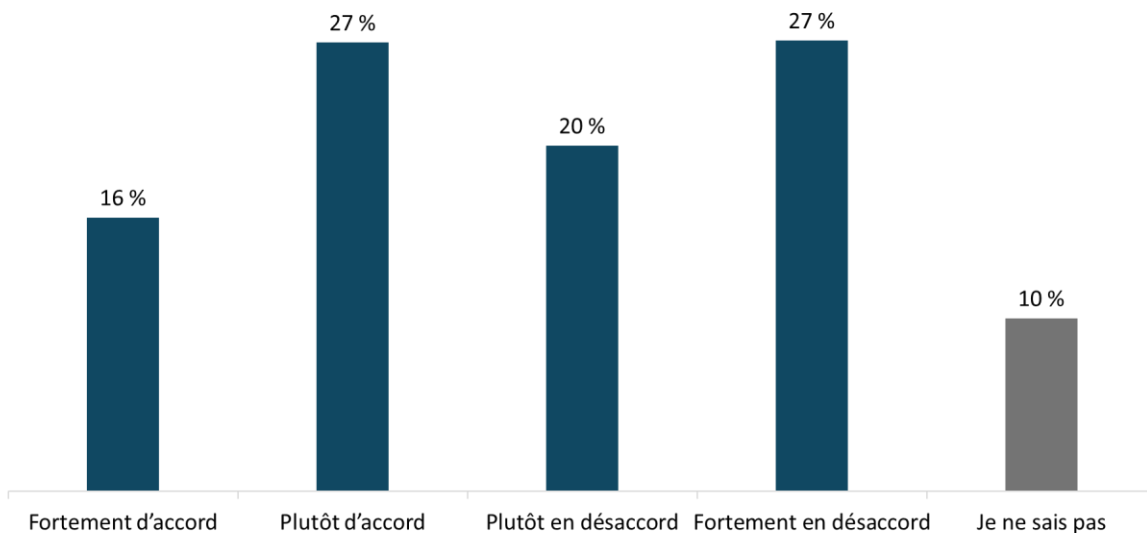
Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles de croire que le **vote par Internet est sécuritaire** :

- Les hommes (25 %), comparativement aux femmes (20 %);
- Les diplômés universitaires (25 %, comparativement à 20 % des personnes ayant au plus un diplôme d'études secondaires et à 21 % des personnes ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles);
- Les néo-Canadiens (29 %, comparativement à 22 % des citoyens canadiens de naissance);
- Les jeunes travaillant à temps plein (25 %, comparativement à 16 % des jeunes NEET et à 18 % des jeunes aux études).

Avis partagés sur l'option du vote par Internet

Les répondants avaient des avis partagés quant à savoir si les Canadiens devraient pouvoir voter par Internet aux élections fédérales. Environ 4 répondants sur 10 (43 %) étaient d'accord avec l'idée, soit plutôt (27 %), soit fortement (16 %), et près de la moitié (47 %) étaient soit plutôt (20 %), soit fortement (27 %), en désaccord. Un répondant sur dix (10 %) ne savait pas. Le pourcentage global d'appui au vote par Internet demeure inchangé depuis l'élection de 2021, mais la proportion de personnes fortement favorables a diminué, passant de 20 % en 2021 à 16 % en 2025.

Figure 71 : Opinion concernant la possibilité d'offrir le vote par Internet aux élections fédérales



Q. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord que les Canadiens devraient avoir la possibilité de voter par Internet aux élections fédérales? Base : n = 9 631 (échantillon fractionné de répondants tiré de l'échantillon longitudinal) [Vague 2]

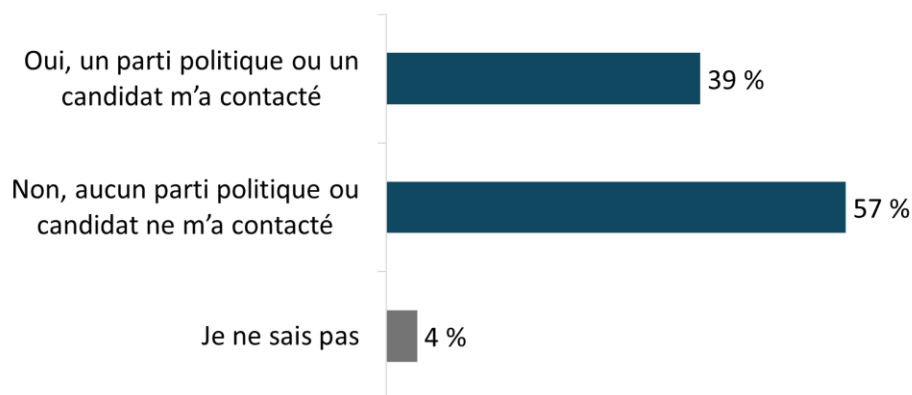
Les répondants suivants étaient *plus* susceptibles d'être d'accord avec l'idée de pouvoir voter par Internet aux élections fédérales :

- Les électeurs des régions urbaines (44 %, comparativement à 36 % des électeurs des régions rurales);
- Les hommes (45 %, comparativement à 41 % des femmes);
- Les personnes de 18 à 34 ans (46 %) et les personnes de 35 à 54 ans (47 %), comparativement aux personnes de 55 ans ou plus (37 %);
- Les néo-Canadiens (65 %) et les immigrants établis (49 %), comparativement aux citoyens canadiens de naissance (41 %);
- Les personnes ayant voté par la poste (51 %), comparativement aux personnes ayant voté le jour de l'élection (43 %), par anticipation (39 %) ou à un bureau local d'EC (33 %);
- Les non-votants (55 %), comparativement aux votants (41 %);
- Les personnes n'ayant pas voté pour des raisons liées à la vie courante (63 %), comparativement aux personnes n'ayant pas voté pour des raisons politiques (55 %) ou liées au processus électoral (51 %);
- Les répondants qui considéraient le vote comme un choix (49 %, comparativement à 41 % des répondants le voyant comme un devoir).

La plupart des répondants n'ont pas été contactés par un parti politique ou un candidat

Plus de la moitié des électeurs sondés (57 %) ont affirmé ne pas avoir été contactés par un parti politique ou un candidat durant l'élection. Et 39 % des répondants ont dit l'avoir été, ce qui représente une importante baisse par rapport aux élections précédentes, où les taux étaient de 54 % (2019) et de 57 % (2021).

Figure 72 : Contact par un parti politique ou un candidat pendant l'élection



Q. Pendant l'élection, est-ce qu'un parti politique ou un candidat a communiqué directement avec vous? Base : n = 19 256 (tous les répondants de l'échantillon longitudinal) [Vague 2]

Les répondants suivants étaient *moins* susceptibles d'affirmer avoir été contactés par un parti politique ou un candidat :

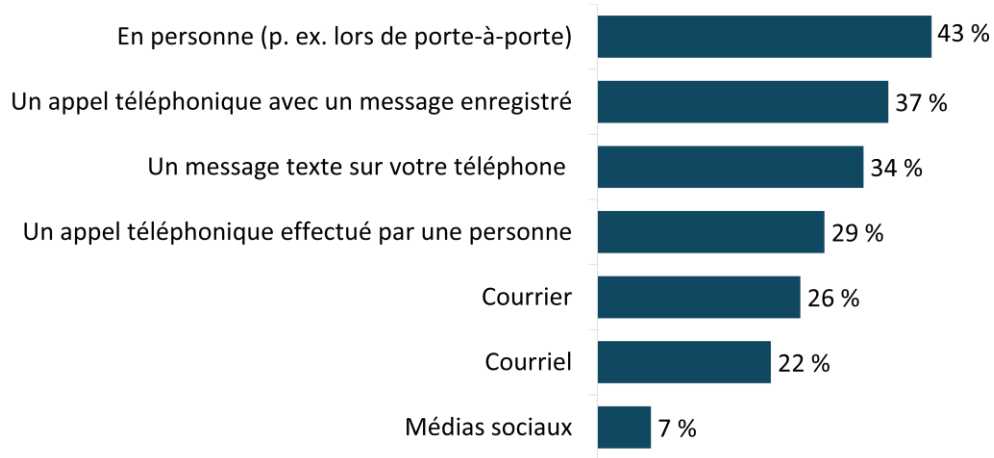
- Les habitants du Québec (26 %), comparativement aux personnes d'ailleurs au Canada (de 36 % à 46 %);
- Les électeurs des régions rurales (33 %), comparativement aux électeurs des régions urbaines (40 %);
- Les personnes de 18 à 34 ans (29 %, comparativement à 35 % des personnes de 35 à 54 ans et à 49 % des personnes de 55 ans ou plus);
- Les électeurs ayant au plus un diplôme d'études secondaires (32 %, comparativement à 38 % des électeurs ayant fait des études postsecondaires ou collégiales partielles et à 43 % des diplômés universitaires);
- Les néo-Canadiens (26 %, comparativement à 39 % des immigrants établis et à 40 % des personnes nées au Canada);
- Les non-votants en 2025 (25 %, comparativement à 42 % des votants) et les non-votants qui pouvaient voter en 2021 (23 %, comparativement à 43 % des votants en 2021).

Encore une fois, les partis politiques et les candidats joignent l'électorat principalement en personne

Les électeurs qui ont été contactés directement par un parti politique ou un candidat ont été joints par divers moyens. Quatre répondants sur dix (43 %) l'ont été en personne, par exemple par du porte-à-porte. Ce pourcentage est semblable à celui de l'élection de 2019 (44 %), où il y a eu rebond par rapport à 2021 (33 %), période de pandémie de COVID-19.

Parmi les répondants, 37 % ont reçu un message téléphonique préenregistré (27 % en 2021) et 34 %, un texto (32 % en 2021). Un répondant sur trois (29 %, comme en 2021) a été contacté par quelqu'un au téléphone, un quart par la poste (26 %, contre 30 % en 2021), et 2 répondants sur 10, par courriel (22 %, contre 25 % en 2021). Pour moins de 1 répondant sur 10 (7 %, contre 11 % en 2021), le contact s'est fait via les médias sociaux.

Figure 73 : Moyens employés par les partis politiques ou les candidats pour communiquer avec les électeurs



Q. Comment un parti politique ou un candidat a-t-il communiqué avec vous? Base : n = 7 567 (répondants de l'échantillon longitudinal qui ont été contactés par un parti ou un candidat) [Vague 2]

Les écarts significatifs suivants ont été relevés entre les sous-groupes :

- Les électeurs des régions urbaines étaient plus susceptibles d'avoir été contactés en personne (45 %) que les électeurs des régions rurales (27 %).
- Les répondants du Québec étaient les *plus* susceptibles d'avoir reçu un message téléphonique préenregistré (54 %), comparativement aux répondants d'ailleurs au Canada (de 27 % à 40 %). Les personnes de l'Ontario, quant à elles, étaient les *plus* susceptibles d'avoir reçu un texto (42 %), comparativement aux personnes d'ailleurs au Canada (de 11 % à 38 %).
- Les hommes étaient *plus* susceptibles que les femmes de s'être fait appeler par quelqu'un (31 % contre 27 %), ou de s'être fait contacter par la poste (30 % contre 23 %), par courriel (27 % contre 18 %) ou via les médias sociaux (9 % contre 5 %).
- Les électeurs de 55 ans ou plus étaient *plus* susceptibles d'avoir reçu un message téléphonique préenregistré (47 %, comparativement à 23 % des personnes de 18 à 34 ans et à 32 % des personnes de 35 à 54 ans).

Profil des répondants

Figurent ci-dessous les caractéristiques des répondants aux sondages, selon des données pondérées.

	Vague 1 n = 38 247	Vague 2 n = 30 358
Province ou territoire		
Terre-Neuve-et-Labrador	1 %	1 %
Île-du-Prince-Édouard	0,5 %	< 0,5 %
Nouvelle-Écosse	3 %	3 %
Nouveau-Brunswick	2 %	2 %
Québec	23 %	22 %
Ontario	38 %	38 %
Manitoba	4 %	4 %
Saskatchewan	3 %	3 %
Alberta	12 %	12 %
Colombie-Britannique	14 %	14 %
Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon	< 0,5 %	< 0,5 %
Autochtones		
Membres des Premières Nations	3 %	3 %
Métis	2 %	2 %
Inuits	< 0,5 %	< 0,5 %
Non-Autochtones	93 %	93 %
Je préfère ne pas répondre	2 %	2 %
Genre		
Femme	50 %	50 %
Homme	48 %	48 %
Non binaire / transgenre	< 0,5 %	1 %
Je préfère ne pas répondre	1 %	1 %
Langue parlée à la maison		
Anglais	75 %	76 %
Français	22 %	21 %
Autre	2 %	3 %
Je préfère ne pas répondre	1 %	< 1 %
Groupe d'âge		
18 à 24 ans	9 %	11 %
25 à 34 ans	15 %	17 %
35 à 44 ans	17 %	17 %
45 à 54 ans	15 %	14 %
55 à 64 ans	17 %	16 %
65 ans ou plus	27 %	25 %

	Vague 1 n = 38 247	Vague 2 n = 30 358
Éducation		
Une partie de l'école primaire	< 0,5 %	< 0,5 %
Niveau primaire terminé	0,5 %	< 0,5 %
Une partie de l'école secondaire	3 %	3 %
Diplôme d'études secondaires	13 %	11 %
Études partielles dans un collège communautaire, une école de métier ou un cégep ou formation professionnelle	10 %	10 %
Diplôme d'un collège communautaire, d'une école de métier, d'un cégep ou de formation professionnelle	21 %	20 %
Quelques cours universitaires	7 %	8 %
Diplôme universitaire de premier cycle	29 %	30 %
Études supérieures ou postdoctorales / école professionnelle	14 %	16 %
Autre	< 0,5 %	< 0,5 %
Je ne sais pas	< 0,5 %	< 0,5 %
Je préfère ne pas répondre	< 1 %	< 1 %
Incapacité		
Aucune incapacité	55 %	58 %
Incapacité légère	21 %	20 %
Incapacité modérée	12 %	11 %
Incapacité sévère	9 %	8 %
Incapacité très sévère	3 %	3 %
Jeunes		
Jeunes de 18 à 34 ans aux études	4 %	5 %
Jeunes de 18 à 34 ans travaillant à temps plein et pas aux études	14 %	16 %
Jeunes NEET	2 %	3 %
Néo-Canadiens		
Immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne <i>avant</i> l'EG de 2021	17 %	12 %
Immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne <i>après</i> l'EG de 2021	2 %	3 %
Non immigrants	81 %	85 %